



Norbord

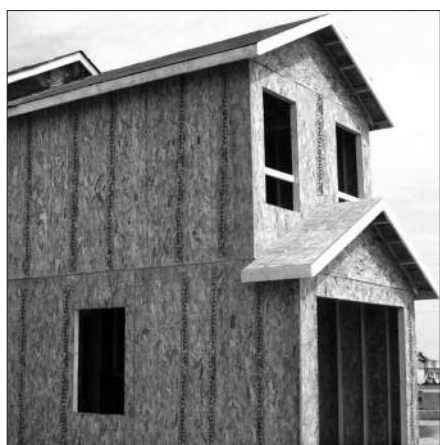
Rapport annuel 2009

Survol de Norbord

Norbord inc. est un producteur international de panneaux dérivés du bois dont les actifs s'élèvent à 1,0 milliard de dollars. La Société emploie environ 1 950 personnes dans 14 usines aux États-Unis, en Europe et au Canada.

Norbord est une société ouverte et ses actions sont inscrites à la Bourse de Toronto sous les symboles NBD et NBD.WT.

Amérique du Nord



APERÇU

Norbord fabrique des panneaux à copeaux orientés (« OSB ») pour la construction et des applications industrielles. Un des plus grands producteurs mondiaux de panneaux OSB, Norbord exploite neuf usines de panneaux OSB en Amérique du Nord (dont six dans le sud des États-Unis, une dans le Midwest américain et deux dans la province de Québec, au Canada). Norbord est également partenaire dans une coentreprise à parts égales de fabrication de contreplaqué de feuillus en Ontario, au Canada. Elle emploie environ 1 100 personnes en Amérique du Nord.

Europe



APERÇU

Norbord est le plus grand producteur de produits de panneaux dérivés du bois au Royaume-Uni. Ses usines européennes fabriquent une gamme de panneaux OSB, de panneaux de fibres de densité moyenne (« MDF ») et de panneaux de particules pour les marchés de la construction, de l'ameublement et du bricolage. En Europe, la Société emploie environ 850 personnes et exploite trois usines au Royaume-Uni et une autre en Belgique.

TABLE DES MATIÈRES

1	Faits saillants	78	Principales informations trimestrielles	83	Glossaire
2	Lettre aux actionnaires	80	Historique des six derniers exercices	84	Conseil d'administration
5	Rendement financier de 2009	82	Principales participations dans les exploitations	85	Cadres supérieurs et information sur la Société
7	Rapport de gestion				

Faits saillants

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)	2009	2008	2007
INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS			
Rendement du capital investi (RCI)	0 %	(6) %	4 %
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires (RAPAO)	(19) %	(37) %	(11) %
Flux de trésorerie d'exploitation	(35)	(13)	15
Flux de trésorerie d'exploitation par action	(0,82)	(0,86)	1,03
CHIFFRE D'AFFAIRES NET ET BÉNÉFICE (PERTE)			
Chiffre d'affaires net	718	943	1 104
BAIIA	0	(60)	42
Bénéfice (perte)	(58)	(115)	(45)
PAR ACTION ORDINAIRE			
Bénéfice (perte) dilué(e)	(1,35)	(7,62)	(3,10)
Dividende trimestriel ⁽¹⁾	0	3,68	3,80
Prix de l'action (Bourse de Toronto) (en dollars CA)			
Haut	19,10	78,90	98,80
Bas	5,90	5,00	70,50
Fermeture	14,66	7,00	79,60
Volume quotidien moyen d'opérations sur actions (en milliers)	55	69	61
STATISTIQUES CLÉS			
Expéditions de panneaux OSB (MMpi ² - ³ / ₈ po)	3 218	4 088	4 463
Prix moyen du panneau OSB – région nord-centre (\$/Mpi ² - ⁷ / ₁₆ po)	163	172	161
Prix moyen du panneau OSB – région sud-est (\$/Mpi ² - ⁷ / ₁₆ po)	148	143	143
Prix moyen du panneau OSB – Europe (€/m ³)	168	203	240

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2008, le conseil d'administration avait déclaré 73 dividendes trimestriels consécutifs de 0,10 \$ CA l'action sur les actions ordinaires. Le 10 novembre 2008, le conseil d'administration a interrompu le paiement des dividendes trimestriels.

Le présent document comprend des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « perspective », « cibler », « planifier », « croire », « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « prévoir » ou « ne pas prévoir », « estimer », « à l'intention de », et d'autres expressions similaires, et de verbes au futur ou au conditionnel comme « pourrait » et « devrait » qui laissent entendre que certaines actions ou certains événements et résultats pourraient se produire. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de Norbord diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs.

Se reporter à l'avertissement présenté à la rubrique Énoncés prospectifs du rapport de gestion.

À nos actionnaires

Encore une fois, Norbord a dû faire face à des défis de taille en 2009. Notre rendement tout au long de l'année a cependant été meilleur que prévu.

Nous avons démarré l'exercice sur la défensive. Les marchés où nous vendons nos matériaux de construction sont demeurés extrêmement faibles en raison de la détérioration continue des activités immobilières, et ce, tant aux États-Unis qu'au Royaume-Uni. Nous avons deux priorités : la stabilisation du bilan et la conservation de liquidités.

Je suis heureux d'annoncer que des progrès notables ont été accomplis dans chacun de ces domaines.

Nous avons conclu un placement de droits de 200 millions de dollars, modifié les clauses restrictives des lignes de crédit et pris la difficile décision de suspendre le versement de dividendes. Nous sommes conscients que ces mesures ont fait reculer le cours de nos actions et, étant nous-mêmes actionnaires, nous avons de l'empathie pour vous. Ces mesures étaient toutefois nécessaires, car elles nous ont permis d'avoir accès à suffisamment de liquidités pour traverser l'un des pires ralentissements jamais vus sur le marché de l'habitation.

Aux fins de conservation de liquidités, nous avons également fermé deux de nos usines de panneaux à copeaux orientés (OSB) pour une durée indéterminée et réduit la production dans six autres usines. Durant l'exercice, nous avons globalement réduit de 40 % notre capacité de production de panneaux OSB en Amérique du Nord et de 20 % notre capacité de production de panneaux en Europe.

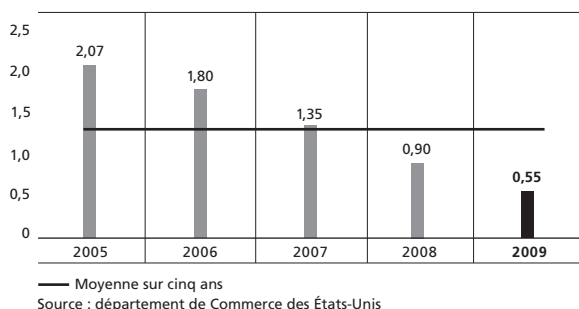
Ces mesures, conjuguées à nos initiatives de réduction des coûts indirects et à un repli marqué des prix des intrants de fabrication, ont eu une incidence favorable sur notre rendement financier. Nous avons clôturé 2009 avec un BAIIA correspondant au seuil de rentabilité et limité les pertes à 58 millions de dollars – une amélioration de 57 millions de dollars par rapport à 2008.

NORBORD BIEN PLACÉE POUR TIRER PARTI D'UNE ÉVENTUELLE REPRISE DU MARCHÉ DE L'HABITATION

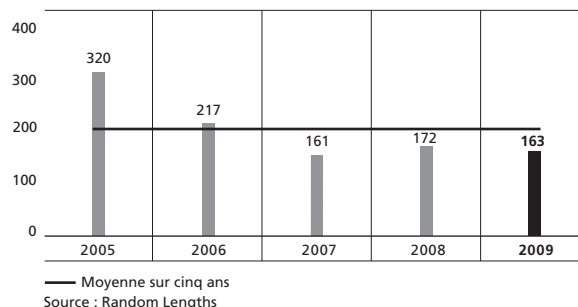
Les résultats négatifs ne sont jamais acceptables. Toutefois nous croyons que Norbord est en meilleure posture au début de 2010 qu'elle ne l'était à pareille date en 2009.

Une reprise du marché de l'habitation, quoique fragile, est évidente en Amérique du Nord. Selon certaines prévisions récentes, en 2010, le nombre de mises en chantier aux États-Unis se situera entre 0,6 million et 0,8 million. À notre avis, leur nombre devrait se situer environ à mi-chemin, ce qui représente un bond de 25 % par rapport à 2009. L'accès limité aux prêts hypothécaires, le taux de chômage élevé et un niveau sans précédent de saisies immobilières

LES MISES EN CHANTIER AUX ÉTATS-UNIS
POUR 2009 SONT INFÉRIEURES À LA
MOYENNE SUR CINQ ANS
(MILLIONS D'UNITÉS)



LES PRIX DES PANNEAUX OSB EN AMÉRIQUE
DU NORD POUR 2009 SONT INFÉRIEURS
À LA MOYENNE SUR CINQ ANS
PRIX DE RÉFÉRENCE DE LA RÉGION NORD-CENTRE (\$ US/MPI²-7/16 PO)



continueront à modérer à court terme la moindre vigueur du marché de l'habitation aux États-Unis. À plus long terme, les données fondamentales de la demande liées à la formation de nouveaux ménages et à l'immigration ramèneront tôt ou tard le nombre de mises en chantier à leur niveau des 25 dernières années, soit 1,5 million par année.

Nos usines européennes bénéficieront de la reprise économique au Royaume-Uni. Le taux de chômage diminue et l'accès au crédit a augmenté pour la plupart des acheteurs admissibles au Royaume-Uni. Nos activités tirent également profit de la faible livre sterling par rapport à l'euro, tendance qui génère à la fois davantage d'occasions de vente à l'échelle locale et de nouvelles possibilités d'exploitation pour nos entreprises établies au Royaume-Uni. Le marché de l'habitation du Royaume-Uni, contrairement à celui de l'Amérique du Nord, n'a pas accès à un important stock de maisons invendues, et la demande réprimée de logements continue de s'amplifier. Pour ces raisons, nous nous attendons à ce que la reprise du marché de l'habitation et de la demande de panneaux au Royaume-Uni surpasse celle en Amérique du Nord en 2010.

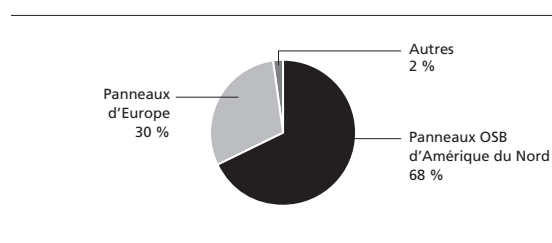
La stratégie commerciale de Norbord limite le risque lié aux habitations neuves. En 2009, nos ventes à des centres industriels et de rénovation ont réussi à limiter notre exposition au marché cyclique des habitations neuves. La croissance des ventes dans ces segments de marché sera l'une de nos priorités en 2010. Pour ce qui est de 2011 et par après, Norbord compte maintenir des liens solides avec les principaux et les meilleurs fournisseurs nationaux des constructeurs domiciliaires. Les ventes à ce segment augmenteront encore à mesure que la reprise se confirmera dans le marché de l'habitation.

Notre programme de restructuration du capital est terminé et nos ratios financiers sont stables. Nous fonctionnons bien à l'intérieur des ratios prévus aux clauses financières restrictives et croyons disposer de suffisamment de liquidités pour continuer de faire face au ralentissement du marché de l'habitation. Nous avons également été agréablement surpris par la promulgation récente aux États-Unis de la *Worker, Homeownership and Business Assistance Act*, loi qui a entraîné un remboursement d'impôts de 55 millions de dollars pour notre entreprise. Ce remboursement en espèces, reçu en janvier 2010, servira à réduire davantage notre dette.

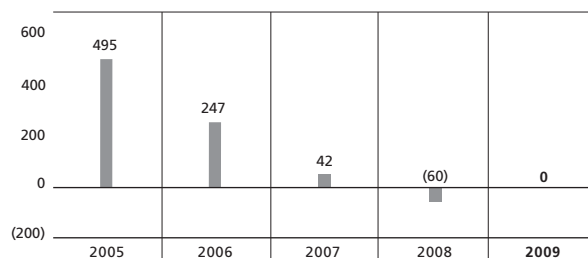
Les avantages découlant des mesures de réduction des coûts indirects sont en voie d'être réalisés. Notre structure organisationnelle, déjà frugale, a été allégée en 2009 de façon à refléter la taille plus modeste de notre entreprise. Nous avons réduit les coûts indirects de 30 % depuis 2007 en éliminant les primes, en réduisant l'effectif et en comprimant la plupart des frais de consultation et de déplacement. L'effet bénéfique global de notre décision de réduire la production pour une durée indéterminée dans deux usines de panneaux OSB se fera sentir et aura une incidence positive sur nos résultats en 2010.

« Nous croyons que Norbord est en meilleure posture au début de 2010 qu'elle ne l'était à pareille date en 2009. »

VOLUME D'EXPÉDITION DE PANNEAUX PAR MARCHÉ EN 2009



BAlIA* (EN MILLIONS DE DOLLARS US)



*Le BAlIA est une mesure financière non conforme aux PCGR et est décrit dans la section consacrée aux mesures financières non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

2009 : LES MEILLEURS RÉSULTATS DE SÉCURITÉ JAMAIS ENREGISTRÉS

En 2009, nous avons réduit notre taux d'incidents global d'environ 50 % par rapport à 2008, obtenant ainsi notre meilleur taux en regard de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) de tous les temps, soit 0,96. Les usines de Genk, en Belgique; de Cordele, en Géorgie; et de Nacogdoches, au Texas, ont chacune terminé l'exercice sans aucun incident comptabilisable. Cette amélioration notable est attribuable en partie à la participation de l'ensemble de l'entreprise au programme de leadership en matière de sécurité de Norbord. Elle reflète également notre engagement à obtenir la certification Safety Star, programme en grande partie fondé sur le programme de protection volontaire (VPP) de l'OSHA, dans toutes les usines de Norbord.

DE MEILLEURES PERSPECTIVES D'ENTREPRISE

En 2010, nous reprenons l'offensive. Les mesures de restructuration du capital sont terminées. Nous avons ajusté notre capacité de production de manière à conserver des liquidités. En ce qui a trait à la clientèle, notre stratégie a consisté à limiter notre exposition au marché des habitations neuves. De plus, le pire de la récession économique mondiale est maintenant derrière nous. La forme que prendra la reprise sur les marchés de l'habitation d'Amérique du Nord et d'Europe sera difficile à prédire, mais je crois que celle-ci s'installera et s'intensifiera tout au long de l'exercice.

Nous sommes conscients du fait que le ralentissement actuel a été pénible tant pour nos employés que pour nos actionnaires. Nous sommes toutefois persuadés de pouvoir générer des gains solides à l'intention des actionnaires, à mesure que s'installera la reprise sur les marchés de l'habitation d'Amérique du Nord et du Royaume-Uni.

Je vous remercie de votre soutien fidèle.

Le président et chef de la direction,



J. BARRIE SHINETON

« La forme que prendra la reprise sur les marchés de l'habitation d'Amérique du Nord et d'Europe sera difficile à prédire, mais je crois que celle-ci s'installera et s'intensifiera tout au long de l'exercice. »

Rendement financier de 2009

RAPPORT DE GESTION

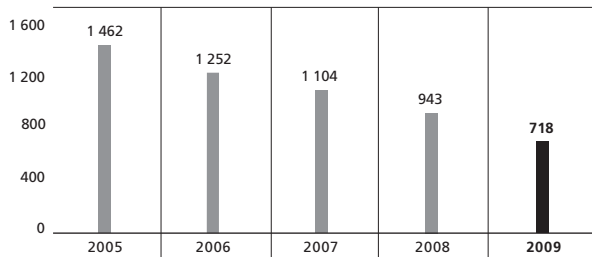
7	Introduction
8	Vue d'ensemble
9	Stratégie
11	Résumé
13	Perspectives pour 2010
14	Résultats d'exploitation
19	Intérêts, amortissement et impôts sur le bénéfice
21	Situation de trésorerie et sources de financement
23	Investissements et dessaisissements
24	Structure du capital
26	Principales informations trimestrielles
28	Résultats du quatrième trimestre
30	Arrangements hors bilan
30	Opérations entre apparentés
31	Politiques financières
32	Modifications des conventions comptables et estimations comptables importantes
34	Modifications comptables futures
34	Normes internationales d'information financière
38	Principales conventions comptables et estimations comptables importantes
40	Risques et incertitudes
44	Évaluation et changements relatifs aux contrôles internes et aux contrôles de communication à l'égard de l'information financière
44	Mesures financières non conformes aux PCGR
48	Énoncés prospectifs

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

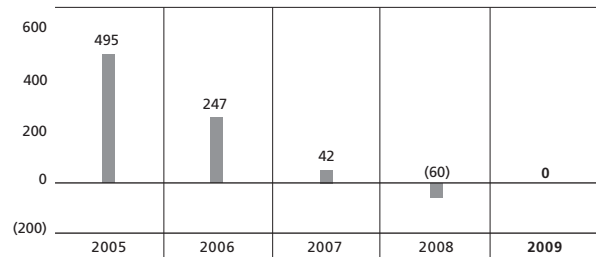
49	Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers
50	Rapport des vérificateurs
51	États consolidés des résultats
52	États consolidés des flux de trésorerie
53	Bilans consolidés
54	États consolidés des variations des capitaux propres et du résultat étendu
55	Notes afférentes aux états financiers consolidés

Vue d'ensemble du rendement financier de 2009

CHIFFRE D'AFFAIRES NET
(EN MILLIONS DE DOLLARS US)

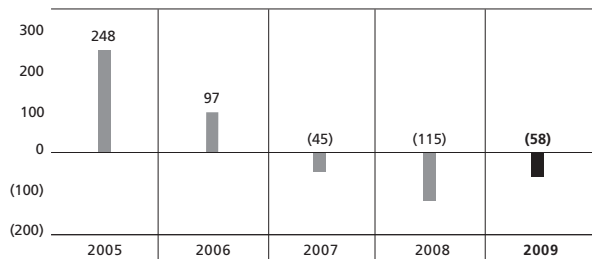


BAlIA *
(EN MILLIONS DE DOLLARS US)

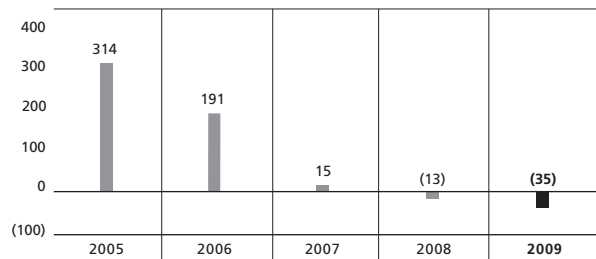


*Le BAlIA est une mesure financière non conforme aux PCGR et est décrit dans la section consacrée aux mesures financières non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

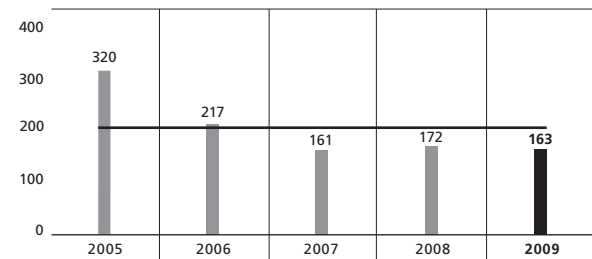
BÉNÉFICE
(EN MILLIONS DE DOLLARS US)



FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
(EN MILLIONS DE DOLLARS US)

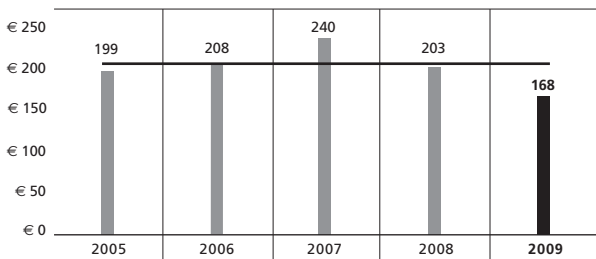


PRIX DES PANNEAUX OSB EN AMÉRIQUE DU NORD
(\$ US/Mpi²-7/16 po)



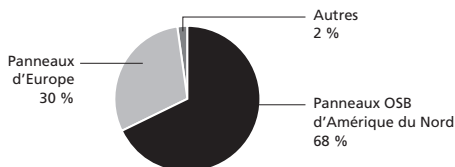
— Moyenne sur cinq ans
Source : Random Lengths

PRIX DES PANNEAUX OSB EN EUROPE
(€/m³)

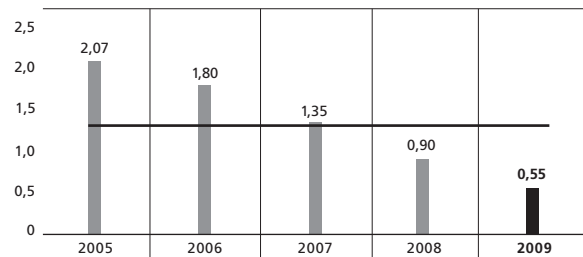


— Moyenne sur cinq ans
Source : estimations de la Société

VOLUME D'EXPÉDITION DE PANNEAUX PAR MARCHÉ EN 2009



MISES EN CHANTIER AUX ÉTATS-UNIS
(MILLIONS D'UNITÉS)



— Moyenne sur cinq ans
Source : département de Commerce des États-Unis

LE 29 JANVIER 2010

Rapport de gestion

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion passe en revue les principaux faits nouveaux qui ont eu une incidence sur le rendement de Norbord au cours de l'exercice 2009 en regard de 2008. L'information présentée dans cette section doit être lue en parallèle avec les états financiers vérifiés qui suivent le présent rapport de gestion.

Dans le présent rapport, « Norbord » signifie Norbord inc. et toutes ses filiales et ses sociétés affiliées consolidées, et « Société » signifie Norbord inc. à titre de société distincte, à moins que le contexte n'indique le contraire. « Brookfield » signifie Brookfield Asset Management Inc. ou n'importe laquelle de ses filiales ou sociétés affiliées consolidées, une partie apparentée, en vertu d'une participation majoritaire dans la Société.

Il est possible d'obtenir des renseignements additionnels sur Norbord, y compris les documents déposés publiquement par la Société, sur le site Web de la Société à l'adresse www.norbord.com ou sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) à www.sedar.com.

Certains des énoncés inclus ou intégrés par renvoi dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs sont basés sur diverses hypothèses et assujettis à divers risques. Se reporter à l'avertissement présenté à la rubrique Énoncés prospectifs.

Certaines données financières et statistiques quinquennales sont présentées afin de rehausser la compréhension des actionnaires. Les principales conventions comptables et d'autres renseignements financiers de Norbord figurent dans les états financiers vérifiés et les notes afférentes qui suivent le présent rapport de gestion. Toutes les données financières dans le rapport de gestion sont exprimées en dollars américains, à moins d'indication contraire.

En octobre 2009, le conseil d'administration de la Société a autorisé le regroupement de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la Société à raison d'une action ordinaire post-regroupement contre 10 actions ordinaires pré-regroupement. Toutes les références aux actions ordinaires et les données par action ordinaire relatives à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion ont été ajustées pour tenir compte du regroupement des actions ordinaires.

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA), la marge du BAIIA, le fonds de roulement d'exploitation, le total du fonds de roulement, le capital investi, le rendement du capital investi (RCI), le rendement de l'avoire des porteurs d'actions ordinaires (RAPAO), la dette nette, le ratio d'endettement fondé sur la valeur comptable, et le ratio d'endettement fondé sur la valeur marchande ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et sont décrits à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée aux termes des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, et il est probable qu'elles ne soient pas comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le cas échéant, un rapprochement quantitatif de la mesure financière non conforme aux PCGR et de la mesure la plus directement comparable selon les PCGR est également présenté.

VUE D'ENSEMBLE

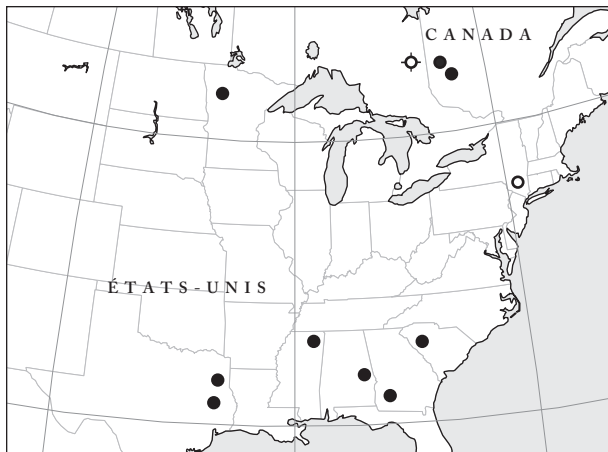
Norbord est un producteur international de panneaux dérivés du bois comptant 14 usines aux États-Unis, en Europe et au Canada.

Faisant partie des plus grands producteurs de panneaux à copeaux orientés (OSB) du monde, Norbord a une capacité annuelle de production de 5 milliards de pieds carrés (Gpi²) (3/8 po). Les principaux actifs de production de panneaux OSB de Norbord sont situés dans le sud-est des États-Unis. La Société est également un important producteur de panneaux dérivés du bois au Royaume-Uni. Norbord ne possède pas de terrains forestiers exploitables. Elle achète les fibres de bois auprès de tiers, notamment des propriétaires de terrains privés et des gouvernements, qui détiennent et gèrent des terrains forestiers exploitables. Au 31 décembre 2009, Norbord comptait environ 1 950 employés.

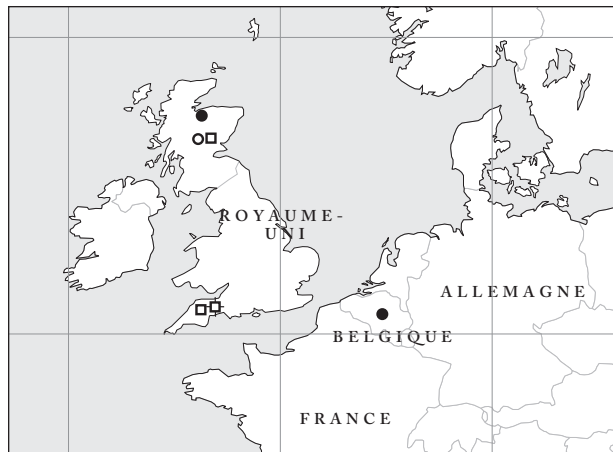
Les activités d'exploitation englobent onze usines de panneaux OSB, deux usines de panneaux de particules, une usine de panneaux de fibres de densité moyenne (MDF), une usine de contreplaqué de feuillus (coentreprise à parts égales) et une installation de fabrication de meubles. En janvier 2009, Norbord et Kruger Inc. ont formé une coentreprise à parts égales en vue de regrouper leurs activités de fabrication de contreplaqué de feuillus au Canada. Cette entreprise, True North Hardwood Plywood Inc., est considérée comme une activité secondaire et représente moins de 5 % du total du chiffre d'affaires et des actifs.

La Société présente toutes les activités d'exploitation en un seul secteur d'exploitation.

AMÉRIQUE DU NORD



EUROPE

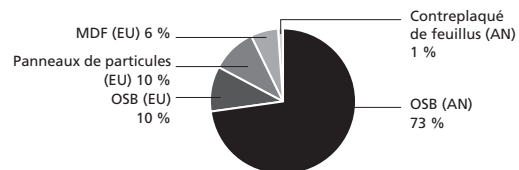


● Panneaux à copeaux orientés □ Panneaux de particules ○ Panneaux de fibres de densité moyenne ⊕ Contreplaqué de feuillus – coentreprise ⊕ Autres

PRINCIPALES UTILISATIONS FINALES POUR LES PRODUITS DE PANNEAUX DE NORBORD

OSB	MDF
<ul style="list-style-type: none"> • Construction de nouvelles habitations • Réparation et rénovation • Construction commerciale légère • Applications industrielles 	<ul style="list-style-type: none"> • Meubles • Accessoires • Menuiserie
PANNEAUX DE PARTICULES	CONTREPLAQUÉ DE FEUILLUS
<ul style="list-style-type: none"> • Construction de nouvelles habitations • Réparation et rénovation • Meubles • Accessoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Ébénisterie et accessoires • Meubles • Menuiserie

LES PANNEAUX OSB REPRÉSENTENT PRÈS DE 80 % DES ACTIVITÉS DE NORBORD



Capacité de production par produit
AN = Amérique du Nord
EU = Europe

Certains énoncés inclus dans le présent rapport de gestion sont des énoncés prospectifs qui sont basés sur diverses hypothèses et assujettis à divers risques. Se reporter à l'avertissement présenté à la rubrique Énoncés prospectifs.

STRATÉGIE

La stratégie commerciale de Norbord est entièrement axée sur le secteur des panneaux dérivés du bois, notamment les panneaux OSB, en Amérique du Nord et en Europe. Les prix et la demande du principal produit de Norbord – le panneau OSB – ont continué d’être fortement influencés par la dégradation soutenue des marchés de l’habitation des États-Unis. Cette conjoncture, sans avoir d’incidence sur la stratégie à long terme de l’entreprise, a contraint la direction à apporter certains changements aux objectifs à court terme de Norbord.

À cet égard, Norbord a accompli ce qui suit en 2009 :

Priorité pour 2009	Résultat obtenu en 2009
Conservation de l’encaisse.	<ul style="list-style-type: none"> • BAIIA correspondant au seuil de rentabilité, contre une perte de 60 M\$ en 2008. • Perte du BAIIA des usines nord-américaines limitée à 8 M\$, contre 51 M\$ en 2008. • BAIIA positif de 17 M\$ généré par les usines européennes, contre 4 M\$ en 2008. • Réduction de la capacité de production des usines nord-américaines et européennes respectivement de 40 % et de 20 %, afin de maîtriser les coûts et de conserver l’encaisse.
Stabilisation du bilan.	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien du fonds de roulement d’exploitation à des niveaux minimaux. • Conclusion d’un placement de droits de 200 M\$. • Modifications aux lignes de crédit renouvelables de 205 M\$ – prolongeant l’échéance et assouplissant les clauses financières restrictives. • Regroupement d’actions ordinaires.

Les mesures prises par Norbord aux fins de restructuration du capital, de limitation des pertes et de conservation de l’encaisse ont permis de stabiliser le bilan de la Société, élément important de la stratégie financière de Norbord.

À la fin de l’exercice, la Société disposait de liquidités inutilisées de 241 millions de dollars, son ratio d’endettement était de 58 %, selon la valeur comptable, et sa valeur corporelle nette s’élevait à 334 millions de dollars. La direction estime que, grâce à son rendement opérationnel supérieur et à une gestion prudente de son bilan, Norbord devrait avoir accès aux marchés financiers publics et privés, selon les conditions des marchés des capitaux.

Les priorités stratégiques de Norbord demeurent inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent et le tableau suivant résume les résultats obtenus en 2009 dans chaque domaine :

Priorité stratégique	Résultat obtenu en 2009
1. Développer une culture de la sécurité de calibre mondial.	<ul style="list-style-type: none"> • Obtention d'un taux OSHA (Occupational Safety and Health Administration) comptabilisable record de 0,96, rehaussant le rendement en matière de sécurité de 50 %. • Obtention de la recommandation du Voluntary Protection Program (VPP) à l'usine de Guntown, au Mississippi, faisant passer à trois le nombre d'usines accréditées, dont Cordele, en Géorgie, et Nacogdoches, au Texas.
2. Accroître la production de panneaux OSB.	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des possibilités de croissance dans le secteur de la production de panneaux OSB au moyen d'acquisitions. • Réusinage d'équipement majeur à l'usine de Joanna, en Caroline du Sud, pour améliorer l'efficacité de la production.
3. Posséder des actifs de qualité supérieure et à faible coût.	<ul style="list-style-type: none"> • Dessaisissement d'actifs secondaires de production de panneaux MDF (usine de Deposit, dans l'État de New York). • Établissement d'une coentreprise visant des actifs secondaires de fabrication de contreplaqué de feuillus (usine de Cochrane, en Ontario). • Réduction continue des coûts indirects; diminution de 30 % par rapport à 2007.
4. Favoriser une culture d'exploitation axée sur la marge.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorations des marges de 29 M\$, y compris des réductions des frais de vente, frais généraux et dépenses administratives, en dépit d'une baisse de 20 % du volume de production.
5. Se concentrer sur les clients avec un potentiel de croissance.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition limitée aux panneaux OSB du secteur de l'habitation par l'accroissement des ventes auprès des grandes surfaces et des clients industriels. • Lancement de Pinnacle^{MC}, un revêtement de sol à haut rendement, et Trubord^{MC}, un revêtement mural commercial.
6. Répartir le capital avec rigueur.	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation du programme d'investissement à 14 M\$.

RÉSUMÉ

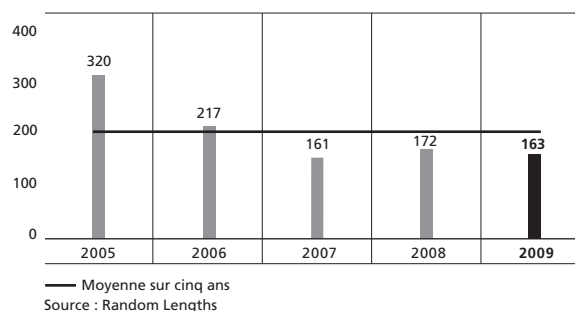
(en millions de dollars US, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)	2009	2008	2007	2006	2005
Rendement du capital investi (RCI)	0 %	(6) %	4 %	25 %	53 %
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires (RAPAO)	(19) %	(37) %	(11) %	20 %	46 %
Flux de trésorerie d'exploitation	(35)	(13)	15	191	314
Flux de trésorerie d'exploitation par action	(0,82)	(0,86)	1,03	13,36	21,36
Chiffre d'affaires net	718	943	1 104	1 252	1 462
BAIIA	0	(60)	42	247	495
Bénéfice (perte)	(58)	(115)	(45)	97	248
Bénéfice (perte) par action (dilué(e))	(1,35)	(7,62)	(3,10)	6,74	16,11
Dividende par action ordinaire	0	3,68	3,80	12,47	11,30
Total de l'actif	1 043	1 044	1 404	1 299	1 328
Dette à long terme	471	542	480	480	440
Dette nette	454	477	547	460	285
Ratio d'endettement, valeur marchande	48 %	32 %	30 %	27 %	17 %
Ratio d'endettement, valeur comptable	58 %	61 %	60 %	51 %	35 %
Expéditions (MMpi²-³/₈ po)					
Panneaux OSB	3 218	4 088	4 463	4 289	4 136
Panneaux de particules ⁽¹⁾	319	398	631	643	583
Panneaux MDF	365	435	494	525	545
Prix indicatifs du panneau OSB					
Prix moyen du panneau OSB					
Région nord-centre (\$/Mpi ² - ⁷ / ₁₆ po)	163	172	161	217	320
Région sud-est (\$/Mpi ² - ⁷ / ₁₆ po)	148	143	143	219	338
Europe (€/m ³)	168	203	240	208	199

(1) Exclut les panneaux de particules utilisés à l'interne (127 MMpi², 114 MMpi², 138 MMpi², 178 MMpi², 183 MMpi² pour chacune des périodes, respectivement).

Les remous financiers des deux dernières années se sont stabilisés et certains économistes considèrent que, sur le plan technique, la récession aux États-Unis et au Royaume-Uni est terminée. Toutefois, le taux de chômage élevé et l'accès limité au crédit hypothécaire ont continué de freiner l'amorce d'une véritable reprise sur les marchés de l'habitation des États-Unis et du Royaume-Uni en 2009. La stratégie de Norbord axée sur la diversification géographique s'est avérée efficace en 2009, une reprise modérée s'étant manifestée sur le marché européen avant celui d'Amérique du Nord.

Les fluctuations de la demande de panneaux structuraux et des prix des panneaux OSB en Amérique du Nord sont des variables qui ont une grande influence sur les résultats de Norbord. En Amérique du Nord, les prix des panneaux OSB sont demeurés à des creux cycliques tout au long de l'exercice, reflet de la baisse soutenue du nombre de mises en chantier aux États-Unis. En Amérique du Nord en 2009, les prix de référence moyens ont atteint 163 \$ le millier de pieds carrés (Mpi²) (⁷/₁₆ po dans la région nord-centre), ce qui est largement inférieur à la moyenne sur cinq ans de 207 \$ le Mpi². Norbord a procédé à des réductions de

LES PRIX DES PANNEAUX OSB EN AMÉRIQUE DU NORD POUR 2009 SONT INFÉRIEURS À LA MOYENNE SUR CINQ ANS
PRIX DE RÉFÉRENCE DE LA RÉGION NORD-CENTRE (\$ US/MPI²-⁷/₁₆ PO)



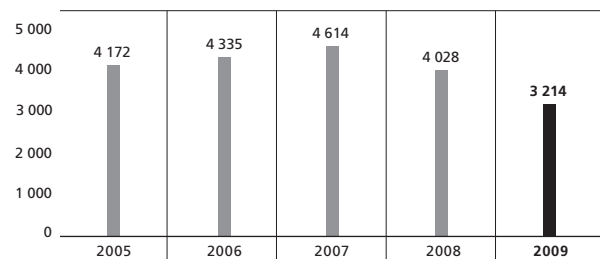
Certains énoncés inclus dans le présent rapport de gestion sont des énoncés prospectifs qui sont basés sur diverses hypothèses et assujettis à divers risques. Se reporter à l'avertissement présenté à la rubrique Énoncés prospectifs.

production en Amérique du Nord aux fins de conservation de l'encaisse et de gestion des niveaux de stocks à la suite d'une baisse de la demande de panneaux OSB. En 2009, les usines de panneaux OSB de Norbord en Amérique du Nord ont été exploitées à 60 % de leur capacité, comparativement à 80 % en 2008.

Norbord a pris des mesures pour se préparer à faire face à un ralentissement du marché de l'habitation en réduisant les coûts et en privilégiant un portefeuille de produits à marge plus élevée. Le programme d'amélioration des marges (PAM) a aidé Norbord à améliorer sa position concurrentielle, générant plus de 136 millions de dollars en économies au cours des cinq dernières années, y compris 29 millions de dollars en 2009. Le PAM mesure l'amélioration des marges par rapport à l'exercice précédent en fonction de prix et de taux de change constants. Ces gains ont contribué à contrebalancer la hausse des prix des intrants et la baisse de la demande à l'échelle de l'industrie.

Le BAIIA de Norbord a correspondu au seuil de rentabilité en 2009, comparativement à un BAIIA négatif de 60 millions de dollars en 2008. Les marges du BAIIA ont été de 0 % pour 2009, alors qu'elles avaient représenté un résultat négatif de 6 % à l'exercice précédent. La Société a essuyé une perte de 58 millions de dollars, ou 1,35 \$ l'action, en 2009, par rapport à une perte de 115 millions de dollars, ou 7,62 \$ l'action, en 2008. Le RCI avant impôts a atteint en moyenne un taux de 0 % pour 2009, comparativement à un taux négatif de 6 % pour 2008. Le RCI est une mesure du rendement financier, axée sur les flux de trésorerie et l'utilisation efficace des capitaux. Étant donné que Norbord exerce ses activités dans un secteur cyclique en ce qui touche les produits de base, Norbord se sert du RCI au long du cycle pour comparer les activités sur le plan de l'efficacité de la gestion et de la viabilité des produits. Au cours des cinq derniers exercices, Norbord a obtenu un RCI annuel moyen de 15 %.

VOLUME DE PRODUCTION DE PANNEAUX OSB DE NORBORD (MMpi^{2-3/8} po)



La baisse des prix de l'énergie à l'échelle mondiale et les initiatives de réduction des coûts ont été les principaux facteurs à l'origine de l'amélioration du BAIIA en 2009. Les activités nord-américaines de Norbord liées aux panneaux OSB ont généré des BAIIA plus élevés d'un exercice à l'autre pour chacun des trimestres, à l'exception du deuxième trimestre de 2009, l'amélioration saisonnière des prix ayant été plus tardive. Dans l'ensemble, il s'agit d'un résultat positif et notable à la lumière d'un fléchissement de la demande, de réductions de la production plus importantes et des volumes et prix d'expédition moindres. Les activités européennes de Norbord ont généré un BAIIA positif à chacun des trimestres de 2009. Le second semestre de 2009 a été relativement plus solide, les activités européennes ayant bénéficié d'une légère hausse de l'activité dans le secteur résidentiel et d'une croissance dans celui du bricolage.

Au cours des cinq dernières années, les activités d'exploitation et celles de restructuration du capital ont généré respectivement près de 500 millions de dollars et 200 millions de dollars en flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie ont servi à transformer la Société d'une société de produits forestiers canadienne traditionnelle en chef de file mondial du secteur des panneaux structuraux. Entre-temps, Norbord a investi 350 millions de dollars en dépenses en immobilisations dans le but d'accroître ses activités, et a versé environ 400 millions de dollars en dividendes en espèces aux actionnaires, dont deux dividendes exceptionnels de 1,00 \$ CA l'action.

Les marchés devraient demeurer difficiles en 2010 alors que la reprise économique mondiale tente péniblement de démarrer. Norbord dispose de suffisamment de ressources en capital pour émerger de cette crise cyclique sans précédent en tant que chef de file. À plus long terme, les données démographiques sous-jacentes continueront de générer une forte demande pour des habitations neuves. En outre, la direction estime que les activités nord-américaines et européennes de Norbord assurent une diversification des marchés et des secteurs géographiques tout au long du cycle, tout en tirant parti de la solidité de Norbord à titre de producteur de panneaux.

PERSPECTIVES POUR 2010

Norbord exerce ses activités dans un marché extrêmement volatil. Les résultats de 2010 continueront d'être influencés par trois facteurs substantiellement indépendants de la volonté de la Société : les prix des intrants de fabrication (énergie, résine et fibre), le nombre de mises en chantier et les prix des panneaux.

Des signes précoces de reprise économique commencent à poindre en Amérique du Nord et en Europe. La direction est d'accord avec les prévisions voulant que l'économie nord-américaine continuera à se redresser tout au long de l'exercice, quoique à un rythme plus lent que celui habituellement observé au début d'une reprise. Les mesures de relance gouvernementales, notamment celles visant les activités dans le secteur du logement, devraient continuer à avoir une influence positive sur la demande de matériaux de construction.

Au Royaume-Uni, de nombreux indicateurs clés du secteur du logement commencent également à s'améliorer. La progression du taux de chômage s'atténue et la disponibilité du crédit s'améliore pour la plupart des emprunteurs qualifiés. Le creux cyclique des mises en chantier et la pénurie systémique de logements au Royaume-Uni ont eu pour effet d'intensifier la demande comprimée pour des logements. En outre, la vigueur de l'euro par rapport à la livre sterling a stimulé les possibilités de ventes sur le territoire continental européen et a également ralenti l'afflux d'importations de ce territoire vers le Royaume-Uni. Ces tendances devraient se maintenir à court terme.

Les taux de chômage élevés et l'accessibilité restreinte au crédit hypothécaire pour les acheteurs d'une première maison aux États-Unis et au Royaume-Uni continueront toutefois à limiter la reprise à court terme des activités dans le secteur de l'habitation et de la demande de panneaux qui en découle. Le nombre élevé de saisies immobilières aux États-Unis demeure également un enjeu important. Au Royaume-Uni, la conclusion prématurée de différentes mesures de relance gouvernementales visant le secteur du logement et une hausse des faibles taux d'intérêt actuels pourraient également nuire à la reprise des activités de ce secteur.

Norbord persiste à croire que le faible niveau actuel d'activité dans le secteur du logement nord-américain est insoutenable et qu'une reprise surviendra tôt ou tard. Selon la National Association of Home Builders, la demande de logements attribuable à l'immigration, à la formation de nouveaux ménages et au remplacement d'habitations nécessitera une moyenne annuelle de 1,8 million de mises en chantier pour les dix prochaines années. Selon de récentes prévisions, le nombre de mises en chantier aux États-Unis se situera entre 0,6 million et 0,8 million en 2010 et selon Norbord, il se situera probablement au milieu de cette fourchette. S'il s'élevait à 0,7 million, le nombre prévu de mises en chantier de 2010 serait de 25 % supérieur au creux historique de 0,55 million atteint en 2009.

En Europe, Norbord croit que la modeste reprise enregistrée dans les secteurs du bricolage et du logement au second semestre de 2009 se poursuivra à court terme. Il faut noter, toutefois, que les conditions météorologiques extrêmes observées au premier trimestre de 2010 ont eu un effet défavorable temporaire sur la disponibilité des billes dans les usines de Norbord du Royaume-Uni et les activités de construction dans l'ensemble du Royaume-Uni.

L'allègement marqué des prix des intrants découlait de prix de l'énergie mondiaux moindres au premier semestre de 2009. Les prix ont commencé à grimper au cours du second semestre de l'exercice. Selon la direction, les prix des produits de base continueront d'augmenter en 2010 avec la reprise économique, bien qu'ils ne devraient pas retourner aux sommets atteints à la fin de 2008.

Norbord limitera les dépenses en immobilisations à 10 millions de dollars en 2010, à moins que des améliorations soutenues du marché n'appuient un niveau d'investissement accru. Les projets seront limités aux initiatives visant à améliorer la sécurité, la qualité et les coûts de Norbord.

De l'avis de la direction, la courbe des coûts de fabrication de l'industrie s'est stabilisée, la capacité à coût élevé ayant été réduite au cours des deux dernières années. Norbord continue de croire que sa stratégie consistant à privilégier les grandes surfaces et les clients industriels nord-américains a réduit son exposition au marché cyclique des habitations neuves. En outre, grâce à son éventail d'usines, Norbord est en mesure de fournir un service efficient à tous ses clients, peu importe la région géographique. En conséquence, Norbord continue de croire qu'elle continue d'occuper une position concurrentielle enviable au sein de l'industrie.

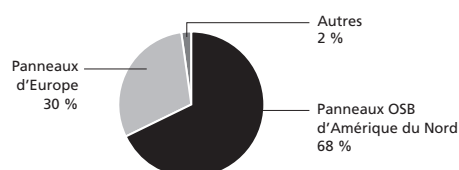
RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en millions de dollars US)	2009	2008	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires net	718 \$	943 \$	1 104 \$	1 252 \$	1 462 \$
BAIIA	0	(60)	42	247	495
Marge du BAIIA	0 %	(6) %	4 %	20 %	34 %
Amortissement	48	68	88	94	89
Investissements dans les immobilisations corporelles	14	27	36	160	115
Expéditions de panneaux OSB (MMpi ^{2-3/8} po)	3 218	4 088	4 463	4 289	4 136
Prix moyen du panneau OSB					
Région nord-centre (\$/Mpi ^{2-7/16} po)	163	172	161	217	320
Région sud-est (\$/Mpi ^{2-7/16} po)	148	143	143	219	338
Europe (€/m ³)	168	203	240	208	199

Marchés

L'Amérique du Nord est le principal marché pour les produits de Norbord. Les panneaux OSB en Amérique du Nord représentent 68 % des volumes de panneaux expédiés par Norbord. Par conséquent, la volatilité des prix des panneaux OSB en Amérique du Nord a une influence majeure sur les résultats d'exploitation. Les panneaux européens, qui représentent 30 % du volume des expéditions, ont également une influence, quoique moindre, sur les résultats de Norbord.

VOLUME D'EXPÉDITION DE PANNEAUX PAR MARCHÉ EN 2009



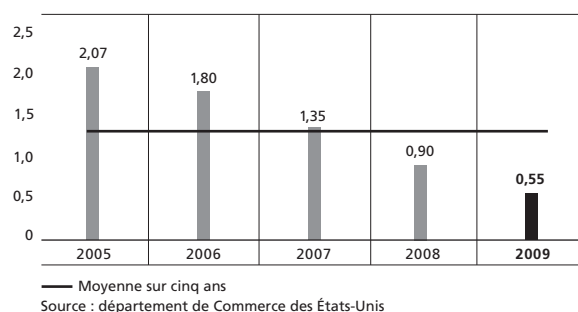
Expéditions par marché (MMpi ^{2-3/8} po)	Amérique du Nord	Europe	Total 2009	Total 2008
Panneaux OSB	2 640	578	3 218	4 088
Panneaux MDF	77	288	365	435
Contreplaqué de feuillus ⁽¹⁾	—	319	319	398

(1) Exclut les panneaux de particules utilisés à l'interne (127 MMpi^{2-3/8} po en 2009; 114 MMpi^{2-3/8} po en 2008).

Amérique du Nord

La dégradation du marché de l'habitation des États-Unis amorcée en 2006 a atteint un creux sans précédent en 2009. Le manque de crédit disponible aux États-Unis conjugué à un nombre sans précédent de saisies immobilières et à des stocks élevés d'habitations neuves et existantes a entraîné une érosion prolongée et marquée du nombre de mises en chantier. Ce déclin du marché de l'habitation s'est accéléré au-delà du creux et de la durée caractérisant normalement les ralentissements cycliques de ce marché, en raison de l'instabilité imprévue des marchés financiers mondiaux. Les prix des panneaux OSB ont commencé à remonter vers la fin de 2009 en raison des réductions de l'exploitation forestière imputables au mauvais temps et des faibles stocks de panneaux OSB dans la chaîne d'approvisionnement. La demande a également été soutenue par le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation de 8 500 dollars à l'approche de

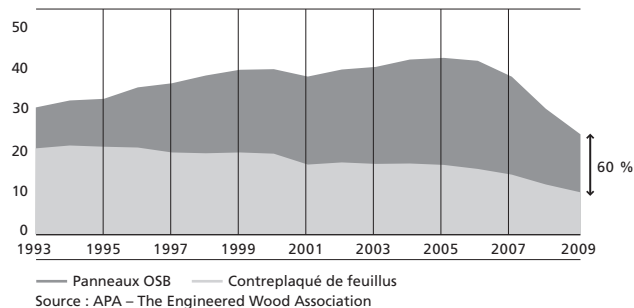
LES MISES EN CHANTIER AUX ÉTATS-UNIS POUR 2009 SONT INFÉRIEURES À LA MOYENNE SUR CINQ ANS (MILLIONS D'UNITÉS)



l'échéance initiale de novembre 2009. Cet incitatif fiscal a récemment été élargi de façon à inclure l'ensemble des acheteurs de maison et a été prolongé jusqu'à juin 2010.

La construction de nouvelles habitations demeure la principale utilisation des panneaux OSB en Amérique du Nord, comptant pour environ 45 % de la demande de panneaux OSB en 2009. Le nombre de mises en chantier aux États-Unis s'est établi à 0,55 million en 2009, en recul par rapport à 0,9 million en 2008, à 1,3 million en 2007 et à 1,8 million en 2006. Afin de mieux illustrer l'ampleur du déclin, 100 000 mises en chantier représentent environ 1 Gpi² (3/8 po) de panneaux OSB.

LES PANNEAUX OSB COMPTENT POUR 60 % DE LA PRODUCTION DE PANNEAUX STRUCTURAUX EN AMÉRIQUE DU NORD (Gpi²-3/8 po)



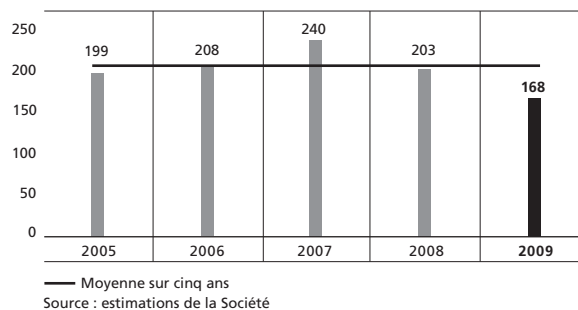
Selon l'APA - The Engineered Wood Association, la demande nord-américaine de panneaux OSB s'est élevée à environ 14 Gpi² (3/8 po) en 2009, soit 55 % de la capacité de production de panneaux OSB de l'industrie. Les panneaux OSB continuent de représenter près de 60 % du total de la demande de panneaux structuraux nord-américaine. En 2009, les usines nord-américaines de panneaux OSB de Norbord ont été exploitées à environ 60 % de leur capacité, comparativement à 80 % en 2008.

En Amérique du Nord, les prix de référence moyens dans la région nord-centre pour les panneaux OSB ont atteint 163 \$ le Mpi² (7/16 po) en 2009, comparativement à un prix moyen de 172 \$ en 2008. Dans la région du sud-est, où est concentrée environ 55 % de la capacité nord-américaine de production de panneaux OSB de Norbord, les prix ont été nettement inférieurs que dans la région nord-centre, atteignant en moyenne 148 \$ le Mpi² en 2009, contre 143 \$ le Mpi² en 2008.

Europe

La crise économique amorcée aux États-Unis s'est propagée à l'échelle planétaire à l'automne de 2008 et s'est poursuivie en 2009. La confiance des consommateurs et les dépenses, en ce qui a trait au logement et à la plupart des autres secteurs économiques, se sont nettement détériorées durant le premier semestre de l'exercice et ont montré des signes de modération au quatrième trimestre. Au Royaume-Uni, où est concentrée la majorité des actifs européens de Norbord, le nombre de mises en chantier a reculé de 20 % d'un exercice à l'autre. Toutefois, une amélioration graduelle a été observée au second semestre de l'exercice, les prix des habitations augmentant de 6 % en décembre 2009 par rapport à l'exercice précédent. Dans ce marché de demande réduite, les usines européennes de Norbord ont fonctionné à 80 % de leur capacité durant l'exercice, comparativement à 85 % en 2008, afin de limiter les coûts et d'abaisser le fonds de roulement lié à l'exploitation.

LES PRIX DES PANNEAUX OSB EN EUROPE POUR 2009 SONT INFÉRIEURS À LA MOYENNE SUR CINQ ANS PRIX DES PANNEAUX OSB EN EUROPE (€/m²)



Les prix de vente moyens d'un exercice à l'autre de Norbord ont reculé en 2009 en raison de marchés des panneaux extrêmement faibles, particulièrement au premier semestre de l'exercice. Les prix moyens européens ont perdu 20 % pour les panneaux OSB, 6 % pour les panneaux de particules et 16 % pour les panneaux MDF. Les prix des trois principales gammes de produits se sont stabilisés au milieu de l'exercice et les prix des panneaux OSB ont commencé à remonter au quatrième trimestre. Les prix plus vigoureux des panneaux OSB s'expliquent par une demande plus forte, des stocks extrêmement faibles d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement européenne, ainsi que par les prix élevés du contreplaqué importé. Par conséquent, à la fin de l'exercice, le carnet de commandes européen de Norbord pour des panneaux OSB était garni jusqu'au premier trimestre de 2010, et les prix étaient en hausse de plus de 6 % par rapport au quatrième trimestre de 2009.

Certains énoncés inclus dans le présent rapport de gestion sont des énoncés prospectifs qui sont basés sur diverses hypothèses et assujettis à divers risques. Se reporter à l'avertissement présenté à la rubrique Énoncés prospectifs.

Le raffermissement de l'euro par rapport à la livre sterling a stimulé les possibilités de vente au Royaume-Uni et ralenti l'afflux d'importations du territoire continental européen au profit des exploitations de Norbord au Royaume-Uni.

L'usine de South Molton de Norbord de fabrication de meubles en pièces détachées à assembler a généré de très bons résultats en 2009. Cette usine a été avantagée par la faillite d'un important détaillant de meubles en pièces détachées à la fin de 2008, laquelle a entraîné une hausse des ventes et une absorption des parts de marché par les principaux clients de Norbord en 2009.

La dynamique de marché de l'industrie des panneaux dérivés du bois en Europe est très différente de celle en Amérique du Nord. Une des principales raisons à cela est le fait que la proportion de mises en chantier d'habitations à charpente en bois est beaucoup plus modeste en Europe. Cependant, la part de marché des charpentes en bois a augmenté dans l'ensemble de l'Europe depuis 10 ans et cette tendance devrait se poursuivre.

Chiffre d'affaires

	Chiffre d'affaires net (en millions de dollars US)		Expéditions (MMpi ^{2-3/8} po)		Revenu moyen net obtenu par les usines ⁽⁴⁾ (en dollars US par Mpi ^{2-3/8} po)	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Panneaux OSB ⁽¹⁾	473 \$	618 \$	3 218	4 088	147 \$	151 \$
Panneaux de particules ⁽²⁾	48	81	319	398	150	204
Panneaux MDF	71	110	365	435	196	253
Autres ⁽³⁾	126	134				
Total	718 \$	943 \$				

⁽¹⁾ Inclut le chiffre d'affaires net en Europe de 103 millions de dollars (142 millions de dollars en 2008).

⁽²⁾ Exclut les panneaux de particules utilisés à l'interne (127 MMpi^{2-3/8} po en 2009; 114 MMpi^{2-3/8} po en 2008).

⁽³⁾ L'élément Autres comprend les poutrelles en I, les produits stratifiés, les composants de meubles et les unités d'ameublement prêtes à monter.

⁽⁴⁾ Le revenu net moyen obtenu par les usines est calculé en divisant le chiffre d'affaires net par les volumes des expéditions.

Pour l'exercice, le chiffre d'affaires net s'est élevé à 718 millions de dollars, comparativement à 943 millions de dollars en 2008, ce qui représente une diminution globale d'environ 25 %. Le chiffre d'affaires net en Amérique du Nord a régressé de 25 %, principalement en raison des volumes d'expédition de panneaux OSB moins élevés. Le chiffre d'affaires net en Europe a diminué de 20 %, principalement en raison des prix des panneaux plus faibles.

Production

(MMpi ^{2-3/8} po)	2009	2008	2007	2006	2005
Panneaux OSB	3 214	4 028	4 614	4 335	4 172
Panneaux de particules	450	475	795	794	777
Panneaux MDF	353	437	492	517	555

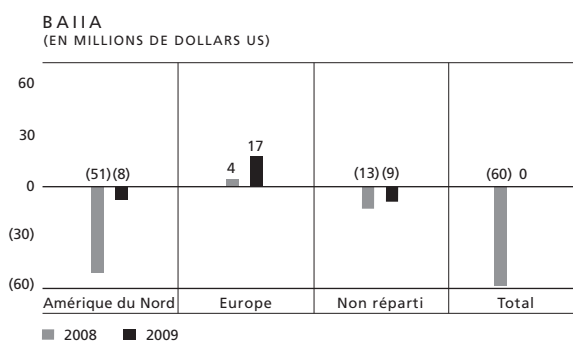
La Société a continué de réduire sa production en 2009 afin de maximiser les bénéfices et de gérer les niveaux de stocks. Le volume de production des panneaux OSB en Amérique du Nord a fléchi d'environ 25 % par rapport à 2008. En 2008, la production de panneaux OSB nord-américaine avait perdu environ 20 % par rapport à 2007 (exclusion faite de l'incidence de la mise en service de la nouvelle chaîne de production de panneaux OSB à Cordele, achevée en 2007). Les volumes de production de panneaux européens, lesquels englobent les panneaux OSB, les panneaux de particules et les panneaux MDF, ont diminué de 5 % par rapport à 2008. En 2008, ces volumes avaient reculé de 20 % par rapport à 2007, exclusion faite de l'incidence de la fermeture de la chaîne de fabrication de panneaux de particules à l'usine de Genk (voir Investissements et dessaisissements).

Les usines nord-américaines de panneaux OSB ont tourné à 60 % de leur capacité en 2009, comparativement à 80 % en 2008. En Europe, les usines ont fonctionné à 80 % de leur capacité en 2009, comparativement à 85 % en 2008. En janvier 2009, Norbord a annoncé que des fermetures pour des périodes indéterminées viseraient ses usines de panneaux OSB de Huguley, en Alabama, et de Jefferson, au Texas. Ces deux usines représentent environ 20 % de la capacité de production annuelle de panneaux OSB de Norbord en Amérique du Nord. En juin 2009, Norbord a réduit les calendriers de production à ses usines de panneaux OSB de Cordele, en Géorgie, et de Guntown, au Mississippi. En tout, environ 270 employés ont été touchés par ces décisions. Les faibles conditions du marché et la demande réduite étaient les principaux facteurs à l'origine de ces décisions, nécessaires aux fins de limitation des coûts et de gestion du fonds de roulement lié à l'exploitation.

En 2009, Norbord s'est départie de ses actifs secondaires liés aux panneaux MDF de Deposit, dans l'État de New York (voir Investissements et dessaisissements), et a formé une contreprise pour ses activités secondaires liées au contreplaqué de feuillus de Cochrane, en Ontario (voir Vue d'ensemble).

Résultats d'exploitation

Le BAIIA de Norbord a atteint le seuil de rentabilité en 2009, contre un BAIIA négatif de 60 millions de dollars en 2008. Environ 40 millions de dollars de l'amélioration d'un exercice à l'autre ont été générés par les activités nord-américaines de Norbord liées aux panneaux OSB. Les activités nord-américaines liées aux panneaux OSB ont généré un BAIIA négatif de 6 millions de dollars, comparativement à un BAIIA négatif de 46 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui constitue une amélioration d'un exercice à l'autre de 40 millions de dollars. Les activités européennes de Norbord liées aux panneaux ont généré un BAIIA positif de 17 millions de dollars, soit une amélioration de 13 millions de dollars d'un exercice à l'autre. D'autres produits nord-américains, lesquels incluent les panneaux MDF et le contreplaqué de feuillus, ont généré un BAIIA négatif de 2 millions de dollars, contre un BAIIA négatif de 5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les frais indirects du siège social non répartis se sont élevés à 9 millions de dollars, soit une réduction de 4 millions de dollars d'un exercice à l'autre.

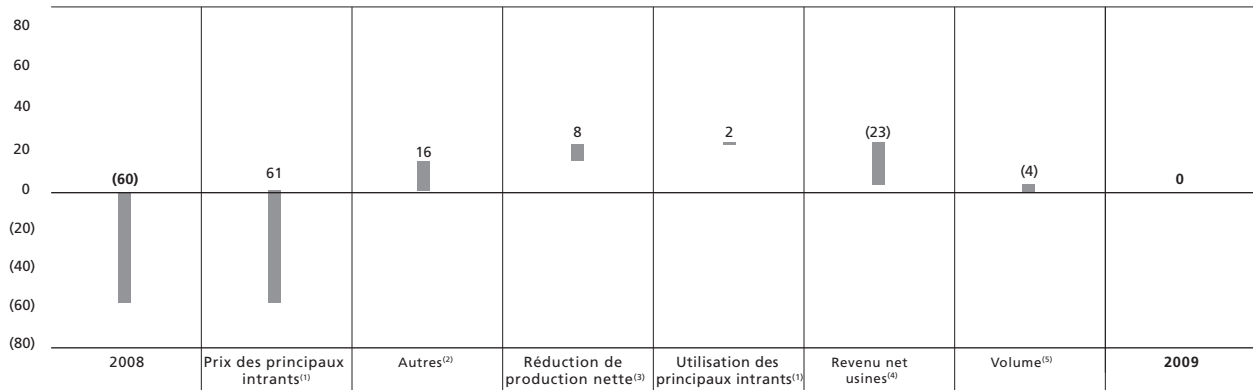


L'amélioration d'un exercice à l'autre liée aux panneaux OSB de l'Amérique du Nord a principalement été observée au second semestre de 2009. Les activités nord-américaines liées aux panneaux OSB ont généré un BAIIA de 11 millions de dollars au second semestre de 2009, comparativement à un BAIIA négatif de 17 millions de dollars au premier semestre de 2009. L'embellie saisonnière des prix des panneaux OSB, survenant depuis toujours au deuxième trimestre, a été retardée, les prix des panneaux OSB étant en moyenne plus élevés de 18 \$, ou 12 %, au second semestre par rapport au premier semestre de 2009. Les volumes d'expédition de panneaux OSB ont été d'environ 12 % plus élevés au second semestre qu'au premier. Dans des conditions normales, un ralentissement saisonnier et des prix en légère baisse sont prévus au quatrième trimestre. Cette année, les prix sont demeurés stables en raison du temps extrêmement pluvieux dans le sud des États-Unis qui a nui à la disponibilité des billes et à leur approvisionnement, des faibles stocks de panneaux OSB dans la chaîne d'approvisionnement et d'une demande légèrement plus ferme avant les échéances des mesures fiscales incitatives aux États-Unis. De plus, les réductions de production dans les usines de Huguley, en Alabama, et de Jefferson, au Texas, se sont traduites par des pertes moindres d'un exercice à l'autre.

À l'instar de l'Amérique du Nord, les activités européennes ont généré des résultats plus solides au second semestre de 2009, contribuant pour 12 millions de dollars au BAIIA total de 17 millions de dollars de l'exercice. Les prix plus faibles des principaux intrants et les mesures de réduction des coûts ont concouru à l'amélioration des résultats d'un exercice à l'autre en dépit du recul des prix des panneaux. Les prix moyens en Europe ont diminué de 20 % pour les panneaux OSB, de 6 % pour les panneaux de particules et de 16 % pour les panneaux MDF en raison des marchés exceptionnellement faibles du début de 2009. Cependant, les prix de ces produits se sont orientés en hausse au second semestre de 2009.

Les composantes de la variation du BAIIA sont résumées dans le graphique ci-après.

LA BAISSA DU PRIX DES PRINCIPAUX INTRANTS FAIT AUGMENTER LE BAIIA
BAIIA (EN MILLIONS DE DOLLARS US)



(1) Les principaux intrants comprennent la fibre, la résine et l'énergie.

(2) La catégorie Autres inclut les autres variations, notamment la main-d'œuvre et les avantages sociaux, les fournitures et l'entretien et l'incidence du change.

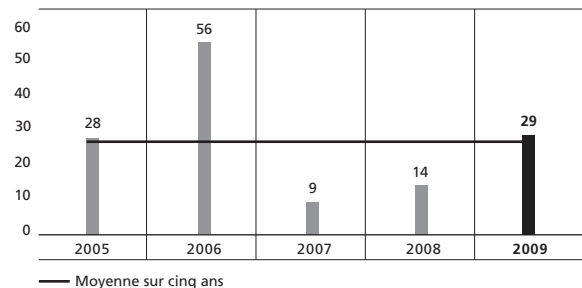
(3) Le montant net de la réduction de production correspond à l'incidence nette de la variation du BAIIA liée à la réduction pour une durée indéterminée de la production des usines nord-américaines de panneaux OSB de Jefferson, au Texas, et de Huguley, en Alabama.

(4) La variation du revenu net obtenu par les usines représente la variation des prix obtenus pour l'ensemble des produits. Le revenu net obtenu par les usines est calculé en divisant le chiffre d'affaires net par les volumes des expéditions.

(5) La variation du volume témoigne des variations du volume des expéditions pour l'ensemble des produits.

La baisse marquée du prix des principaux intrants a amélioré les résultats de Norbord de 61 millions de dollars en 2009. Les prix mondiaux des produits de base ont commencé à fléchir vers la fin de 2008, cette tendance se poursuivant tout au long du premier semestre de 2009. Les prix des intrants ont atteint un creux au troisième trimestre de 2009 et devraient être orientés en hausse en 2010. Les prix de la résine, de la fibre et de l'énergie, lesquels représentent 70 % des coûts de production de Norbord, ont augmenté considérablement durant la période de cinq ans précédant 2009. Les gains découlant du PAM de 29 millions de dollars en 2009, mesurés par rapport à ceux de 2008 selon des prix et des taux de change constants, ont limité

LES GAINS DÉCOULANT DU PAM AIDENT À CONTREBALANCER L'INCIDENCE DE LA HAUSSE DES PRIX DES INTRANTS À L'ÉCHELLE DU SECTEUR
GAINS LIÉS AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES MARGES (PAM)
(EN MILLIONS DE DOLLARS US)



l'incidence que des prix d'intrants moins élevés ont eue sur les bénéfices en 2009. Les contributions au PAM portaient notamment sur des initiatives de réduction de l'utilisation des principaux intrants et des initiatives liées aux fournitures d'exploitation et d'entretien et leur utilisation. En outre, les initiatives de réduction des coûts visant les coûts contrôlables et discrétionnaires ont entraîné une diminution des coûts indirects. En 2009, la Société a entrepris des initiatives de redimensionnement en réponse à la faiblesse des marchés. En conséquence, les coûts liés aux indemnités de départ et les frais connexes se sont élevés à quelque 3 millions de dollars en 2009.

En Amérique du Nord, les coûts de production par panneau OSB engagés par Norbord en 2009 ont diminué de 7 % par rapport à l'exercice précédent en raison du recul des prix des principaux intrants, ce qui a été partiellement contrebalancé par des volumes de production moindres. L'incidence directe sur les coûts d'exploitation de la hausse des prix de l'énergie prévue en 2010 sera limitée, la totalité de l'énergie thermique utilisée par Norbord pour la production de panneaux OSB étant produite en brûlant de l'écorce et d'autres biomasses. Le gaz naturel et l'électricité comblent le reste des besoins en énergie de Norbord. Norbord continue de chercher des moyens d'améliorer son autosuffisance énergétique.

Les activités européennes de Norbord sont touchées d'une façon disproportionnée par la hausse des prix mondiaux de l'énergie et des prix de la résine parce que la production européenne de Norbord nécessite plus de résine et d'énergie. Un certain nombre d'initiatives ont été entreprises afin de contrer ces tensions sur les coûts, notamment la fermeture permanente d'une chaîne de fabrication de panneaux de particules à l'usine de Genk en 2008 et l'installation de systèmes d'énergie thermique de biomasse aux usines de panneaux OSB de Genk et de panneaux MDF de Cowie, en Écosse, en 2007.

INTÉRÊTS, AMORTISSEMENT ET IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

(en millions de dollars US)	2009	2008	2007	2006	2005
Intérêts créditeurs et autres produits	– \$	3 \$	5 \$	3 \$	5 \$
Intérêts débiteurs	(36)	(49)	(49)	(29)	(30)
Amortissement	(48)	(68)	(88)	(94)	(89)
Recouvrement (charge) d'impôts	33	95	45	(17)	(133)

Intérêts

En 2009, les intérêts créditeurs et les autres produits ont diminué par rapport aux résultats des exercices précédents en raison des soldes de trésorerie moyens moins élevés. En 2007, la Société disposait de soldes de trésorerie moyens plus élevés, en raison surtout de l'émission de 200 millions de dollars de billets de premier rang réalisée en 2007 afin de financer le remboursement des débentures échéant en 2008.

En 2009, les intérêts débiteurs étaient de 13 millions de dollars inférieurs à ceux de l'exercice précédent en raison de trois principaux facteurs. Premièrement, Norbord a remboursé des emprunts contractés dans le cadre des lignes de crédit renouvelables consenties de la Société et de la facilité de crédit de Brookfield avec le produit tiré du placement de droits (le « placement ») conclu au premier trimestre de 2009. Deuxièmement, les taux d'intérêt moyens en 2009 étaient moins élevés qu'en 2008 en raison des faibles taux de la Réserve fédérale américaine. Et troisièmement, les intérêts plus élevés en 2008 étaient imputables au remboursement des débentures à 8 ⅛ % au premier trimestre de 2008.

Le taux d'intérêt effectif sur les obligations liées aux emprunts de Norbord, y compris l'incidence des swaps de taux d'intérêt, était de 6,1 % au 31 décembre 2009, comparativement à 6,2 % à la fin de l'exercice précédent. Environ 32 % de la dette nette de Norbord était assujettie à des taux d'intérêt variables au cours de l'exercice, comparativement à 40 % pour l'exercice précédent.

De temps à autre, la Société peut réviser les taux de son portefeuille de swaps de taux d'intérêt afin de gérer de façon plus efficace ses risques de flux de trésorerie et de crédit. Les gains ou les pertes réalisés, le cas échéant, sont reportés et amortis sur la durée résiduelle de la dette à l'égard de laquelle les swaps ont été désignés comme couvertures. Au 31 décembre 2009, des gains de 6 millions de dollars avaient été reportés et inclus dans la valeur comptable de la dette à long terme au bilan consolidé. Un amortissement de 2 millions de dollars en 2009, et de 3 millions de dollars en 2008, a été inclus dans les intérêts débiteurs.

Amortissement

En 2009, la charge d'amortissement était moins élevée qu'en 2008 en raison de la révision prospective de l'estimation de l'amortissement du matériel de production; le 29 mars 2009, la Société a délaissé la méthode de l'amortissement linéaire pour la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation (voir Modifications des conventions comptables et Estimations comptables importantes). Cette révision d'estimation s'est traduite par une réduction de la charge d'amortissement de 12 millions de dollars en 2009. Ce changement a été amené par la fluctuation constante des volumes de production et la fermeture pour une durée indéterminée des usines de panneaux OSB de Jefferson, au Texas, et de Huguley, en Alabama. La méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation procure de façon prospective une méthode de répartition des coûts de production plus logique et plus systématique, comme la variation des charges d'amortissement reflète les variations des niveaux de production des usines.

Impôts sur le bénéfice

Un recouvrement d'impôts de 33 millions de dollars a été comptabilisé en 2009 sur une perte avant impôts de 91 millions de dollars. Le taux d'imposition effectif de 36 % est supérieur au taux d'imposition prévu par la loi, surtout en raison de la différence des taux appliqués aux activités à l'étranger et des fluctuations des valeurs relatives des devises.

Après l'exercice par Brookfield de son privilège de souscription de base en vertu du placement de droits du 24 décembre 2008 (voir Structure du capital), la participation de Brookfield dans la Société a augmenté, atteignant environ 60 %. Au 31 décembre 2008, la législation fiscale canadienne interdisait le recours aux pertes en capital pour mettre à l'abri les gains en capital réalisés au cours des périodes fiscales subséquentes à la date de la prise de contrôle. À la suite de la prise de contrôle par Brookfield aux fins de l'impôt canadien, des actifs d'impôts futurs de 8 millions de dollars ont été imputés aux bénéfices non répartis au quatrième trimestre de 2008 en lien avec des reports prospectifs de pertes en capital non disponibles aux fins d'utilisation future au Canada. Ces caractéristiques fiscales ont été rétablies et prises en compte dans l'état des résultats de 2009, conformément à la loi fiscale canadienne qui était pratiquement en vigueur au cours de l'exercice. La loi fiscale pratiquement en vigueur permet de déduire les pertes en capital disponibles des gains latents intégrés tirés de certains actifs admissibles à la date de la prise de contrôle.

De 2004 à 2006, Norbord a versé 234 millions de dollars en impôts sur le bénéfice et en impôts connexes, principalement en Amérique du Nord. En 2009, 2008 et 2007, la Société a eu droit à des remboursements d'impôts de 10 millions de dollars, de 85 millions de dollars et de 33 millions de dollars, respectivement, liés au report rétrospectif de pertes et à des versements excédentaires. En novembre 2009, le gouvernement des États-Unis a promulgué la loi intitulée *The Worker, Homeownership and Business Assistance Act*, laquelle prolonge l'actuelle période de report rétrospectif de pertes des É.-U., la faisant passer de deux à cinq ans en ce qui a trait aux pertes d'exploitation nettes de 2008 ou à celles de 2009. En conséquence, la Société a effectué le report rétrospectif de ses pertes de 2008 et avait enregistré des impôts nets à recouvrer d'environ 55 millions de dollars au 31 décembre 2009. Ce remboursement d'impôts a été reçu après la fin de l'exercice.

Au 31 décembre 2009, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales d'exploitation d'environ 11 millions de livres sterling et de 45 millions d'euros pour ses activités au Royaume-Uni et en Belgique, respectivement. Ces pertes peuvent être reportées prospectivement de façon indéfinie pour réduire le bénéfice imposable futur. La Société dispose de pertes fiscales d'exploitation de 53 millions de dollars canadiens et de 117 millions de dollars américains pour ses activités au Canada et aux États-Unis, respectivement, venant à échéance en 2028 et 2029. En outre, la Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement (CII) d'environ 7 millions de dollars canadiens pour réduire ses impôts futurs canadiens exigibles. Les CII viennent à échéance entre 2010 et 2020. Les reports prospectifs de pertes et les crédits pourraient servir au cours des prochains exercices à éliminer des impôts autrement exigibles et amélioreront les flux de trésorerie futurs. Certaines économies d'impôts futurs ont été constatées à titre d'impôts futurs dans les états financiers consolidés. Une provision pour moins-value a été constatée pour les actifs d'impôts futurs qui, de l'avis de la direction, ont peu de chances d'être réalisés.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

(en millions de dollars US, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)	2009	2008	2007	2006	2005
Flux de trésorerie d'exploitation	(35) \$	(13) \$	15 \$	191 \$	314 \$
Flux de trésorerie d'exploitation par action	(0,82)	(0,86)	1,03	13,36	21,36
Fonds de roulement lié à l'exploitation	(42)	(53)	23	–	19
Total du fonds de roulement	36	(20)	240	53	172
Investissements dans les immobilisations corporelles	14	27	36	160	115
Ratio d'endettement, valeur marchande	48 %	32 %	30 %	27 %	17 %
Ratio d'endettement, valeur comptable	58 %	61 %	60 %	51 %	35 %

À la fin de l'exercice, les liquidités inutilisées de la Société s'élevaient à 241 millions de dollars, dont 170 millions de dollars en lignes de crédit renouvelables, 50 millions de dollars au titre de la facilité de crédit de Brookfield et 21 millions de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie. Norbord n'a aucun investissement dans le marché américain des prêts hypothécaires à risque élevé ou des titres à taux du marché monétaire ni dans le marché canadien du papier commercial adossé à des créances et n'a aucune exposition directe à ces marchés.

La dette à long terme en cours de la Société a une durée moyenne pondérée de 4,4 ans. Au 31 décembre 2009, la dette nette de Norbord s'établissait à 446 millions de dollars, ce qui inclut la dette à long terme de 467 millions de dollars, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 21 millions de dollars.

Lignes de crédit renouvelables

En avril 2009, la Société a terminé les modifications à ses lignes de crédit renouvelables consenties. Selon ces modifications, un engagement global de 205 millions de dollars a été prolongé jusqu'en mai 2011 et porte intérêt aux taux du marché monétaire majorés d'une marge qui varie en fonction de la cote de crédit de la Société. Les lignes de crédit sont garanties par une charge de premier rang grevant les stocks de panneaux OSB et les immobilisations corporelles de Norbord en Amérique du Nord. Ce privilège est partagé proportionnellement avec les détenteurs des débentures échéant en 2012, des billets de premier rang échéant en 2017 et la facilité de crédit de Brookfield.

Les lignes de crédit sont assorties de deux clauses financières restrictives trimestrielles : valeur corporelle nette minimale de 250 millions de dollars et ratio d'endettement maximal fondé sur la valeur comptable de 70 %. À compter du 1^{er} janvier 2011, la clause restrictive abaissera à 60 % le ratio d'endettement maximal fondé sur la valeur comptable. La dette nette comprend la dette totale moins les retraits effectués sur la facilité de crédit de Brookfield moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, plus les lettres de crédit émises. Au 31 décembre 2009, la valeur corporelle nette de la Société se chiffrait à 334 millions de dollars et la dette nette aux fins des clauses financières restrictives était de 454 millions de dollars. Le ratio d'endettement fondé sur la valeur comptable était de 58 %.

Au 31 décembre 2009, la Société avait prélevé 27 millions de dollars en espèces sur ses lignes de crédit renouvelables et utilisé 8 millions de dollars pour des lettres de crédit; la Société disposait de 170 millions de dollars pour combler ses besoins en liquidités à court terme.

Placement de droits

Le 6 janvier 2009, en vertu d'une convention de souscription garantie conclue relativement au placement de droits déposé en novembre 2008, la Société a reçu un produit brut d'environ 120 millions de dollars (voir Structure du capital). Les frais d'émission d'actions, y compris la commission d'engagement versée à Brookfield et correspondant à 1 % du produit brut tiré du placement, se sont élevés à environ 2 millions de dollars. Le produit net tiré du placement a été affecté au remboursement des retraits effectués dans le cadre de la facilité de crédit de Brookfield et des lignes de crédit renouvelables.

Facilité de crédit de Brookfield

Parallèlement aux modifications apportées aux lignes de crédit renouvelables décrites plus haut, la Société a modifié sa facilité de crédit avec Brookfield. La facilité a été ramenée de 100 millions de dollars à 50 millions de dollars, porte un taux d'intérêt égal au plus élevé des suivants : 8 % ou taux US de base majoré de ½ %, arrivera à échéance en juin 2011 et est subordonnée aux lignes de crédit renouvelables. Tout retrait dans le cadre de cette facilité est comptabilisé à titre d'élément de la valeur corporelle nette aux fins des clauses financières restrictives. En janvier 2009, la Société a remboursé la somme de 35 millions de dollars de la facilité de crédit de Brookfield au moyen du produit généré par le placement (voir Structure du capital). Au 31 décembre 2009, la facilité demeurait non utilisée. Les intérêts débiteurs et la commission d'engagement sur la facilité s'élevaient à moins de 1 million de dollars pour l'exercice (4 millions de dollars en 2008).

Billets de premier rang échéant en 2017

En février 2007, la Société a émis 200 millions de dollars en billets de premier rang échéant en 2017 portant intérêt à 6,45 % et comportant une clause de coupon à taux croissant lié à la cote de crédit. Au 31 décembre 2009, le taux d'intérêt était de 7,95 % (7,95 % en 2008). En 2009, le taux d'intérêt moyen était de 7,95 % (7,61 % en 2008). Ces billets ont été émis afin de financer le remboursement de débetures échéant en mars 2008.

Autres liquidités et sources de financement

Le fonds de roulement lié à l'exploitation, comprenant les débiteurs et les stocks moins les créditeurs et les charges à payer, a augmenté de 11 millions de dollars durant l'exercice pour s'établir à un montant négatif de 42 millions de dollars à la fin de l'exercice, contre un montant négatif de 53 millions de dollars au 31 décembre 2008. Cette augmentation du fonds de roulement lié à l'exploitation découle principalement des débiteurs plus élevés, des créditeurs moins élevés et du produit moindre découlant de la titrisation des débiteurs. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par une baisse des stocks de matières premières et de matériel d'exploitation. L'augmentation des débiteurs est imputable aux réductions de production moins nombreuses effectuées à la fin de 2009 par rapport à l'exercice précédent. Les stocks moins élevés de matières premières et de matériel d'exploitation sont imputables aux initiatives de réduction mises en œuvre par la Société en 2009. La Société souhaite réduire au minimum la quantité de capital détenue dans le fonds de roulement d'exploitation et a pris des mesures pour le maintenir à des niveaux minimaux durant l'exercice.

Les soldes des débiteurs de 2009 et de 2008 excluent des débiteurs de 62 millions de dollars et de 68 millions de dollars, respectivement, vendus dans le cadre d'une facilité de titrisation (voir Arrangements hors bilan). La facilité a été fixée à 50 millions de dollars en novembre 2007, puis haussée à 85 millions de dollars en juillet 2008. En dépit du contexte économique difficile, les mesures de rendement de Norbord liées aux débiteurs concordent avec celles des périodes antérieures.

Au 31 décembre 2009, le fonds de roulement total, qui comprend le fonds de roulement lié à l'exploitation plus la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les impôts sur le bénéfice à recouvrer, s'élevait à 36 millions de dollars, comparativement à un montant négatif de 20 millions de dollars l'exercice précédent. L'accroissement est attribuable au fonds de roulement lié à l'exploitation et aux impôts sur le bénéfice à recouvrer plus élevés à la fin de l'exercice considéré. À la suite de la prolongation de la période de report rétrospectif de pertes aux États-Unis, laquelle est passée de deux à cinq ans, la Société a imputé rétrospectivement ses pertes de 2008 aux exercices précédents et comptabilisé des impôts nets à recouvrer de quelque 55 millions de dollars au 31 décembre 2009 (voir Intérêts, amortissement et impôts sur le bénéfice). Ce remboursement d'impôts a été reçu après la fin de l'exercice.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont établis à 35 millions de dollars, ou 0,82 \$ l'action, en 2009, alors qu'ils s'élevaient à 13 millions de dollars, ou 0,86 \$ l'action, en 2008. En 2009, les intérêts débiteurs et un accroissement du fonds de roulement lié à l'exploitation ont été partiellement contrebalancés par des remboursements d'impôts en espèces de 10 millions de dollars. En 2008, les pertes du BAIIA et la charge non récurrente liée au règlement d'un litige ont été partiellement contrebalancées par une diminution du fonds de roulement lié à l'exploitation et des remboursements d'impôts en espèces de 85 millions de dollars.

Le 10 novembre 2008, la Société a annoncé la suspension des versements de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires jusqu'à nouvel ordre. Aucun dividende n'a été versé en 2009. En 2008, des dividendes de 33 millions de dollars ont été versés en espèces et 23 millions de dollars ont été versés dans le cadre du Régime de réinvestissement des dividendes (RRD) de la Société. Le RRD permet aux actionnaires canadiens de choisir de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires.

La Société a essuyé une perte de 2 millions de dollars à l'égard de ses couvertures d'investissements nets, comparativement à un gain de 26 millions de dollars en 2008. La perte réalisée et le gain réalisé ont été contrebalancés par un gain latent et une perte latente sur les investissements nets couverts.

Le tableau suivant résume le total des décaissements futurs au titre des obligations contractuelles :

Obligations contractuelles (en millions de dollars US)	Total	Paiements exigibles par période			
		Moins de un an	De un à trois ans	De quatre à cinq ans	Après cinq ans
Dette à long terme, y compris les intérêts	629 \$	31 \$	327 \$	32 \$	239 \$
Obligations d'achat	91	34	28	5	24
Contrats de location-exploitation	7	2	2	1	2
Total	727 \$	67 \$	357 \$	38 \$	265 \$

Note : Le tableau ci-dessus ne comprend pas les obligations liées aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires de retraite dont il est question à la rubrique Principales conventions comptables et estimations – Régimes de retraite à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET DESSAISISSEMENTS

Investissements dans les immobilisations corporelles

(en millions de dollars US)	2009	2008	2007	2006	2005
Accroissement de la productivité	4 \$	3 \$	20 \$	32 \$	34 \$
Environnement	6	13	2	6	28
Entretien	4	11	11	18	14
Nouvelles installations et grand projet d'agrandissement	–	–	–	97	38
Intérêts capitalisés	–	–	3	7	1
Total	14 \$	27 \$	36 \$	160 \$	115 \$

En 2009, les investissements dans les immobilisations corporelles ont été limités à 14 millions de dollars, soit environ 30 % de la dotation aux amortissements. Norbord a procédé à un réusinage d'équipement majeur à l'usine de Joanna, en Caroline du Sud, pour améliorer l'efficacité de la production.

En 2008 et en 2007, les investissements dans les immobilisations corporelles ont été limités à des projets essentiels en raison des conditions de marché. En 2006 et en 2005, les investissements dans les immobilisations corporelles ont été importants, la Société ayant profité de ses résultats solides pour accroître la capacité à l'usine de Cordele, accélérer la mise en œuvre de projets d'immobilisations à rendement plus élevé, particulièrement ceux axés sur les économies énergétiques et l'amélioration de la production, et répondre aux exigences relatives aux règlements Maximum Achievable Control Technology (MACT). La deuxième chaîne de production de panneaux OSB à l'usine de Cordele, en Géorgie, achevée dans les délais et à l'intérieur du budget en décembre 2006, est l'une des installations de fabrication de panneaux OSB les plus grandes et les plus efficaces au monde. L'agrandissement a ajouté une capacité de production de près de 550 Mpi² (3/8 po) à un coût en capital de 135 millions de dollars et a permis d'augmenter de 15 % la capacité de production nord-américaine de panneaux OSB de Norbord.

Les investissements de Norbord pour 2010 dans les immobilisations corporelles devraient se limiter à 10 millions de dollars pour les projets d'investissement essentiels et seront financés à même les fonds en caisse, les flux de trésorerie liés à l'exploitation et, au besoin, des retraits sur les lignes de crédit renouvelables consenties de la Société ou la facilité de crédit de Brookfield.

Dessaisissements

En novembre 2009, Norbord a vendu son usine secondaire de production de panneaux MDF de Deposit, dans l'État de New York, à un tiers pour un produit de 2 millions de dollars. Environ 90 employés ont été touchés par cette décision. En 2009, la Société a inscrit une provision de 4 millions de dollars essentiellement pour la dépréciation de certains stocks et immobilisations corporelles jusqu'à leur valeur nette de réalisation.

En mars 2008, la chaîne de fabrication de panneaux de particules de Genk a été définitivement fermée. Les activités de la chaîne de fabrication de panneaux OSB de l'usine de Genk n'ont pas été touchées. La chaîne de fabrication de panneaux de particules reposait sur une technologie plus ancienne et était considérée comme secondaire au moment de l'acquisition de l'usine en 2004. Norbord avait acquis l'usine de Genk dans le but d'étendre sa présence sur le marché européen des panneaux OSB et, par conséquent, la plus grande partie du prix d'acquisition a été attribuée à la chaîne de fabrication de panneaux OSB. En 2008, la Société a enregistré une provision de 4 millions de dollars en lien avec les indemnités de départ découlant de la fermeture permanente d'une chaîne de fabrication de panneaux de particules à l'usine de Genk, en Belgique. La provision était pratiquement entièrement payée en 2008.

STRUCTURE DU CAPITAL

Données sur les actions ordinaires au 31 décembre	2009	2008	2007	2006	2005
Actions en circulation (en millions)	43,2	26,9	14,7	14,4	14,5
Dividendes (en millions de dollars US)	0 \$	56 \$	55 \$	178 \$	166 \$
Cours du marché à la fin de l'exercice (en dollars CA)	14,66	7,00	79,60	89,10	122,50

Au 29 janvier 2010, il y avait 43,2 millions d'actions ordinaires en circulation. En 2009, Norbord a affiché un rendement total de 109 % sur ses actions, comparativement à une perte de 86 % en 2008, alors que les dividendes de 0,40 \$ CA ont été contrebalancés par un recul du cours de l'action. Le volume quotidien moyen d'actions négociées en 2009 s'est établi à environ 55 000 actions, par rapport à approximativement 70 000 actions en 2008.

Placement de droits

Le 17 novembre 2008, la Société a déposé un prospectus simplifié définitif auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada dans le cadre du placement pour un produit brut de quelque 200 millions de dollars (240 millions de dollars canadiens). Dans le cadre du placement, la Société a distribué des droits aux actionnaires admissibles existants aux fins de l'acquisition de 272,6 millions d'unités au prix de 0,88 \$ CA l'unité. À la suite du regroupement d'actions, chaque unité consistait en un dixième d'une action ordinaire et en un demi-bon de souscription d'une action ordinaire (bon de souscription). Dix bons de souscription permettent à leur porteur de souscrire une action ordinaire au prix de 13,60 \$ CA à tout moment avant le 24 décembre 2013.

Le 24 décembre 2008, conformément aux privilèges de souscription de base et supplémentaire, la Société a émis 11,0 millions d'actions ordinaires et 54,8 millions de bons de souscription à l'intention des actionnaires ayant exercé des droits en vertu du placement, pour un produit brut de 79 millions de dollars (96 millions de dollars canadiens).

Le 6 janvier 2009, aux termes d'une convention de souscription garantie conclue dans le cadre du placement, Brookfield a convenu d'acquérir la totalité des unités qui ne sont pas par ailleurs souscrites par d'autres actionnaires de la Société en contrepartie d'une commission d'engagement correspondant à 1 % du produit brut tiré du placement. Brookfield a fait l'acquisition de 16,3 millions d'actions ordinaires et de 81,5 millions de bons de souscription en vertu de la convention de souscription garantie pour un produit brut de 120 millions de dollars (144 millions de dollars canadiens). Les frais d'émission d'actions, y compris la commission d'engagement versée à Brookfield, se sont élevés à 2 millions de dollars.

Le produit net tiré du placement a été affecté au remboursement des retraits effectués dans le cadre de la facilité de crédit de Brookfield et des lignes de crédit renouvelables.

Regroupement d'actions

Le 29 avril 2009, les actionnaires de la Société ont adopté une résolution spéciale approuvant la modification des statuts constitutifs mis à jour de Norbord aux fins de regroupement de ses actions ordinaires émises et en circulation à raison d'une action ordinaire post-regroupement pour chaque tranche de 10 actions ordinaires pré-regroupement. Les actionnaires de la Société ont autorisé le conseil à effectuer le regroupement d'actions, lorsque celui-ci jugerait que c'était dans l'intérêt supérieur de la Société, au plus tard le 31 octobre 2009.

Le 13 octobre 2009, le conseil d'administration de la Société a autorisé le regroupement de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Société le 16 octobre 2009. Les actions de la Société ont commencé à être négociées sur une base consolidée le 21 octobre 2009. Le nombre d'actions ordinaires en circulation a été réduit, passant de 431,8 millions à 43,2 millions, de manière à refléter l'incidence du regroupement d'actions ordinaires. Toutes les références aux actions ordinaires et les données par action ordinaire relatives à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion ont été ajustées pour tenir compte du regroupement d'actions ordinaires.

Bons de souscription

Au 31 décembre 2009, il y avait 136,3 millions de bons de souscription en cours. En raison du regroupement d'actions, dix bons de souscription permettent à leur porteur de souscrire une action ordinaire au prix de 13,60 \$ CA à tout moment avant le 24 décembre 2013.

Options sur actions

Au 31 décembre 2009, des options sur 1,3 million d'actions ordinaires étaient en cours, sur lesquelles environ 15 % des droits étaient acquis. Les prix d'exercice des options en cours se situent entre 0,10 \$ CA et 111,30 \$ CA. Les options viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2018. Par suite du regroupement d'actions, les prix d'exercice et les options en cours ont été ajustés selon un facteur de 10. En 2009, les actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions de la Société ont totalisé moins de 0,1 million et généré un produit inférieur à 1 million de dollars.

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars US, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)	2009				2008			
	4 ^e trim.	3 ^e trim.	2 ^e trim.	1 ^{er} trim.	4 ^e trim.	3 ^e trim.	2 ^e trim.	1 ^{er} trim.
MESURES DE RENDEMENT CLÉS								
Rendement du capital investi (RCI)	3 %	5 %	(1) %	(7) %	(12) %	(4) %	0 %	(9) %
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires (RAPAO)	(12) %	(8) %	(19) %	(29) %	(45) %	(28) %	(48) %	(37) %
Flux de trésorerie d'exploitation	16	15	39	(105)	(12)	(8)	88	(81)
Flux de trésorerie d'exploitation par action	0,37	0,35	0,90	(2,49)	(0,75)	(0,54)	5,95	(5,51)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET ET BÉNÉFICE (PERTE)								
Chiffre d'affaires net	196	192	174	156	191	256	262	234
BAIIA	6	10	(2)	(14)	(28)	(9)	1	(24)
Bénéfice (perte)	(11)	(7)	(18)	(22)	(30)	(18)	(36)	(31)
PAR ACTION ORDINAIRE								
Bénéfice (perte) De base et dilué(e)	(0,25)	(0,16)	(0,42)	(0,52)	(1,88)	(1,20)	(2,43)	(2,11)
STATISTIQUES CLÉS								
Expéditions de panneaux OSB (MMpi ² - ³ / ₈ po)	855	861	814	688	891	1 124	1 114	959
Prix moyen du panneau OSB								
Région nord-centre (\$/Mpi ² - ⁷ / ₁₆ po)	172	178	146	154	170	201	179	137
Région sud-est (\$/Mpi ² - ⁷ / ₁₆ po)	154	157	140	139	137	158	155	121
Europe (€/m ³)	168	163	163	183	190	196	210	220

Les facteurs saisonniers, comme les conditions climatiques et les projets de construction, influent sur les résultats trimestriels. La demande du marché varie de façon saisonnière, la construction domiciliaire et les travaux de réparation et de rénovation représentant les principales utilisations des produits de Norbord, et est généralement plus forte au printemps et en été. Le mauvais temps peut également limiter l'accès aux chantiers forestiers, ce qui peut influencer sur l'approvisionnement en fibres des exploitations de Norbord. Ces facteurs, ainsi que les conditions mondiales de l'offre et de la demande, influent sur les volumes des expéditions et les prix des produits de base.

Le fonds de roulement lié à l'exploitation est habituellement constitué au premier trimestre de l'exercice en raison, principalement, des achats de stocks de billes dans les régions nordiques d'Amérique du Nord et d'Europe. Les billes sont généralement utilisées au printemps et à l'été. Le fonds de roulement lié à l'exploitation fluctue également en fonction du moment du paiement des coupons d'obligations aux premier et troisième trimestres.

Les prix et la demande du panneau OSB en Amérique du Nord sont d'importantes variables influant sur la comparabilité des résultats de Norbord au cours des huit derniers trimestres. Les variations du bénéfice au cours de cette période reflètent les fluctuations des prix et de la demande des panneaux OSB en Amérique du Nord. La Société estime que l'incidence annualisée d'une fluctuation de 10 \$ le Mpi² (⁷/₁₆ po) du prix du panneau OSB en Amérique du Nord sur le BAIIA correspondrait à environ 36 millions de dollars, ou environ 0,09 \$ par action, pour un fonctionnement à pleine capacité. Les variations de prix régionales, tout particulièrement dans le sud des États-Unis, font du prix de référence de la région nord-centre un substitut utile, bien qu'imparfait, pour l'ensemble des prix des panneaux OSB en Amérique du Nord. En outre, les primes obtenues sur les produits à valeur ajoutée, l'incidence de l'écart des prix à l'égard du maintien d'un carnet de commandes et les rabais de gros et de volume se traduisent par un écart entre les prix obtenus par rapport au prix de référence.

Les prix mondiaux élevés des produits de base ont entraîné des tendances à la hausse pour ce qui est des coûts des principaux intrants, principalement l'énergie, la fibre et la résine et la cire, pendant la majeure partie de 2008. Les tendances à la baisse des prix mondiaux de l'énergie ont considérablement allégé les tensions sur les coûts au premier semestre de 2009, les prix atteignant un creux au second semestre de 2009. La direction croit que les prix des produits de base seront orientés à la hausse en 2010, sans toutefois retrouver les sommets atteints à la fin de 2008.

L'exposition de Norbord au dollar canadien est relativement peu importante en raison de sa présence manufacturière comparativement faible au Canada, soit 13 % de sa capacité de production de panneaux. La Société estime qu'une hausse de 0,01 \$ US de la valeur du dollar canadien aurait un effet négatif sur le BAIIA annuel d'environ 1 million de dollars quand les usines de panneaux OSB canadiennes sont exploitées à pleine capacité.

Parmi les éléments non liés aux activités courantes qui ont eu une incidence importante sur les résultats trimestriels, notons les suivants :

Provision pour activités secondaires – Aux troisième et quatrième trimestres de 2009, la Société a enregistré une provision de 3 millions de dollars avant impôts (0,04 \$ par action) et de 1 million de dollars avant impôts (0,02 \$ par action), respectivement, en lien avec la vente de son usine secondaire de fabrication de panneaux MDF de Deposit, dans l'État de New York (voir Investissements et dessaisissements). Pour le premier trimestre de 2008, les résultats de la Société comprenaient une charge avant impôts de 4 millions de dollars (0,20 \$ par action) en lien avec les indemnités de départ découlant de la fermeture permanente d'une chaîne de fabrication de panneaux de particules à l'usine de Genk (voir Investissements et dessaisissements).

Charge d'amortissement – Au deuxième trimestre de 2009, la Société a adopté la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation pour ses actifs de production, ce qui s'est traduit par une réduction de la charge d'amortissement de 4 millions de dollars avant impôts (0,06 \$ par action) pour les deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2009 (voir Modifications des conventions comptables et estimations comptables importantes).

Recouvrement d'impôts – Au premier trimestre de 2009, la Société a inscrit un recouvrement d'impôts de 8 millions de dollars (0,19 \$ par action) résultant de la constatation d'un actif d'impôts futurs auparavant imputé aux bénéficiaires non répartis au quatrième trimestre de 2008, à la suite de la prise de contrôle par Brookfield (voir Intérêts, amortissement et impôts sur le bénéfice).

Perte de change – Au premier trimestre de 2009, la Société a essuyé une perte de change de 3 millions de dollars avant impôts (0,05 \$ par action) en raison du blocage du taux de change pour le produit canadien reçu à la conclusion de l'engagement garanti de Brookfield en janvier 2009 relativement au placement de droits.

Règlement d'un litige – Au deuxième trimestre de 2008, les résultats de la Société comprenaient une charge avant impôts de 32 millions de dollars (1,51 \$ par action) liée au règlement d'un litige.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Les exploitations en Amérique du Nord tout comme celles en Europe ont généré de meilleurs résultats au quatrième trimestre de 2009. Dans des conditions économiques normales, un ralentissement saisonnier est prévisible au quatrième trimestre en Amérique du Nord. Le ralentissement saisonnier était moins évident en 2009, les prix résistant bien grâce au temps extrêmement pluvieux dans le sud des États-Unis qui a réduit la disponibilité et l'approvisionnement de billes, aux faibles stocks de panneaux OSB et au raffermissement de la demande de panneaux OSB à l'approche de l'échéance de l'incitatif fiscal de 8 500 \$ accordé aux acheteurs d'une première maison. En Europe, les indicateurs clés du secteur du logement ont conservé leur tendance positive. La montée du chômage s'atténue et la disponibilité du crédit s'est améliorée, bien que les prêteurs demeurent prudents en ce qui a trait à l'octroi de prêts. En outre, l'intensification des activités de bricolage et de construction domiciliaire, enregistrée au troisième trimestre, s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'exercice.

Durant le trimestre, les prix de référence moyens dans la région nord-centre pour les panneaux OSB ont atteint 172 \$, en baisse de 6 \$ par rapport au troisième trimestre et en hausse de 2 \$ comparativement au quatrième trimestre de 2008. Dans la région du sud-est, où est concentrée environ 55 % de la capacité nord-américaine de production de panneaux OSB de Norbord, les prix moyens ont atteint 154 \$ au cours du trimestre, en recul de 3 \$ par rapport au troisième trimestre et en progression de 17 \$ comparativement au quatrième trimestre de 2008. En Europe, les prix des panneaux OSB et MDF ont augmenté de 3 % et de 1 %, respectivement, par rapport au troisième trimestre de 2009, alors que les prix des panneaux de particules se sont repliés de 2 %. D'un exercice à l'autre, les prix des panneaux OSB et MDF en Europe ont perdu 14 % et 5 %, respectivement, alors que les prix des panneaux de particules ont gagné 3 %.

Le chiffre d'affaires net du trimestre s'est établi à 196 millions de dollars, comparativement à 192 millions de dollars au troisième trimestre de 2009 et à 191 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008. D'un trimestre à l'autre, les prix et les volumes d'expédition plus élevés en Europe ont eu pour effet de contrebalancer l'incidence des prix et des volumes d'expédition moindres en Amérique du Nord. D'un exercice à l'autre, les volumes d'expédition plus élevés à la fois en Amérique du Nord et en Europe, conjugués aux prix nord-américains plus élevés, ont compensé le déclin des prix européens des panneaux.

Au quatrième trimestre de 2009, les usines de panneaux OSB nord-américaines de Norbord ont tourné à 60 % de leur capacité et ses usines européennes, à 80 % de leur capacité, contre 60 % et 70 %, respectivement, au quatrième trimestre de 2008. Au troisième trimestre de 2009, les usines de panneaux OSB nord-américaines ont fonctionné à 65 % de leur capacité et les usines européennes, à 75 % de leur capacité.

La Société a inscrit une perte de 11 millions de dollars au quatrième trimestre de 2009, ou 0,25 \$ par action, comparativement à une perte de 7 millions de dollars, ou 0,16 \$ par action, au troisième trimestre de 2009. Le fléchissement des résultats du quatrième trimestre était imputable au BAIIA moins élevé généré par les activités nord-américaines liées aux panneaux OSB et à un recouvrement d'impôts moindre. D'un exercice à l'autre, la Société a constaté une perte de 11 millions de dollars au quatrième trimestre de 2009, ou 0,25 \$ par action, comparativement à 30 millions de dollars, ou 1,89 \$ par action, au quatrième trimestre de 2008. L'amélioration de 19 millions de dollars est attribuable à un BAIIA plus élevé partiellement contrebalancé par un recouvrement d'impôts plus modeste.

Pour le trimestre, Norbord a enregistré un BAIIA de 6 millions de dollars, contre un BAIIA de 10 millions de dollars au trimestre précédent et un BAIIA négatif de 28 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008. Les variations du BAIIA sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Variation du BAIIA (en millions de dollars US)	4 ^e trim. de 2009	4 ^e trim. de 2009
	c. 3 ^e trim. de 2009	c. 4 ^e trim. de 2008
BAIIA de la période courante	6 \$	6 \$
BAIIA de la période comparative	10	(28)
Variation	(4) \$	34 \$
Revenu net obtenu par les usines ⁽¹⁾	2 \$	1 \$
Volume ⁽²⁾	2	5
Prix des principaux intrants ⁽³⁾	(3)	23
Utilisation des principaux intrants ⁽³⁾	(3)	–
Autres ⁽⁴⁾	(2)	(2)
Réduction de production, montant net ⁽⁵⁾	–	7
Total	(4) \$	34 \$

(1) La variation du revenu net obtenu par les usines représente le changement des prix obtenus pour l'ensemble des produits. Le revenu net obtenu par les usines est calculé en divisant le chiffre d'affaires net par les volumes des expéditions.

(2) La variation du volume témoigne des variations du volume des expéditions pour l'ensemble des produits.

(3) Les principaux intrants comprennent la fibre, la résine et l'énergie.

(4) La catégorie Autres inclut les autres variations, notamment la main-d'œuvre et les avantages sociaux, les fournitures et l'entretien et l'incidence du change.

(5) Le montant net de la réduction de production correspond à l'incidence nette de la variation du BAIIA liée à la réduction pour une durée indéterminée de la production des usines nord-américaines de panneaux OSB de Jefferson, au Texas, et de Huguley, en Alabama.

BAIIA (en millions de dollars US)	4 ^e trim. de 2009	3 ^e trim. de 2009	4 ^e trim. de 2008
Amérique du Nord	1 \$	9 \$	(19) \$
Europe	7	5	(4)
Non réparti	(2)	(4)	(5)
Total	6 \$	10 \$	(28) \$

Les activités nord-américaines de Norbord ont généré un BAIIA de 1 million de dollars au quatrième trimestre de 2009, contre un montant négatif de 19 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008 et un montant de 9 millions de dollars au troisième trimestre de 2009. L'amélioration en glissement annuel de 20 millions de dollars s'explique par les prix plus faibles pour la résine et la fibre et les pertes moins élevées à la suite de la décision de réduire la production aux usines de panneaux OSB de Jefferson, au Texas, et de Huguley, en Alabama, ainsi que par les revenus nets supérieurs obtenus par les usines. D'un trimestre à l'autre, le recul du BAIIA de 8 millions de dollars a été imputé à la hausse des prix de la résine et de la fibre, aux revenus nets inférieurs obtenus par les usines et à une utilisation accrue des principaux intrants.

En Amérique du Nord, les coûts de production décaissés par panneau OSB de Norbord ont grimpé de 8 % au quatrième trimestre comparativement au troisième trimestre de 2009, principalement en raison des prix plus élevés de la résine et de la fibre, des volumes de production inférieurs et d'une utilisation accrue des principaux intrants. En revanche, les coûts de production décaissés par panneau OSB ont diminué de 11 % par rapport au quatrième trimestre de 2008, en raison du fléchissement des prix de la résine, de la fibre et de l'énergie.

Les activités européennes de Norbord ont généré un BAIIA positif de 5 millions de dollars et de 7 millions de dollars aux troisième et quatrième trimestres de 2009, respectivement, comparativement à un montant négatif de 4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008. Les prix et les marchés européens ont montré des signes d'amélioration au second semestre de 2009. D'un trimestre à l'autre, l'amélioration de 2 millions de dollars a été générée par une hausse de 20 % des volumes d'expédition de panneaux en Europe et d'une augmentation de 3 % des prix moyens des panneaux. D'un exercice à l'autre, le BAIIA pour le quatrième trimestre a progressé de 11 millions de dollars en raison de volumes d'expédition plus importants et de prix plus faibles pour la résine et la fibre.

Dans l'ensemble, les résultats plus solides du quatrième trimestre de 2009 sont des signes encourageants d'une amélioration de la conjoncture.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société a un programme de titrisation des débiteurs de 85 millions de dollars auquel prend part une institution financière jouissant d'une cote de solvabilité élevée. Dans le cadre du programme, Norbord a transféré pratiquement tous ses débiteurs à l'institution financière, qui en assure l'entière gestion, contre un produit en espèces et un prix d'achat différé. Au 31 décembre 2009, Norbord avait enregistré un produit en espèces de 62 millions de dollars découlant de ce programme.

Le programme de titrisation est assorti des clauses financières restrictives suivantes auxquelles la Société doit se conformer trimestriellement : valeur corporelle nette minimale de 300 millions de dollars et ratio d'endettement maximal fondé sur la valeur comptable de 65 %. À la fin de l'exercice, la valeur corporelle nette de la Société se chiffrait à 334 millions de dollars et le ratio d'endettement fondé sur la valeur comptable, à 58 %. De plus, le programme comprend des clauses relatives au rendement du portefeuille des débiteurs et des obligations d'information standards. Le programme n'est visé par aucune exigence en matière de cote de crédit.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société procède à différentes opérations suivant les conditions du marché avec des apparentés qui ont été évaluées à leur valeur d'échange et sont constatées dans les états financiers consolidés. Les opérations suivantes ont eu lieu entre la Société et Brookfield dans le cours normal de ses activités.

Placement de droits

Dans le cadre du placement (voir Structure du capital), la Société a conclu une convention de souscription garantie avec Brookfield, par laquelle Brookfield a convenu d'exercer tous ses droits et d'acquérir la totalité des unités qui ne sont pas par ailleurs souscrites par d'autres actionnaires de la Société. Le 24 décembre 2008, Brookfield a payé 72 millions de dollars (87 millions de dollars canadiens) en vue d'acquérir 9,9 millions d'actions ordinaires et 49,6 millions de bons de souscription en vertu de son privilège de souscription de base, ce qui a eu pour effet de porter sa participation à environ 60 %. Le 6 janvier 2009, Brookfield a payé 120 millions de dollars (144 millions de dollars canadiens) pour acquérir 16,3 millions d'actions ordinaires et 81,5 millions de bons de souscription en vertu de la convention de souscription garantie, ce qui lui a permis de porter sa participation à environ 75 %. Une commission d'engagement d'environ 2 millions de dollars a été versée à Brookfield correspondant à 1 % du produit brut tiré du placement.

Facilité de crédit de Brookfield

Parallèlement aux modifications apportées aux lignes de crédit renouvelables, la Société a diminué sa facilité de crédit avec Brookfield, la faisant passer de 100 millions de dollars à 50 millions de dollars (voir Situation de trésorerie et sources de financement).

Engagement relatif aux indemnités

Au 31 décembre 2009, le total des coûts futurs liés à une entente d'acquisition d'actifs conclue en 1999 entre la Société et Brookfield pour laquelle Norbord a versé une indemnité est estimé à moins de 1 million de dollars et est inclus dans les autres passifs du bilan consolidé.

Régime de réinvestissement des dividendes (RRD)

En 2008, Brookfield a choisi de recevoir tous ses dividendes totalisant 21 millions de dollars sous forme d'actions ordinaires qui ont été distribuées conformément au RRD de la Société. Le RRD permet aux actionnaires canadiens de choisir de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires. En novembre 2008, la Société a annoncé la suspension des versements de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires. Aucun dividende n'a été versé en 2009.

Divers

La Société fournit divers services administratifs à Brookfield et à ses sociétés affiliées, lesquels sont facturés selon la méthode de recouvrement des coûts. En outre, la Société retient périodiquement les services de Brookfield ou de ses sociétés affiliées pour divers services financiers, immobiliers et consultatifs. En 2009, les honoraires pour ces services, au taux du marché, ont été inférieurs à 1 million de dollars (moins de 1 million de dollars en 2008).

POLITIQUES FINANCIÈRES

Répartition du capital

Pour Norbord, une répartition judicieuse du capital est essentielle à sa réussite. Le capital est investi seulement si Norbord prévoit que les rendements prévus dépasseront les seuils prédéterminés, tenant compte du degré et de l'importance des risques et des avantages relatifs et, le cas échéant, de considérations stratégiques dans l'établissement de nouvelles activités commerciales ou dans le maintien d'activités commerciales existantes. Des analyses postérieures à l'investissement sont menées sur les décisions d'investissement afin d'évaluer les résultats en fonction du rendement prévu.

Situation de trésorerie

Norbord s'efforce de maintenir une trésorerie suffisante en tout temps afin de tirer parti des occasions d'investissement intéressantes qui se présentent et de se prémunir contre les variations défavorables de la conjoncture économique. La direction établit des prévisions de trésorerie pour ses exercices en cours et futurs afin de déterminer ses besoins financiers. Ces besoins sont alors comblés par une combinaison de facilités de crédit consenties et un accès aux marchés des capitaux.

À la fin de l'exercice, la Société avait accès à des liquidités de 241 millions de dollars comprenant 21 millions de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie, 50 millions de dollars non utilisés au titre de la facilité de crédit de Brookfield et 170 millions de dollars en lignes de crédit renouvelables consenties et non utilisées auprès de six institutions financières internationales en mesure de satisfaire à ses besoins de liquidités.

En 2009, Norbord a conclu la convention de souscription garantie dans le cadre du placement (voir Structure du capital) et modifié ses lignes de crédit renouvelables et la facilité de crédit de Brookfield (voir Situation de trésorerie et sources de financement).

Notations de crédit

Assurer la stabilité de son bilan constitue un élément important de la stratégie de financement de Norbord. Norbord estime que son rendement opérationnel supérieur et une gestion prudente de son bilan devraient lui permettre d'avoir accès aux marchés financiers publics et privés, selon les conditions des marchés financiers.

Au 29 janvier 2010, les notations de crédit d'émetteur à long terme de Norbord se présentaient comme suit :

	Dominion Bond Rating Service	Standard & Poor's Ratings Services	Moody's Investors Service
Note	BB	BB-	Ba3
Perspective	Négative	Négative	Négative

En mai 2009, Dominion Bond Rating Service (DBRS) a révisé à la baisse la notation de crédit de Norbord, la faisant passer de BB (élevé) à BB, invoquant un marché de l'habitation aux États-Unis plus faible que prévu.

Les notations de crédit visent à fournir aux investisseurs une évaluation indépendante de la qualité du crédit de n'importe quelle émission de titres. Les notations de crédit accordées aux titres de créance par les agences de notation ne sont pas des recommandations d'achat, de détention ou de vente des titres de créance, de telles notations n'offrant aucun commentaire quant au cours du marché ou à la pertinence d'une transaction pour un investisseur en particulier. Rien ne garantit qu'une notation demeurera en vigueur pour une période donnée ni qu'une notation ne sera pas révisée ou complètement retirée par une agence de notation à l'avenir si, de l'avis de celle-ci, les circonstances le justifient.

Utilisation d'instruments financiers

Norbord utilise des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de gérer ses risques de taux d'intérêt, de change et de marchandises, comme le décrit la rubrique Risques et incertitudes. Ces activités sont régies par les politiques financières de la Société approuvées par le conseil d'administration, qui portent sur la détection des risques, la tolérance aux risques, l'évaluation des risques et les rapports sur les risques. Les opérations sur instruments dérivés ne sont conclues qu'avec des contreparties réputées approuvées en vertu d'accords généraux de compensation. Les contrats de dérivés qui sont reconnus comme des couvertures efficaces de la variation de la juste valeur, de l'investissement net ou des flux de trésorerie des éléments couverts sont désignés comme des instruments de couverture de risques spécifiques et, par conséquent, tous les gains et pertes sur ces instruments sont comptabilisés de la même manière que l'élément faisant l'objet de la couverture.

MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Immobilisations corporelles

Conformément au chapitre 3061 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), *Immobilisations corporelles*, les méthodes d'amortissement doivent être révisées périodiquement et certains faits importants peuvent indiquer le besoin de réviser les méthodes d'amortissement. La Société utilisait la méthode linéaire pour l'amortissement de l'équipement de production, laquelle répartit les coûts également entre chaque période. Or, en période de fluctuation des niveaux de production, la méthode de l'amortissement linéaire ne permet pas une répartition logique du coût de l'équipement par rapport à la production. Par conséquent, le 29 mars 2009, la Société a adopté la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation pour ses actifs de production. Cette méthode consiste à répartir les coûts d'équipement entre le nombre d'unités réellement produites en fonction de la capacité annuelle estimative pour la durée d'utilisation restante des actifs. L'effet de ce changement a été appliqué de manière prospective en tant que révision d'estimation, ce qui s'est soldé par une réduction de 12 millions de dollars de la charge d'amortissement pour 2009.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui a remplacé les chapitres 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et 3450, *Frais de recherche et de développement*, et l'abrégé CPN-27 du Comité sur les problèmes nouveaux, *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*. Le chapitre 3064 établit les normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Cette nouvelle norme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009. L'adoption de cette nouvelle norme a eu pour incidence une augmentation de 6 millions de dollars des immobilisations corporelles, une diminution de 4 millions de dollars des autres actifs, une augmentation de 1 million de dollars du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et une augmentation de 1 million de dollars des passifs d'impôts futurs en date du 1^{er} janvier 2008. Elle a également entraîné une réduction de 2 millions de dollars de la charge d'amortissement et une augmentation de 1 million de dollars de la charge d'impôts pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. L'augmentation des immobilisations corporelles découle du retrait simultané de l'abrégé CPN-27, *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*. La Société a reclassé de façon rétroactive les coûts engagés dans la période de pré-exploitation qui étaient auparavant capitalisés sous forme d'actifs incorporels en coût de l'équipement de production conformément au chapitre 3061, *Immobilisations corporelles*. Les coûts comprennent les matières, la main-d'œuvre et les coûts indirects directement imputables à la construction de l'immobilisation. Le taux d'amortissement est établi de façon à ce que l'équipement de production soit entièrement amorti sur 25 ans, ce qui se rapproche de sa durée de vie utile. Auparavant, la période d'amortissement était de trois ans pour ces coûts immobilisés.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En janvier 2009, l'ICCA a publié l'abrégé CPN-173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*. Le CPN exige que la Société tienne compte du risque de crédit qui lui est propre et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris des instruments dérivés. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence notable sur les états financiers de la Société.

Instruments financiers – Informations à fournir

En mai 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*, pour y inclure de nouvelles obligations d'information sur les évaluations de la juste valeur marchande des instruments financiers et sur le risque de liquidité. Ces modifications exigent une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées dans les évaluations de la juste valeur. Les justes valeurs des actifs et des passifs compris dans le premier niveau sont déterminées en fonction des cours des actifs et des passifs identiques sur les marchés actifs. Pour ce qui est des actifs et des passifs du deuxième niveau, les évaluations font appel à des données autres que les cours du marché à l'égard desquelles tous les résultats importants sont observables directement ou indirectement. Pour le troisième niveau, les évaluations sont fondées sur des données qui ne sont pas observables, mais importantes pour l'évaluation de la juste valeur générale. La Société a adopté la nouvelle norme le 31 décembre 2009, et les informations s'y rapportant sont incluses dans la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Regroupements d'entreprises

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, qui exige que tous les actifs et les passifs d'une entreprise acquise soient comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les obligations pour les contreparties conditionnelles et les éventualités seront également comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. La norme précise également que les frais connexes à l'acquisition seront portés en charges à mesure qu'ils sont engagés et que les charges de restructuration seront portées en charges au cours des périodes postérieures à la date d'acquisition. La nouvelle norme s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans le premier exercice commençant le ou après le 1^{er} janvier 2011. La Société évaluera l'incidence de cette nouvelle norme au moment des acquisitions applicables.

États financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1601, *États financiers consolidés*, et le chapitre 1602, *Participations ne donnant pas le contrôle*. Le chapitre 1601 définit les normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit les normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale. Ces normes s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) a confirmé que les Normes internationales d'information financière (IFRS) remplaceront les PCGR du Canada en ce qui concerne les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes pour les périodes financières commençant le ou après le 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la transition des PCGR canadiens aux IFRS s'appliquera à l'information présentée par la Société pour le premier trimestre de 2011 et pour laquelle des données actuelles et comparatives seront préparées selon les IFRS.

L'actionnaire majoritaire de Norbord, Brookfield, a obtenu une dispense des Autorités canadiennes en valeurs mobilières l'autorisant à préparer ses états financiers conformément aux IFRS plus tôt que requis, ce qu'il a l'intention de faire pour les périodes commençant le 1^{er} janvier 2010. À la demande de Brookfield, la Société a fourni certaines informations financières conformément aux conventions comptables de Brookfield de façon à favoriser son adoption précoce des IFRS. Les conventions comptables adoptées et les décisions prises par la Société au moment de sa propre adoption des IFRS pourraient ne pas correspondre aux conventions et décisions de Brookfield en vertu des IFRS.

Plan de transition vers les IFRS

La Société s'attend à ce que le passage aux IFRS ait des effets sur sa comptabilité, ses informations financières, le contrôle interne de l'information financière, les impôts, les systèmes et les processus d'information de même que certains arrangements contractuels. La Société continue d'évaluer l'incidence de ces nouvelles normes en examinant tout particulièrement les aspects qui devraient avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés. Pour assurer la transition en temps voulu vers les IFRS, la Société a mobilisé des ressources et pris des mesures visant les méthodes de gestion de projets et la gouvernance.

Le tableau suivant résume les progrès réalisés à ce jour par Norbord en vue de franchir les étapes des principaux éléments de son plan de transition vers les IFRS :

Activité clé	Étapes clés et échéances	Progrès au 31 décembre 2009
Gouvernance de projets		
Établissement d'un comité de direction	T1 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Comités de direction et de travail mis sur pied
Mobilisation de ressources de projet		<ul style="list-style-type: none"> • Affectation de ressources à l'échelle de l'organisation et mise en place d'un soutien consultatif accru
Méthodes de gestion de projets		<ul style="list-style-type: none"> • Mise au point et mise en œuvre de méthodes de communication de l'état du projet
Établissement des états financiers		
Identification des différences entre les méthodes comptables et les choix prévus	T1 2011	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des différences importantes entre les PCGR canadiens et les IFRS
Sélection des méthodes comptables de l'entité selon les IFRS		<ul style="list-style-type: none"> • Établissement des critères de sélection des méthodes comptables
Sélection des méthodes comptables conformément à l'IFRS 1		<ul style="list-style-type: none"> • Les sélections des méthodes comptables selon l'IFRS 1 devant être faites sont constamment passées en revue et des recommandations sont en préparation
Quantification des informations financières à fournir selon l'IFRS 1 pour 2010		<ul style="list-style-type: none"> • En préparation
Forme des états financiers		<ul style="list-style-type: none"> • En préparation
Changements dans les informations communiquées par voie de notes		<ul style="list-style-type: none"> • En préparation
Connaissance des IFRS		
Formation d'appoint offerte au personnel clé des finances et de l'exploitation	T2 2010	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des ressources requises et formation initiale achevée; formation plus poussée en cours
Formation des membres de la direction et du comité de vérification	T2 2010	<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale achevée; séances de formation plus poussées prévues
Formation des parties prenantes externes	T4 2010	<ul style="list-style-type: none"> • Formation à l'intention des parties prenantes externes prévue au T4 2010
Technologies de l'information		
Changements systémiques pour appuyer les exigences liées aux IFRS	T4 2010	<ul style="list-style-type: none"> • La mesure de l'incidence sur les systèmes se fait à mesure que de nouvelles exigences sont imposées
Évaluation des répercussions pour l'entreprise		
Examen des contrats commerciaux	T2 2010	<ul style="list-style-type: none"> • Clauses conformes aux PCGR à identifier aux fins de renégociation avec les contreparties; établissement d'un processus d'examen des contrats
Renégociation de contrats	T4 2010	<ul style="list-style-type: none"> • Question non visée par le présent projet de transition
Environnement de contrôle		
Contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)	T4 2010	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation et signature de toutes les modifications comptables et processus d'attestation du chef de la direction et du chef des finances prévus pour le T4 2010

Répercussions de l'adoption des IFRS

Les IFRS et les PCGR du Canada sont fondés sur des cadres conceptuels qui sont similaires. Cependant, d'importantes différences subsistent en matière de comptabilisation, d'évaluation et d'information. Les paragraphes suivants font état des principales conventions comptables qui doivent ou qui seront censées être appliquées par la Société après son adoption des IFRS et qui seront sensiblement différentes des conventions comptables des PCGR du Canada qu'elle utilise.

À mesure que la Société continuera à évaluer l'incidence de l'adoption sur ses processus et conventions comptables, elle fournira des informations actualisées le cas échéant. Bien que l'adoption des IFRS n'aura pas de répercussions importantes sur les flux de trésorerie déclarés de la Société, elle aura une incidence importante sur le bilan consolidé et l'état consolidé des résultats de la Société.

Immobilisations corporelles

Conformément aux PCGR du Canada, en vertu des IFRS, les éléments spécifiques des immobilisations corporelles sont comptabilisés initialement au coût. En vertu de la norme comptable internationale (IAS) 16, *Immobilisations corporelles*, une entité doit, pour chaque catégorie d'immobilisations corporelles, choisir de comptabiliser celle-ci selon le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation. Le modèle du coût concorde de manière générale avec les PCGR du Canada, c'est-à-dire qu'un élément des immobilisations corporelles est comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. En vertu du modèle de réévaluation, un élément des immobilisations corporelles est comptabilisé à son montant réévalué, c'est-à-dire à sa juste valeur à la date de la réévaluation, déduction faite du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. La Société prévoit utiliser le modèle du coût pour la comptabilisation de chaque catégorie d'immobilisations corporelles.

Dépréciations

En vertu des PCGR du Canada, en ce qui concerne les actifs autres que les actifs financiers, une réduction de valeur, à la juste valeur estimative, est constatée si les flux de trésorerie futurs estimatifs non actualisés d'un actif ou groupe d'actifs sont inférieurs à leur valeur comptable. En vertu de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, des IFRS, une réduction de valeur doit être constatée si la valeur recouvrable, définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimative diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à la valeur comptable. Conformément aux PCGR du Canada, les dépréciations correspondent à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Avantages sociaux

En vertu des PCGR du Canada, l'obligation au titre des prestations constituées excédant les actifs des régimes à prestations déterminées doit être indiquée dans les notes aux états financiers consolidés. En vertu de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, des IFRS, l'obligation au titre des prestations constituées excédant les actifs du régime doit être comptabilisée au passif du bilan.

Instruments financiers

Norbord a transféré pratiquement tous ses débiteurs actuels et futurs à une institution financière jouissant d'une cote de solvabilité élevée, qui en assure l'entière gestion, contre un produit en espèces et un prix d'achat différé. En vertu des PCGR du Canada, cela représente une cession réelle de débiteurs. En vertu de l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, des IFRS, ce transfert doit être inscrit au bilan de la Société en tant qu'entente de financement.

Paiement fondé sur des actions

La Société émet des attributions à base d'actions sous forme d'options sur actions qui sont acquises progressivement sur une période de cinq ans. En vertu des PCGR du Canada, Norbord constate la juste valeur de l'attribution, établie au moment de l'octroi, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période d'acquisition de cinq ans. En vertu de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, la juste valeur de chaque tranche d'attribution est considérée comme un octroi distinct selon la période d'acquisition et la juste valeur de chaque tranche est établie séparément et constatée comme une charge de rémunération pendant sa période d'acquisition respective. Par conséquent, une tranche plus importante de chaque octroi sera inscrite plus rapidement aux résultats qu'en vertu des PCGR du Canada.

Coentreprise

La Société possède une participation de 50 % dans une coentreprise de fabrication de contreplaqué de feuillus. En vertu des PCGR du Canada, Norbord consolide proportionnellement sa participation de 50 % dans la coentreprise dans les états financiers consolidés. En vertu de l'IAS 31 actuel, *Participation dans des coentreprises*, des IFRS, il est possible de choisir entre la méthode de la consolidation proportionnelle et la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Les modifications proposées aux IFRS telles qu'elles sont énoncées dans l'exposé-sondage 9, *Partenariats*, élimineraient le choix et exigeraient l'adoption de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Première application des Normes internationales d'information financière

L'adoption par Norbord des IFRS nécessitera la mise en œuvre de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, qui fournit des indications relativement à l'adoption initiale des IFRS par une entité. L'IFRS 1 exige en gros qu'une entité applique toutes les IFRS en vigueur à la fin de sa première période de présentation selon les IFRS de façon rétrospective. Cependant, l'IFRS 1 prévoit certaines exceptions obligatoires et exemptions optionnelles limitées dans des domaines précis de certaines normes dans le cadre de cette exigence générale. Voici les exemptions optionnelles prévues à l'IFRS 1 ayant une incidence sur Norbord et que la Société s'attend à mettre en application au moment de préparer ses premiers états financiers conformes aux IFRS.

Juste valeur ou réévaluation comme coût présumé

L'IFRS 1 permet à une entité d'évaluer initialement une immobilisation corporelle au moment du passage aux IFRS à sa juste valeur, au lieu de recréer un coût amorti en vertu des IFRS. La Société utilisera, pour les éléments des immobilisations corporelles, la juste valeur en tant que coût présumé. Norbord prévoit utiliser une évaluation des coûts présumés pour une partie importante de ses immobilisations corporelles, dont l'effet cumulatif donnera généralement lieu à des valeurs comptables selon les IFRS, différentes de celles établies en vertu des PCGR du Canada. Cette variation de la valeur comptable s'explique par l'amortissement comptable inscrit en vertu des PCGR du Canada qui n'est plus imputé aux actifs au moment de la transition, conjuguée à l'appréciation de valeur globale des actifs depuis leur acquisition.

Écarts de conversion cumulés

En vertu de l'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, une entité doit déterminer les écarts de conversion conformément aux IFRS à partir de la date à laquelle une filiale a été créée ou acquise. En vertu des IFRS, les écarts de conversion cumulés liés à toutes les entités étrangères sont présumés être de zéro à la date de transition vers les IFRS, et les gains ou pertes futurs sur la cession subséquente de toute entité étrangère excluront les écarts de conversion ayant précédé la date de la transition vers les IFRS. Norbord prévoit ramener tous les écarts de conversion cumulés à zéro au moment de la transition vers les IFRS.

Avantages sociaux

Au moment de l'adoption des IFRS, la Société pourra comptabiliser tous les écarts actuariels reportés dans les capitaux propres. Une fois comptabilisés, la Société pourra continuer d'inscrire les écarts actuariels de façon systématique et régulière, selon un amortissement minimal requis basé sur une valeur « corridor ». Cette valeur correspond à 10 % du plus élevé des montants suivants, soit les obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice et la juste valeur, ou valeur liée au marché, de l'actif des régimes au début de l'exercice. Lorsqu'un amortissement est nécessaire, l'excédent par rapport à la valeur corridor doit être amorti sur une période ne dépassant pas la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés.

Paiements fondés sur des actions

Au moment de l'adoption des IFRS, une entité n'est pas tenue en vertu de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, de constater les paiements fondés sur des actions réglés avant la date de transition de l'entité vers les IFRS. L'IFRS 1 encourage, mais n'exige pas, l'application de ses dispositions aux instruments de capitaux propres octroyés le ou avant le 7 novembre 2002. Norbord prévoit comptabiliser, en vertu de l'IFRS 2, toutes les attributions à base d'actions qui ont été constatées conformément aux PCGR du Canada.

L'IFRS 1 prévoit certaines autres exemptions optionnelles; cependant, la Société ne s'attend pas à ce que ces exemptions influent de façon importante sur l'adoption des IFRS par la Société.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Constatation des produits

Des montants sont constatés dans le chiffre d'affaires net lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur, soit généralement au moment où les produits sont expédiés. Les ventes sont constatées déduction faite du transport par des tiers et des rabais.

Les ventes sont régies par contrat ou par les conditions habituelles du secteur. Les produits d'exploitation ne sont pas constatés avant que ces conditions ne soient remplies. La majorité des produits sont expédiés par de tierces entreprises de transport selon la méthode FAB au point d'expédition. Dans tous les cas, la Société soumet les produits à des tests de qualité pour s'assurer qu'ils satisfont aux normes applicables avant l'expédition.

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures d'exploitation et d'entretien sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux, et le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux, et le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût comprend le coût des matières premières utilisées, le coût de la main-d'œuvre directe et une répartition des frais indirects.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, y compris les intérêts capitalisés. L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement reçus des gouvernements réduisent le coût des immobilisations connexes. Les immobilisations corporelles comprennent les terrains et les bâtiments. Les bâtiments sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 20 à 40 ans. L'équipement de production est amorti selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation depuis le 29 mars 2009 (voir Modification des conventions comptables et estimations comptables importantes). Selon cette méthode, le coût de l'équipement est amorti en fonction du nombre estimatif d'unités qui seront produites au cours de sa durée de vie utile, laquelle varie de 10 à 25 ans. Les taux d'amortissement sont établis de façon à ce que les actifs utilisés dans la fabrication ou autres soient entièrement amortis sur leurs durées de vie utile. Ces périodes sont évaluées de temps à autre pour s'assurer qu'elles se rapprochent toujours de la durée de vie utile des actifs connexes. Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de recouvrabilité si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. L'évaluation de la recouvrabilité tient compte des estimations et des hypothèses de la Société. Si ces estimations changeaient à l'avenir, la Société pourrait être tenue de réduire la valeur comptable des immobilisations corporelles, en inscrivant une réduction de valeur.

Impôts futurs

Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont établis d'après les écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs ainsi que certains reports prospectifs. Les actifs d'impôts futurs sont constatés seulement dans la mesure où, de l'avis de la Société, il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés. La Société fonde son opinion sur certaines estimations et hypothèses. Si ces estimations ou hypothèses venaient à varier, la Société pourrait être tenue de réduire ou d'accroître la valeur des actifs d'impôts futurs, ce qui entraînerait une charge ou un recouvrement d'impôts. La Société évalue la recouvrabilité des actifs d'impôts futurs en tenant compte de ses estimations et hypothèses. Les actifs d'impôts futurs sont constatés à un montant dont la réalisation est, de l'avis de la Société, plus probable qu'improbable.

Régimes de retraite à prestations déterminées

Les régimes de retraite à prestations déterminées de Norbord sont capitalisés conformément à toutes les exigences réglementaires applicables. Les obligations de Norbord en vertu de ses régimes de retraite à prestations déterminées sont établies périodiquement au moyen d'évaluations actuarielles, qui servent de fondement au calcul de la charge de retraite. Le rendement prévu moyen pondéré des actifs s'élève à 7,7 % et est fondé sur l'hypothèse la plus probable selon la direction à l'égard du rendement prévu à long terme des actifs des régimes, compte tenu de la composition des actifs, de la prime au titre du risque lié aux actions et de la prime au titre de la gestion active des placements. Le taux d'actualisation moyen pondéré utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice 2009 s'établit à 5,9 % et repose sur le rendement sur le marché d'obligations de première qualité émises par des sociétés, d'une durée semblable à celle des passifs des régimes de retraite.

Au 31 décembre 2009, les actifs des régimes de retraite à prestations déterminées s'élevaient à 52 millions de dollars (40 millions de dollars en 2008), tandis que les obligations au titre des prestations constituées étaient de 69 millions de dollars (54 millions de dollars en 2008) donnant lieu à un déficit de capitalisation de 17 millions de dollars (14 millions de dollars en 2008). La charge au titre des régimes de retraite à prestations déterminées pour l'exercice s'est établie à 2 millions de dollars (3 millions de dollars en 2008), et les cotisations de l'employeur aux régimes de retraite à prestations déterminées ont atteint 3 millions de dollars (4 millions de dollars en 2008). Norbord prévoit que la charge de retraite nette et les cotisations de l'employeur pour 2010 se rapprocheront de celles de 2009.

Des variations importantes des hypothèses découlant des fluctuations des marchés des capitaux, d'un rendement des actifs différent du rendement prévu, de nouvelles améliorations importantes apportées aux régimes, des acquisitions, des dessaisissements, des modifications du cadre réglementaire, ainsi que de l'incertitude quant à la mesure inhérente au processus d'évaluation actuarielle pourraient avoir une incidence importante sur les actifs futurs des régimes, les obligations au titre des prestations constituées, la charge de retraite et les cotisations aux régimes de retraite futurs de Norbord.

Rémunération à base d'actions

La Société comptabilise les options sur actions à l'aide de la méthode de la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération liée aux options est mesurée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et à l'aide de certaines estimations et hypothèses et constatée dans les résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'acquisition des droits. En 2009, la Société a constaté une charge de rémunération de 1 million de dollars relativement aux options sur actions (2 millions de dollars en 2008). Si ces estimations ou hypothèses venaient à varier, la Société pourrait être tenue de réduire ou d'accroître le surplus d'apport, ce qui entraînerait une charge ou un recouvrement des coûts de rémunération.

RISQUES ET INCERTITUDES

Norbord est exposée à divers risques et incertitudes dans le cours normal de ses activités, lesquels pourraient avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Quelques-uns des principaux risques et incertitudes sont présentés ci-dessous.

Sensibilité aux prix des produits

Les panneaux OSB comptent pour près de 85 % de la capacité de production de panneaux de Norbord. Les prix des panneaux OSB sont parmi les plus volatils sur le marché des panneaux dérivés du bois. Le fait pour Norbord de se concentrer dans la fabrication de panneaux OSB augmente sa sensibilité face à l'établissement du prix des produits et peut entraîner une forte volatilité du chiffre d'affaires et des bénéfices.

Le rendement financier de Norbord est principalement tributaire du prix de vente de ses produits. La plupart des produits de Norbord sont des produits de base se négociant à l'échelle mondiale et pour lesquels il n'existe aucun marché à terme liquide. Les marchés pour la plupart des produits de Norbord sont hautement cycliques et caractérisés par des périodes de déséquilibre de l'offre et de la demande au cours desquelles les prix de ses produits tendent à fluctuer de façon significative. De plus, étant donné que bon nombre des produits de Norbord sont utilisés pour la construction de maisons neuves, les variations climatiques saisonnières et annuelles peuvent avoir des incidences sur la demande et les volumes de vente. Ces déséquilibres, qui peuvent avoir une incidence sur les différents secteurs d'activité de Norbord à différents moments, sont touchés par un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de Norbord, notamment : les changements dans la capacité de production régionale et mondiale d'un produit ou d'un groupe de produits donné, les changements dans l'utilisation finale de ces produits ou encore une plus grande utilisation de produits substitués, et le niveau global de l'activité économique dans les régions où Norbord exerce des activités. Par le passé, les baisses du prix des produits ont eu un effet négatif sur Norbord qui a procédé à des arrêts de production afin de gérer le fonds de roulement et de minimiser les pertes de trésorerie.

Le tableau ci-après présente l'effet annualisé approximatif des variations des prix des produits sur le BAIIA, d'après un fonctionnement à pleine capacité :

	Facteur de sensibilité	Incidence sur le BAIIA (en millions de dollars US)
Panneaux OSB – Amérique du Nord	10 \$ le Mpi ² - ⁷ / ₁₆ po	36
Panneaux OSB – Europe	10 € le m ³	7

Concurrence

Le secteur des panneaux dérivés du bois est très compétitif et la concurrence s'exerce principalement par les prix. Le principal marché de Norbord est aux États-Unis, où les concurrents sont des producteurs nord-américains et, dans certains cas, étrangers. En Europe, Norbord livre concurrence principalement à d'autres producteurs européens. Certains concurrents peuvent exploiter leurs installations à des coûts moindres que le fait Norbord. La capacité de Norbord de livrer concurrence sur ces marchés et d'autres marchés dépend d'un ensemble de facteurs comme les coûts de fabrication, la disponibilité des principaux intrants manufacturiers, le maintien du libre accès aux marchés, le service à la clientèle, la qualité des produits, les ressources financières et les taux de change. En outre, les concurrents pourraient élaborer de nouveaux produits rentables à titre de substituts pour les panneaux dérivés du bois de Norbord, ou encore les codes du bâtiment pourraient être modifiés et rendre l'utilisation des produits de Norbord moins attrayante pour certaines applications.

Dépendance à l'égard de clients

Norbord vend ses produits principalement à de grandes chaînes de détaillants, à des parcs à bois d'entrepreneurs, ainsi qu'à des distributeurs en gros, et la Société fait face à une forte concurrence pour obtenir la faveur de clients importants. En 2009, Norbord comptait deux clients dont les achats représentaient plus de 10 % du chiffre d'affaires net total. Norbord n'a en général aucune garantie contractuelle quant aux ventes futures. Par conséquent, toute annulation de commande de la part d'un client important pourrait avoir une incidence négative sur le chiffre d'affaires et le bénéfice de Norbord. La poursuite des consolidations au sein du secteur du détail pourrait entraîner une concentration de la clientèle dont dépend Norbord et accroître la capacité des clients d'exercer des pressions sur les prix de Norbord.

Intrants manufacturiers

Norbord est exposée au risque lié aux prix des marchandises pour la plupart des intrants manufacturiers, comprenant principalement la fibre, la résine et l'énergie. Ces intrants manufacturiers sont achetés surtout sur le marché libre en concurrence avec d'autres utilisateurs de ces ressources, et les prix sont influencés par des facteurs indépendants de la volonté de Norbord. Norbord pourrait ne pas être en mesure de couvrir le prix d'achat de ces intrants manufacturiers ou de transférer l'augmentation des coûts à ses clients.

Ressources de fibres

Comme Norbord ne possède pas de terrains forestiers, elle achète le bois d'œuvre, les copeaux de bois, les fibres de bois, ainsi que d'autres matériaux recyclés sur le marché libre, en concurrence avec d'autres utilisateurs de ces ressources, où les prix sont influencés par des facteurs indépendants de la volonté de Norbord. Le mauvais temps peut également limiter l'accès aux chantiers forestiers, ce qui peut influencer sur l'approvisionnement en fibres des exploitations de Norbord.

Norbord s'approvisionne en fibres de bois auprès de plusieurs sources différentes. Aux États-Unis, le bois rond façonné provient surtout de terrains boisés détenus par des entreprises et des particuliers. L'usine de panneaux MDF se procure aussi des copeaux de bois et de la sciure de bois auprès des scieries locales. En Europe, les fibres de bois sont achetées à des propriétaires de terrains, que ce soit des particuliers ou le gouvernement. Les fibres pour les panneaux OSB proviennent du bois rond façonné, tandis que celles pour les panneaux MDF et les panneaux de particules proviennent du bois rond façonné, des copeaux de bois, de la sciure de bois et du bois recyclé. Les usines canadiennes de Norbord détiennent des permis et des ententes d'exploitation sur des terres publiques de l'Ontario et du Québec en vertu desquels elles peuvent tirer du bois de peuplier et de bouleau. La plus grande partie de cette récolte est coupée et livrée par des tiers qui détiennent également des permis d'exploitation dans ces régions.

Les permis des gouvernements exigent de payer un droit de coupe pour le bois d'œuvre récolté et de se conformer à des pratiques de gestion précises en matière de réhabilitation et de sylviculture. Ces permis couvrent des périodes de 20 à 25 ans et peuvent être renouvelés ou prolongés tous les cinq ans. Les permis peuvent être révoqués ou annulés en cas d'inobservation des règlements et sont également assortis de conditions qui pourraient, dans certains cas, entraîner une réduction de la quantité annuelle de bois d'œuvre qui peut être récolté par Norbord sans aucune compensation.

Relations de travail

Les employés de Norbord aux États-Unis ne sont pas syndiqués alors que ceux du Royaume-Uni, de la Belgique et la plupart des employés canadiens le sont, ce qui représente un peu moins de la moitié de l'effectif de Norbord. Toutes les conventions collectives de Norbord au Royaume-Uni et en Belgique sont des contrats à renouvellement perpétuel. Les conventions collectives du Canada couvrent habituellement des périodes de trois à cinq ans.

En 2009, une nouvelle entente septennale, échéant le 30 juin 2016 a été négociée avec le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier représentant les membres de l'usine de panneaux OSB de La Sarre, au Québec. En 2008, une nouvelle entente quinquennale, échéant le 31 décembre 2012 a été négociée avec le syndicat des Teamsters, qui représente des membres travaillant à l'usine de panneaux OSB à Val-d'Or, au Québec. Des grèves ou des arrêts de travail pourraient entraîner des pertes de production et des ventes, des coûts plus élevés ou des contraintes d'approvisionnement si Norbord ne parvient pas à négocier de contrats acceptables avec ses différents syndicats.

Questions environnementales

Les activités de Norbord sont assujetties à un éventail de lois et de règlements généraux et sectoriels sur l'environnement en ce qui a trait aux émissions atmosphériques, à l'évacuation des eaux usées, à la gestion des déchets solides et dangereux, à la protection de la faune et de la flore et à la restauration des lieux. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements sur l'environnement pourrait entraîner des amendes, des sanctions ou d'autres mesures coercitives qui auraient des répercussions sur la capacité de production de Norbord ou qui pourraient accroître ses coûts de production. Norbord a engagé, et prévoit de continuer à engager, des dépenses en immobilisations et des coûts d'exploitation afin de se conformer aux lois et règlements applicables en matière d'environnement. En outre, les lois et règlements liés à l'environnement pourraient devenir plus exigeants à l'avenir.

Responsabilité du fait des produits

Norbord produit différents panneaux dérivés du bois qui sont utilisés pour la construction de maisons neuves, l'entretien ou la rénovation de demeures existantes, la fabrication de meubles et d'accessoires, ainsi que des applications industrielles. Dans le cours normal des activités, les utilisateurs finaux des produits de Norbord ont déposé par le passé et pourraient déposer à l'avenir des demandes de règlement mettant en cause l'aptitude à l'emploi, la qualité ou la performance de ses produits. Norbord pourrait avoir à composer avec des coûts accrus si de futures demandes de règlement devaient excéder la couverture souscrite.

Catastrophes naturelles

Les activités de Norbord sont exposées à de nombreuses catastrophes naturelles, telles que les feux de forêt, le mauvais temps, les infestations d'insectes, les maladies, les périodes de sécheresse prolongées et autres, lesquelles ne sont pas assurables. Si un tel événement se produisait, Norbord pourrait devoir diminuer sa production ou engager des dépenses plus importantes pour la fibre ou autres.

Intensité de capital

La production de panneaux dérivés du bois est une activité hautement capitalistique. Rien ne peut garantir que les pièces principales du matériel n'auront pas besoin d'être réparées ou remplacées. Dans certaines circonstances, les coûts de réparation ou de remplacement de matériel et les temps d'arrêt associés à la chaîne de production en cause pourraient ne pas être un événement assurable.

Risque lié aux impôts

Norbord adopte différentes positions fiscales dans le cours normal de ses activités. Rien ne garantit que les autorités fiscales ne les contesteront pas. De plus, Norbord est exposée à diverses incertitudes additionnelles à l'égard de l'interprétation et de l'application des lois fiscales dans différents territoires d'exploitation. Norbord établit des provisions pour les charges fiscales estimatives connues dans tous les pays. Ces questions fiscales sont résolues principalement par la clôture de vérifications menées par les autorités fiscales compétentes. Cependant, les règlements futurs pourraient différer considérablement des provisions de la Société.

Risques de change

Norbord présente ses résultats financiers en dollars américains. Une tranche des prix des produits et des coûts de Norbord est touchée par les valeurs relatives des devises (notamment le dollar canadien, la livre sterling et l'euro). Des fluctuations importantes des valeurs relatives des devises pourraient avoir une incidence négative sur la compétitivité de ses usines en ce qui a trait aux coûts, sur la valeur de ses placements étrangers, sur ses résultats d'exploitation et sur sa situation financière.

Le risque de change de Norbord provient des sources suivantes :

- investissements nets dans des établissements étrangers autonomes, qui se limitent à la participation de Norbord dans ses exploitations en Europe;
- actifs et passifs monétaires nets, libellés en dollars canadiens;
- opérations en devises engagées ou prévues, surtout pour les coûts en dollars canadiens liés aux activités canadiennes de Norbord et les produits d'exploitation en euros découlant des activités de Norbord au Royaume-Uni.

ÉVALUATION ET CHANGEMENTS RELATIFS AUX CONTRÔLES INTERNES ET AUX CONTRÔLES DE COMMUNICATION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément aux exigences définies dans le *Règlement 52-109, Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la direction de la Société, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. La direction de Norbord a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont un processus conçu par les, ou sous la supervision des, chef de la direction et chef des finances, et mis en œuvre par la direction et d'autres membres du personnel afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers destinés à la publication ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2009. Selon cette évaluation, la direction estime qu'en date du 31 décembre 2009, les contrôles internes de la Société à l'égard de la communication de l'information financière sont efficaces. La direction a conclu qu'au 31 décembre 2009, les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière ne présentaient aucune lacune importante. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, Norbord n'a effectué aucun changement à ses contrôles internes dont l'incidence à l'égard de la communication de l'information financière a été importante ou pourrait raisonnablement le devenir.

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable que tous les renseignements pertinents sont réunis et communiqués à la haute direction, y compris au chef de la direction et au chef des finances, en temps opportun afin de permettre à cette dernière de prendre les décisions appropriées au sujet de l'information à fournir dans les états financiers intermédiaires et annuels. La direction de Norbord, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a effectué au 31 décembre 2009 une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information. En se fondant sur les résultats de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de Norbord, tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109, Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, sont efficaces.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes ont été utilisées dans le présent rapport de gestion. Ces mesures financières n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR, et il est probable qu'elles ne soient pas comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Chacune des mesures financières non conformes aux PCGR est définie ci-dessous. Au besoin, un rapprochement quantitatif de la mesure financière non conforme aux PCGR et de la mesure la plus directement comparable selon les PCGR est présenté.

Le **BAIIA** est le bénéfice des activités poursuivies déterminé conformément aux PCGR avant intérêts, prime de remboursement anticipé de la dette, règlement de litiges, provision pour activités secondaires, impôts sur le bénéfice et amortissement. Comme Norbord exerce ses activités dans un secteur des produits de base cyclique, la Société considère le BAIIA au long du cycle comme un indicateur utile de sa capacité à contracter des dettes et à en assurer le service ainsi qu'à respecter les obligations au titre des dépenses en immobilisations. De plus, Norbord considère le BAIIA comme une mesure du bénéfice brut et interprète les tendances du BAIIA comme des indicateurs du rendement relatif de l'exploitation.

Le tableau ci-dessous rapproche le BAIIA à la mesure la plus directement comparable selon les PCGR :

(en millions de dollars US)	2009	2008	2007	2006	2005
Bénéfice (perte)	(58) \$	(115) \$	(45) \$	97 \$	248 \$
Plus : provision pour activités secondaires	4	4	–	13	–
Plus : perte de change	3	–	–	–	–
Plus : règlement de litige	–	32	–	–	–
Plus : intérêts débiteurs	36	49	49	29	30
Moins : intérêts créditeurs et autres produits	–	(3)	(5)	(3)	(5)
Plus : amortissement	48	68	88	94	89
Plus : charge (recouvrement) d'impôts	(33)	(95)	(45)	17	133
BAIIA	– \$	(60) \$	42 \$	247 \$	495 \$

La **marge du BAIIA (%)** désigne le BAIIA exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires net. Comparée aux statistiques du secteur et aux périodes précédentes, la marge du BAIIA peut s'avérer un indicateur utile de l'efficacité de l'exploitation et de la capacité d'une société à concurrencer efficacement avec ses pairs. Norbord interprète les tendances de la marge du BAIIA comme des indicateurs du rendement relatif de l'exploitation.

Le **fonds de roulement lié à l'exploitation** correspond aux débiteurs plus les stocks, moins les créditeurs et les charges à payer. Le fonds de roulement lié à l'exploitation est une mesure de l'investissement dans les débiteurs, les stocks et les créditeurs et charges à payer nécessaire à la poursuite des activités. La Société a pour but de réduire au minimum son investissement dans le fonds de roulement lié à l'exploitation; toutefois, le montant variera selon la saisonnalité ainsi que les expansions et les contractions des ventes.

(en millions de dollars US)	2009	2008	2007	2006	2005
Débiteurs	27 \$	12 \$	83 \$	130 \$	145 \$
Stocks	71	81	131	98	99
Créditeurs et charges à payer	(140)	(146)	(191)	(228)	(225)
Fonds de roulement lié à l'exploitation	(42) \$	(53) \$	23 \$	– \$	19 \$

Le **fonds de roulement total** désigne le fonds de roulement lié à l'exploitation plus la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les impôts à recouvrer (exigibles).

(en millions de dollars US)	2009	2008	2007	2006	2005
Fonds de roulement lié à l'exploitation	(42) \$	(53) \$	23 \$	– \$	19 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	20	128	20	155
Impôts à recouvrer (exigibles)	57	13	89	33	(2)
Total du fonds de roulement	36 \$	(20) \$	240 \$	53 \$	172 \$

Le **capital investi** est la somme des immobilisations corporelles, du fonds de roulement lié à l'exploitation et des autres actifs, moins les pertes latentes incluses dans les autres passifs du bilan. Le capital investi est une mesure des investissements totaux dans une entreprise en ce qui touche les immobilisations corporelles, le fonds de roulement lié à l'exploitation, les impôts à recouvrer et les autres actifs.

(en millions de dollars US)	2009	2008	2007	2006	2005
Immobilisations corporelles	860 \$	885 \$	968 \$	1 008 \$	921 \$
Débiteurs	27	12	83	130	145
Impôts à recouvrer	57	13	89	33	–
Stocks	71	81	131	98	99
Créditeurs et charges à payer	(140)	(146)	(191)	(228)	(225)
Autres actifs	7	33	5	7	4
Pertes latentes sur opérations de couverture d'investissement net ⁽¹⁾	–	(8)	(8)	(25)	–
Capital investi	882 \$	870 \$	1 077 \$	1 023 \$	944 \$

⁽¹⁾ Incluses dans les autres passifs.

Le **RCI** (rendement du capital investi) désigne le BAIIA divisé par le capital moyen investi. Le RCI est une mesure du rendement financier, axée sur la génération de liquidités et l'utilisation efficace des capitaux. Comme Norbord exerce ses activités dans un secteur des produits de base cyclique, la Société considère le RCI au long du cycle comme un moyen utile de comparer les activités en ce qui concerne l'efficacité de la direction et la viabilité des produits. Norbord cible un RCI faisant partie du premier quartile des sociétés de produits forestiers en Amérique du Nord pendant le cycle.

Le **RAPAO** (rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires) représente le bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (bénéfice moins les dividendes sur actions privilégiées), divisé par l'avoir des porteurs d'actions ordinaires. Le RAPAO est une mesure qui permet aux porteurs d'actions ordinaires de déterminer l'efficacité de l'utilisation de leur capital investi. Comme Norbord exerce ses activités dans un secteur des produits de base cyclique, la Société suit le RAPAO au long du cycle et cible un rendement parmi le premier quartile des sociétés de produits forestiers en Amérique du Nord.

Le **rendement total des actionnaires** est une mesure utile du rendement d'un placement dans les actions ordinaires de Norbord, y compris de l'appréciation du cours de l'action et des dividendes. L'évaluation suppose le réinvestissement de tous les dividendes dans les actions de Norbord.

La **dette nette** correspond à la valeur du principal de la dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an et les avances bancaires, moins les retraits effectués en vertu de la facilité de crédit de Brookfield et la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La dette nette est un indicateur utile de l'endettement d'une société. La dette nette comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars US)	2009	2008	2007	2006	2005
Dette à long terme	467 \$	532 \$	478 \$	480 \$	440 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(21)	(20)	(128)	(20)	(155)
Retraits en vertu de la facilité de crédit de Brookfield	-	(35)	-	-	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	-	-	197	-	-
Dette nette	446	477	547	460	285
Plus : lettres de crédit	8	-	-	-	-
Dette nette aux fins des clauses financières restrictives	454 \$	477 \$	547 \$	460 \$	285 \$

La **valeur corporelle nette** correspond aux capitaux propres et aux retraits effectués dans le cadre de la facilité de crédit de Brookfield. Une valeur corporelle nette minimale constitue l'une des deux clauses financières restrictives faisant partie des lignes de crédit renouvelables consenties et du programme de titrisation des débiteurs de la Société.

(en millions de dollars US)	2009	2008	2007	2006	2005
Capitaux propres	334 \$	268 \$	360 \$	434 \$	522 \$
Plus : retraits en vertu de la facilité de crédit de Brookfield	-	35	-	-	-
Valeur corporelle nette	334 \$	303 \$	360 \$	434 \$	522 \$

Le **ratio d'endettement, valeur comptable**, représente la dette nette divisée par la somme de la dette nette et de la valeur corporelle nette. Ce ratio est une mesure de l'endettement relatif d'une société. Norbord considère cette mesure comme un indicateur de la santé et de la souplesse relatives de son bilan. De plus, un maximum du ratio d'endettement selon la valeur comptable est l'une des deux clauses financières restrictives comprises dans les lignes de crédit consenties et du programme de titrisation des débiteurs de la Société.

Le **ratio d'endettement, valeur marchande**, représente la dette nette divisée par la somme de la dette nette et de la capitalisation boursière. La capitalisation boursière représente le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période multiplié par la moyenne sur les 12 derniers mois de la valeur marchande d'une action. La capitalisation boursière selon la valeur marchande vise à redresser la faible valeur comptable historique des actifs de Norbord par rapport à leur juste valeur. Le ratio d'endettement, valeur marchande, est une mesure clé de l'endettement relatif d'une société, et Norbord considère cette mesure comme un indicateur de la santé et de la souplesse relatives de son bilan. Bien que la Société tienne compte tant des données fondées sur la valeur comptable que de celles fondées sur la valeur marchande, elle croit que les données fondées sur la valeur marchande sont supérieures à celles fondées sur la valeur comptable pour mesurer la santé et la souplesse réelles de son bilan.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document comprend des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « cibler », « prévoir » ou « ne pas prévoir », « estimer », « a l'intention de » et « perspectives », d'autres expressions similaires et de verbes au futur ou au conditionnel qui laissent entendre que certaines actions ou certains événements et résultats pourraient se produire. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Norbord diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres : 1) les perspectives des marchés pour ce qui est des produits; 2) les attentes à l'égard de l'établissement futur des prix des marchandises; 3) les perspectives liées aux activités; 4) les attentes à l'égard de la capacité et des volumes de production des usines; 5) les objectifs; 6) les stratégies adoptées dans le but d'atteindre ces objectifs; 7) les résultats financiers prévus; 8) la sensibilité aux variations de prix des produits, comme le prix des panneaux OSB; 9) la sensibilité aux prix des principaux intrants, comme le prix du gaz naturel; 10) la sensibilité aux variations des taux de change; 11) les objectifs à l'égard du programme d'amélioration des marges; 12) les attentes en matière de taux d'imposition; 13) les attentes à l'égard du respect des lois environnementales; 14) les attentes face aux passifs éventuels et aux garanties, y compris le règlement de litiges en cours; et 15) les attentes à l'égard des montants, du moment et des avantages des investissements en capital.

Bien que Norbord soit d'avis que ces énoncés prospectifs sont fondés sur des bases raisonnables, les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas accorder une confiance indue à de tels renseignements prospectifs. En raison de leur nature, les renseignements prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des risques inhérents et des incertitudes, généraux ou particuliers, qui contribuent à la possibilité que les prédictions, prévisions et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Ces facteurs comptent, entre autres : 1) les hypothèses se rapportant aux conditions économiques et financières aux États-Unis, en Europe, au Canada et à l'échelle mondiale; 2) les risques inhérents à la concentration des produits; 3) l'incidence de la concurrence et des pressions en matière d'établissement des prix; 4) le règlement des recours collectifs en justice à l'égard des panneaux OSB; 5) les risques inhérents au fait de dépendre des clients; 6) les incidences des variations de prix et la disponibilité des intrants manufacturiers, y compris un accès ininterrompu aux ressources en fibres, à des prix concurrentiels; 7) les divers événements qui pourraient perturber les activités, y compris les catastrophes naturelles ou les relations avec les employés; 8) l'incidence des modifications aux lois environnementales ou du non-respect de celles-ci; 9) l'incidence de toute demande de règlement en lien avec la responsabilité à l'égard des produits qui serait supérieure à la couverture d'assurance; 10) le risque inhérent à une industrie à prédominance de capital; 11) l'incidence du dénouement futur de certaines charges fiscales; et 12) les incidences des risques de change et des fluctuations des taux de change.

La liste des facteurs importants ci-dessus qui ont une incidence sur les renseignements prospectifs n'est pas exhaustive. Des facteurs supplémentaires sont notés ailleurs dans le présent document, et il faut se reporter aux autres risques décrits dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation sur les valeurs mobilières canadiens. Sauf si la loi l'exige, Norbord ne prend pas la responsabilité de réviser quelque énoncé prospectif que ce soit, qu'il soit sous forme orale ou écrite, pouvant être émis de temps à autre par la Société, ou en son nom, à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre, ni de mettre à jour ou de réviser publiquement la liste des facteurs ci-dessus ayant une incidence sur cette information.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers consolidés ci-joints et tous les renseignements figurant dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers ne sont pas précis, puisqu'ils renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. Quand il était possible d'appliquer d'autres méthodes, la direction a choisi celles qu'elle a jugées les plus appropriées dans les circonstances afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

La Société maintient des systèmes de contrôle interne, qui ont pour objet de fournir une assurance raisonnable que les comptes sont fiables et que les actifs de la Société sont protégés.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification.

Le comité de vérification, nommé par le conseil d'administration, passe en revue les états financiers consolidés et le rapport de gestion, étudie le rapport des vérificateurs externes, évalue le caractère adéquat des contrôles internes de la Société, approuve les services fournis par les vérificateurs externes, vérifie les honoraires et les frais relatifs aux services de vérification, et recommande au conseil les vérificateurs indépendants devant être nommés par les actionnaires. Le comité fait part de ses constatations au conseil d'administration et celui-ci les prend en considération quand il approuve la publication des états financiers consolidés à l'intention des actionnaires.

Le 29 janvier 2010

Le président et chef de la direction,



J. BARRIE SHINETON

La première vice-présidente et chef des finances,



ROBIN E. LAMPARD

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Norbord inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Norbord inc. aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats, des flux de trésorerie et des variations des capitaux propres et du résultat étendu des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2009 et 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le 28 janvier 2010

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

*Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada*

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US, sauf les données par action)	2009	2008
Chiffre d'affaires net	718 \$	943 \$
Bénéfice (perte) avant les intérêts, les impôts sur le bénéfice, l'amortissement, la provision pour activités secondaires, la perte de change et le règlement d'un litige	–	(60)
Provision pour activités secondaires (note 11)	(4)	(4)
Perte de change	(3)	–
Intérêts débiteurs (notes 3 et 7)	(36)	(49)
Intérêts créditeurs et autres produits	–	3
Règlement d'un litige (note 19)	–	(32)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le bénéfice et l'amortissement	(43)	(142)
Amortissement (note 2)	(48)	(68)
Recouvrement d'impôts (note 12)	33	95
Bénéfice (perte)	(58) \$	(115) \$
Bénéfice (perte) par action ordinaire (note 10)		
De base et dilué	(1,35) \$	(7,62) \$

(Voir les notes complémentaires)

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)	2009	2008
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :		
Activités d'exploitation		
Bénéfice (perte)	(58) \$	(115) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement (note 2)	48	68
Impôts futurs (note 12)	22	(80)
Autres éléments (note 13)	9	(22)
	21	(149)
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement (note 13)	(11)	51
Variation nette des impôts à recouvrer	(45)	85
	(35)	(13)
Activités d'investissement		
Investissements dans les immobilisations corporelles	(14)	(27)
Gains réalisés (pertes réalisées) sur opérations de couverture d'un investissement net (note 16)	(2)	26
Divers	3	3
	(13)	2
Activités de financement		
Retraits des lignes de crédit renouvelables (remboursements) (note 7)	(34)	19
Retraits de la facilité de crédit de Brookfield (remboursements) (note 7)	(35)	35
Émission d'actions ordinaires, montant net (note 9)	97	65
Émission de bons de souscription, montant net (note 9)	21	14
Rachat de débentures, 8 1/8 % (note 7)	–	(197)
Dividendes payés	–	(33)
	49	(97)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 \$	(108) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	20 \$	128 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 13)	21	20

(Voir les notes complémentaires)

Bilans consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars US)	2009	2008
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 13)	21 \$	20 \$
Débiteurs (note 3)	27	12
Impôts à recouvrer (note 12)	57	13
Stocks (note 4)	71	81
	176	126
Immobilisations corporelles (note 5)	860	885
Autres actifs (note 6)	7	33
	1 043 \$	1 044 \$
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	140 \$	146 \$
Dette à long terme (note 7)	471	542
Autres passifs (note 8)	9	14
Impôts futurs (note 12)	89	74
Capitaux propres (note 9)	334	268
	1 043 \$	1 044 \$

(Voir les notes complémentaires)

Au nom du conseil :

Le président du conseil,



ROBERT J. HARDING

Le président et chef de la direction,



J. BARRIE SHINETON

États consolidés des variations des capitaux propres et du résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)	2009	2008
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions		
Solde au début de l'exercice	238 \$	150 \$
Émission d'actions ordinaires, montant net (note 9)	97	65
Régime de réinvestissement des dividendes (note 9)	–	23
Solde à la fin de l'exercice	335 \$	238 \$
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	17 \$	1 \$
Émission de bons de souscription, montant net (note 9)	21	14
Rémunération à base d'actions (note 9)	1	2
Solde à la fin de l'exercice	39 \$	17 \$
Bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	24 \$	204 \$
Adoption de nouvelles normes comptables (note 2)	2	1
Solde ajusté au début de l'exercice	26	205
Bénéfice (perte)	(58)	(115)
Dividendes sur actions ordinaires	–	(56)
Impôts futurs – prise de contrôle (note 12)	–	(8)
Solde à la fin de l'exercice	(32) \$	26 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de l'exercice	(13) \$	4 \$
Autres éléments du résultat étendu	5	(17)
Solde à la fin de l'exercice	(8) \$	(13) \$
Capitaux propres	334 \$	268 \$
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU		
Bénéfice (perte)	(58) \$	(115) \$
Autres éléments du résultat étendu		
Gain ou perte de change	–	(10)
Impôts futurs	5	(7)
Résultat étendu	(53) \$	(132) \$

(Voir les notes complémentaires)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(En dollars US, à moins d'avis contraire)

Dans les présentes notes, « Norbord » signifie Norbord inc. et toutes ses filiales et ses sociétés affiliées consolidées, et « Société » signifie Norbord inc. à titre de société distincte, à moins que le contexte n'indique le contraire. « Brookfield » signifie Brookfield Asset Management Inc. ou n'importe laquelle de ses filiales ou sociétés affiliées consolidées, une partie apparentée, en vertu d'une participation majoritaire dans la Société.

NOTE 1. CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de toutes ses filiales, y compris une coentreprise nouvellement formée, True North Hardwood Plywood Inc., qui a fait l'objet d'une consolidation proportionnelle le 31 janvier 2009. Cette entreprise de fabrication de contreplaqué de feuillus est considérée comme secondaire et représente moins de 5 % du total du chiffre d'affaires comme de l'actif.

Le 16 octobre 2009, la Société a regroupé la totalité de ses actions ordinaires émises et en circulation à raison d'une action ordinaire post-regroupement contre 10 actions ordinaires pré-regroupement (notes 9 et 10). Toutes les références aux actions ordinaires et les données par action ordinaire relatives à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés ont été ajustées pour tenir compte du regroupement d'actions ordinaires.

Estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les montants constatés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. L'évaluation des valeurs recouvrables nettes et des valeurs de réalisation nettes, de l'amortissement, de la charge d'impôts et des autres provisions, de l'efficacité de la couverture et de la juste valeur nécessite des estimations importantes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consistent en des dépôts à vue et en des titres du marché monétaire de première qualité, ainsi qu'en des dépôts bancaires à terme dont l'échéance est de 90 jours ou moins à la date d'acquisition. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés au coût, qui se rapproche de la valeur marchande.

Stocks

Les stocks de matières premières et le matériel d'exploitation et d'entretien sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux, et le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux, et le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût comprend le coût des matières premières utilisées, le coût de la main-d'œuvre directe et une répartition des frais indirects.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles comprennent les terrains et les bâtiments. Les bâtiments sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 20 à 40 ans. L'équipement de production est amorti selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation depuis le 29 mars 2009 (note 2). Selon cette méthode, le coût de l'équipement est amorti en fonction du nombre estimatif d'unités qui seront produites au cours de sa durée de vie utile estimative, laquelle varie de 10 à 25 ans. Les taux d'amortissement sont établis de façon à ce que les actifs utilisés dans la fabrication ou autres soient entièrement amortis sur leurs durées de vie utile. Ces périodes sont évaluées de temps à autre pour s'assurer qu'elles se rapprochent toujours de la durée de vie utile des actifs connexes.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de recouvrabilité si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. L'évaluation de la recouvrabilité tient compte des estimations et des hypothèses de la Société. Si ces estimations changeaient à l'avenir, la Société pourrait être tenue de réduire la valeur comptable des immobilisations corporelles, en inscrivant une réduction de valeur.

Avantages sociaux futurs

Norbord est le promoteur de divers régimes de retraite à cotisations et à prestations déterminées qui sont offerts à la quasi-totalité des salariés et capitalisés selon les exigences applicables des organismes de réglementation et des régimes. Les prestations en vertu des régimes de retraite à prestations déterminées de Norbord sont généralement établies en fonction des années de service du salarié et de son salaire moyen de fin de carrière pour les cinq dernières années, et les régimes ne prévoient pas l'indexation des prestations versées.

La date de mesure pour tous les régimes de retraite à prestations déterminées est le 31 décembre. Les obligations liées aux régimes de retraite à prestations déterminées de Norbord sont évaluées de façon actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services, des hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement prévu de l'actif, des taux tendanciels de croissance des salaires et des coûts de soins de santé, et du taux d'actualisation courant du marché. Aux fins du calcul du rendement prévu de l'actif des régimes, les actifs sont évalués à la juste valeur. Les coûts des services passés découlant des modifications apportées aux régimes et les actifs transitoires sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés. Les gains ou pertes actuariels nets qui excèdent 10 % du montant le plus élevé des obligations au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés.

Instruments financiers

La Société utilise des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de gérer ses risques liés aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises dans le cours normal de ses activités. Les dérivés ne sont pas utilisés à des fins de transaction ni de spéculation. Toutes les relations de couverture, les objectifs de gestion du risque et les stratégies de couverture sont documentés en bonne et due forme et évalués périodiquement afin de s'assurer que les variations de la valeur de ces dérivés s'avèrent très efficaces pour compenser les variations des justes valeurs, des investissements nets ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Par conséquent, tous les gains et les pertes (réalisés ou latents, selon le cas) sur ces dérivés sont constatés de la même manière que les gains et les pertes sur l'élément sous-jacent faisant l'objet de la couverture. Les valeurs comptables qui en découlent, le cas échéant, sont incluses dans les autres actifs s'il y a un gain latent sur le dérivé, ou dans les autres passifs s'il y a une perte latente sur le dérivé.

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés de la Société sont déterminées d'après les cours des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques. Ces justes valeurs reflètent le montant estimatif que la Société verserait ou recevrait si elle devait régler tous les contrats en cours à la fin de l'exercice. Cette juste valeur représente une estimation ponctuelle qui peut ne pas être pertinente pour prédire les résultats ou les flux de trésorerie futurs de la Société.

La Société est exposée à un risque de crédit si les contreparties aux instruments dérivés ne remplissent pas leurs obligations. Cependant, les politiques financières approuvées par le conseil de la Société exigent que les opérations sur dérivés soient conclues uniquement avec des contreparties approuvées jouissant d'une cote de solvabilité élevée en vertu d'accords généraux de compensation; par conséquent, la Société ne prévoit pas de manquement de la part des contreparties. Les évaluations à la juste valeur des instruments financiers dérivés de la Société sont classées au deuxième niveau d'une hiérarchie à trois niveaux comme la juste valeur de ces instruments dérivés repose sur des données de marché observables.

La valeur comptable des instruments financiers non dérivés de la Société se rapproche de leur juste valeur, sauf indication contraire dans les notes. Les justes valeurs présentées sont déterminées d'après les cours réels du marché ou, s'ils ne sont pas disponibles, les prix indicatifs fondés sur des instruments similaires cotés en Bourse.

Frais d'émission de titres d'emprunt

La Société comptabilise les coûts d'opération directement imputables à l'émission de titres d'emprunt à long terme en déduisant ces coûts de la valeur comptable de la dette à long terme. Les coûts d'opération capitalisés sont amortis par imputation aux résultats sur la durée de la dette à long terme à laquelle ils se rapportent.

Impôts sur le bénéfice

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur le bénéfice. Par conséquent, des actifs d'impôts futurs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales respectives. Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur dont il est prévu qu'ils s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouvrés ou réglés. En outre, l'incidence, sur les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs, d'une modification des taux d'imposition est constatée dans les résultats de l'exercice au cours duquel les taux d'imposition sont en vigueur ou pratiquement en vigueur. La Société évalue la recouvrabilité des actifs d'impôts futurs en tenant compte de ses estimations et hypothèses. Les actifs d'impôts futurs sont constatés à un montant dont la réalisation est, de l'avis de la Société, plus probable qu'improbable.

Options sur actions

La Société comptabilise les options sur actions à l'aide de la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération liée aux options est mesurée à la date d'attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et constatée dans les résultats selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition des droits rattachés aux options.

Bons de souscription

La Société comptabilise les bons de souscription à l'aide de la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la valeur des bons de souscription est mesurée à la date d'émission à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, déduction faite de tous frais d'émission connexes.

Constatation des produits

Des montants sont constatés dans le chiffre d'affaires net lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur, soit généralement au moment où les produits sont expédiés. Les ventes sont constatées déduction faite du transport par des tiers et des rabais.

Les ventes sont régies par contrat ou par les conditions habituelles du secteur. Les produits d'exploitation ne sont pas constatés avant que ces conditions ne soient remplies. La majorité des produits sont expédiés par de tierces entreprises de transport selon la méthode FAB au point d'expédition. Dans tous les cas, la Société soumet les produits à des tests de qualité pour s'assurer qu'ils satisfont aux normes applicables avant l'expédition.

Conversion des devises

Les comptes des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar américain sont convertis suivant la méthode du taux courant. Les gains ou les pertes découlant de la conversion sont reportés et présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Les gains ou les pertes relatifs aux soldes de comptes libellés en devises et aux opérations conclues en devises désignées à titre de couverture d'un investissement net dans ces filiales sont comptabilisés de la même manière que l'écart de conversion.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises autres que la monnaie fonctionnelle d'une entité sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains ou les pertes découlant de la conversion de ces éléments sont constatés dans les états consolidés des résultats. Les gains ou les pertes relatifs aux opérations qui servent à couvrir ces éléments sont également constatés dans les états consolidés des résultats.

Les gains ou les pertes sur les opérations qui servent de couverture de flux de trésorerie futurs libellés en devises sont constatés et comptabilisés de la même manière que les flux de trésorerie couverts.

NOTE 2. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Immobilisations corporelles

Conformément au chapitre 3061 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), *Immobilisations corporelles*, les méthodes d'amortissement doivent être révisées périodiquement et certains faits importants peuvent indiquer le besoin de réviser les méthodes d'amortissement. La Société utilisait la méthode de l'amortissement linéaire pour l'équipement de production, laquelle répartit les coûts également entre chaque période. Or, en période de fluctuation des niveaux de production, la méthode de l'amortissement linéaire ne permet pas une répartition logique du coût de l'équipement par rapport à la production. Par conséquent, le 29 mars 2009, la Société a adopté la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation pour ses actifs de production. Cette méthode consiste à répartir les coûts d'équipement entre le nombre d'unités réellement produites en fonction de la capacité annuelle estimative pour la durée d'utilisation restante des actifs. L'effet de ce changement a été appliqué de manière prospective en tant que révision d'estimation, ce qui s'est soldé par une réduction de 12 millions de dollars de la charge d'amortissement pour 2009.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui a remplacé les chapitres 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et 3450, *Frais de recherche et de développement*, et l'abrégé CPN-27 du Comité sur les problèmes nouveaux, *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*. Le chapitre 3064 établit les normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Cette nouvelle norme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009. L'adoption de cette nouvelle norme a eu pour incidence une augmentation de 6 millions de dollars des immobilisations corporelles, une diminution de 4 millions de dollars des autres actifs, une augmentation de 1 million de dollars du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et une augmentation de 1 million de dollars des passifs d'impôts futurs en date du 1^{er} janvier 2008. Elle a également entraîné une réduction de 2 millions de dollars de la charge d'amortissement et une augmentation de 1 million de dollars de la charge d'impôts pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. La hausse des immobilisations corporelles découle du retrait de l'abrégé CPN-27. La Société a reclassé de façon rétroactive les coûts engagés dans la période de pré-exploitation qui étaient auparavant capitalisés sous forme d'actifs incorporels en coût de l'équipement de production conformément au chapitre 3061, *Immobilisations corporelles*. Les coûts comprennent les matières, la main-d'œuvre et les coûts indirects directement attribuables à la construction de l'immobilisation. Le taux d'amortissement est établi de façon à ce que l'équipement de production soit entièrement amorti sur 25 ans, ce qui se rapproche de sa durée de vie utile. Auparavant, la période d'amortissement était de trois ans pour ces coûts immobilisés.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En janvier 2009, l'ICCA a publié l'abrégé CPN-173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*. Le CPN exige que la Société tienne compte du risque de crédit qui lui est propre et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris des instruments dérivés. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence notable sur les états financiers de la Société.

Instruments financiers – Informations à fournir

En mai 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*, pour y inclure de nouvelles obligations d'information sur les évaluations de la juste valeur marchande des instruments financiers et sur le risque de liquidité. Ces modifications exigent une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées dans les évaluations de la juste valeur. Les justes valeurs des actifs et des passifs compris dans le premier niveau sont déterminées en fonction des cours des actifs et des passifs identiques sur les marchés actifs. Pour ce qui est des actifs et des passifs du deuxième niveau, les évaluations font appel à des données autres que les cours du marché à l'égard desquelles toutes les données importantes sont observables directement ou indirectement. Pour le troisième niveau, les évaluations sont fondées sur des données qui ne sont pas observables, mais importantes pour l'évaluation de la juste valeur générale. La Société a adopté la nouvelle norme le 31 décembre 2009, et les informations s'y rapportant sont incluses dans la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

CHANGEMENTS FUTURS VISANT LES CONVENTIONS COMPTABLES**Normes internationales d'information financière**

En février 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) a confirmé que les Normes internationales d'information financière (IFRS) remplaceront les PCGR du Canada en ce qui a trait aux entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes pour les périodes financières commençant le ou après le 1^{er} janvier 2011.

Regroupements d'entreprises

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, qui exige que tous les actifs et les passifs d'une entreprise acquise soient comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les obligations pour les contreparties conditionnelles et les éventualités seront également comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. La norme précise également que les frais connexes à l'acquisition seront portés en charges à mesure qu'ils sont engagés et que les charges de restructuration seront portées en charges au cours des périodes postérieures à la date d'acquisition. La nouvelle norme s'applique à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice commençant le ou après le 1^{er} janvier 2011. La Société évaluera l'incidence de cette nouvelle norme au moment des acquisitions applicables.

États financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1601, *États financiers consolidés*, et le chapitre 1602, *Participations sans contrôle*. Le chapitre 1601 définit les normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit les normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices commençant le ou après le 1^{er} janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

NOTE 3. DÉBITEURS

Norbord a conclu un programme de titrisation des débiteurs de 85 millions de dollars avec une institution financière jouissant d'une cote de solvabilité élevée. Le programme, entrepris en novembre 2007 pour une période d'engagement initiale de 10 mois, est prolongé d'office à chaque date anniversaire de 4 mois, à moins d'une résiliation par l'une ou l'autre des parties avant la date anniversaire en question. Dans le cadre du programme, Norbord a transféré pratiquement tous ses comptes clients actuels et futurs à l'institution financière, qui en assurera l'entière gestion, contre un produit en espèces et un prix d'achat différé. Norbord peut accroître ou diminuer la partie en espèces du produit à chaque date de règlement, en fonction de la limite prévue au programme.

Au 31 décembre 2009, Norbord a enregistré un produit en espèces de 62 millions de dollars (68 millions de dollars en 2008) dans le cadre de ce programme. La charge d'utilisation, laquelle est fondée sur les taux du marché monétaire plus une marge fixe, et d'autres frais de programme sont inscrits en tant qu'intérêts débiteurs. En 2009, la charge d'utilisation et les frais de programme compris dans les intérêts débiteurs se sont élevés à 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2008).

Le programme de titrisation est assorti des clauses financières restrictives suivantes auxquelles la Société doit se conformer trimestriellement : valeur corporelle nette minimale de 300 millions de dollars et ratio d'endettement maximal fondé sur la valeur comptable de 65 %. À la fin de l'exercice, la valeur corporelle nette de la Société se chiffrait à 334 millions de dollars, et le ratio d'endettement fondé sur la valeur comptable, à 58 %. De plus, le programme comprend des clauses relatives au rendement du portefeuille des comptes clients et des obligations d'informations standards. Le programme n'est visé par aucune exigence en matière de cote de crédit.

NOTE 4. STOCKS

(en millions de dollars US)	2009	2008
Matières premières	13 \$	20 \$
Produits finis	33	32
Matériel d'exploitation et d'entretien	25	29
	71 \$	81 \$

Au 31 décembre 2009, la provision pour refléter les stocks au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette était de 1 million de dollars (3 millions de dollars en 2008).

Le montant des stocks passé en charges pendant l'exercice s'est élevé à :

(en millions de dollars US)	2009	2008
Coût des stocks	680 \$	949 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	47	67
	727 \$	1 016 \$

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions de dollars US)	2009						2008
	Amortissement cumulé		Valeur comptable nette	Amortissement cumulé		Valeur comptable nette	
	Coût			Coût			
Terrains	12 \$	– \$	12 \$	12 \$	– \$	12 \$	
Bâtiments	236	116	120	232	105	127	
Équipement de production	1 495	767	728	1 476	730	746	
	1 743 \$	883 \$	860 \$	1 720 \$	835 \$	885 \$	

Au 31 décembre 2009, l'équipement de production comprenait des immobilisations en cours de 1 million de dollars (4 millions de dollars en 2008).

NOTE 6. AUTRES ACTIFS

(en millions de dollars US)	2009	2008
Gains latents sur opérations de couverture d'un investissement net (<i>note 16</i>)	2 \$	26 \$
Gains latents sur les swaps de taux d'intérêt (<i>note 16</i>)	4	6
Autres	1	1
	7 \$	33 \$

Les gains latents sur opérations de couverture d'un investissement net et les gains latents sur les swaps de taux d'intérêt ont été compensés par les pertes latentes sur les éléments sous-jacents faisant l'objet de la couverture.

NOTE 7. DETTE À LONG TERME

(en millions de dollars US)	2009	2008
Valeur du principal		
Débitures, 7 ¼ %, échéant en 2012	240 \$	240 \$
Billets de premier rang échéant en 2017	200	200
Lignes de crédit renouvelables	27	57
Facilité de crédit de Brookfield	–	35
	467	532
Frais d'émission de titres d'emprunt	(6)	(4)
Gains reportés sur les swaps de taux d'intérêt	6	8
Gains latents sur les swaps de taux d'intérêt (<i>note 6</i>)	4	6
	471 \$	542 \$

Les échéances de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars US)	2010	2011	2012	2013	Par la suite	Total
Échéances de la dette à long terme	– \$	27 \$	240 \$	– \$	200 \$	467 \$

Au 31 décembre 2009, le taux d'intérêt effectif des obligations découlant de la dette de la Société, y compris l'incidence des swaps de taux d'intérêt, était de 6,1 % (6,2 % en 2008). Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme de l'exercice ont atteint 34 millions de dollars (45 millions de dollars en 2008) et comprennent l'incidence des swaps de taux d'intérêt. Les intérêts versés au cours de l'exercice ont totalisé 34 millions de dollars (53 millions de dollars en 2008).

Billets de premier rang échéant en 2017

Les billets de premier rang de la Société, dont l'échéance est en 2017, portent un taux d'intérêt qui varie selon la cote de crédit de la Société. Au 31 décembre 2009, le taux d'intérêt était de 7,95 % (7,95 % en 2008). En 2009, le taux d'intérêt moyen était de 7,95 % (7,61 % en 2008).

Lignes de crédit renouvelables

En avril 2009, la Société a terminé les modifications à ses lignes de crédit renouvelables consenties. Selon ces modifications, un engagement global de 205 millions de dollars a été prolongé jusqu'en mai 2011 et porte intérêt aux taux du marché monétaire majorés d'une marge qui varie en fonction de la cote de crédit de la Société. Les lignes de crédit sont garanties par un privilège de premier rang sur les stocks de panneaux à copeaux orientés (OSB) et les immobilisations corporelles de Norbord en Amérique du Nord. Ce privilège est partagé proportionnellement avec les détenteurs des débetures échéant en 2012, des billets de premier rang échéant en 2017 et la facilité de crédit de Brookfield.

Les lignes de crédit sont assorties de deux clauses financières restrictives trimestrielles : valeur corporelle nette minimale de 250 millions de dollars, et ratio d'endettement maximal fondé sur la valeur comptable de 70 %. À compter du 1^{er} janvier 2011, le ratio d'endettement maximal fondé sur la valeur comptable sera réduit et passera à 60 %. La dette nette comprend la dette totale moins les retraits effectués sur la facilité de crédit de Brookfield moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie plus les lettres de crédit émises. Au 31 décembre 2009, la valeur corporelle nette de la Société se chiffrait à 334 millions de dollars et la dette nette aux fins des clauses financières restrictives était de 454 millions de dollars (note 15). Le ratio d'endettement fondé sur la valeur comptable était de 58 %.

Au 31 décembre 2009, la Société avait prélevé 27 millions de dollars en espèces sur ses lignes de crédit renouvelables et utilisé 8 millions de dollars pour des lettres de crédit; la Société disposait de 170 millions de dollars pour combler ses besoins en liquidités à court terme.

Facilité de crédit de Brookfield

Parallèlement aux modifications apportées aux lignes de crédit renouvelables décrites plus haut, la Société a modifié sa facilité de crédit avec Brookfield. La facilité a été ramenée de 100 millions de dollars à 50 millions de dollars, porte un taux d'intérêt égal au plus élevé des suivants : 8 % ou taux US de base majoré de ½ %, arrivera à échéance en juin 2011 et est subordonnée aux lignes de crédit renouvelables. Tout retrait dans le cadre de cette facilité est comptabilisé à titre d'élément de la valeur corporelle nette aux fins des clauses financières restrictives.

En janvier 2009, la Société a remboursé la somme de 35 millions de dollars de la facilité de crédit de Brookfield au moyen du produit généré par le placement de droits (note 9). Au 31 décembre 2009, la facilité demeurait non utilisée. Les intérêts débiteurs et la commission d'engagement sur la facilité s'élevaient à moins de 1 million de dollars pour l'exercice (4 millions de dollars en 2008).

Swaps de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2009, la valeur des swaps de taux d'intérêt en vigueur de la Société était de 115 millions de dollars (115 millions de dollars en 2008). Les modalités de ces swaps correspondent à celles de la dette couverte sous-jacente. Les gains latents sur les swaps de taux d'intérêt ont été compensés par les pertes latentes sur les éléments sous-jacents faisant l'objet de la couverture.

Débetures, 8 1/8 %, remboursées en 2008

Au cours du premier trimestre de 2008, les débetures à 8 1/8 % dont la valeur du principal était de 197 millions de dollars ont été remboursées par la Société.

NOTE 8. AUTRES PASSIFS

(en millions de dollars US)	2009	2008
Prestations constituées	6 \$	3 \$
Pertes latentes sur opérations de couverture d'un investissement net (note 16)	–	8
Autres passifs	3	3
	9 \$	14 \$

Les pertes latentes sur opérations de couverture d'un investissement net ont été compensées par les gains latents sur les éléments sous-jacents faisant l'objet de la couverture.

NOTE 9. CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars US)	2009	2008
Capital social		
Capital-actions	335 \$	238 \$
Surplus d'apport	39	17
	374	255
Bénéfices non répartis	(32)	26
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(8)	(13)
	334 \$	268 \$

Placement de droits

Le 6 janvier 2009, en vertu d'une convention de souscription garantie conclue relativement à un placement de droits (le « placement ») déposé en novembre 2008, Brookfield a mené à bien l'engagement de souscription garantie dans le cadre duquel elle a fait l'acquisition de 16,3 millions d'actions ordinaires additionnelles et de 81,5 millions de bons de souscription d'actions ordinaires (bons de souscription) pour un produit brut d'environ 120 millions de dollars (144 millions de dollars canadiens) (note 18). Les frais d'émission d'actions, y compris la commission d'engagement versée à Brookfield et correspondant à 1 % du produit brut tiré du placement, se sont élevés à environ 2 millions de dollars.

Le 24 décembre 2008, la Société a émis 11,0 millions d'actions ordinaires et 54,8 millions de bons de souscription à l'intention des actionnaires ayant exercé des droits en vertu du placement, pour un produit brut de 79 millions de dollars (96 millions de dollars canadiens).

Le produit net tiré du placement a été affecté au remboursement des retraits effectués dans le cadre de la facilité de crédit de Brookfield et des lignes de crédit renouvelables.

Capital-actions

	2009		2008	
	Actions (en millions)	Montant (en millions de dollars US)	Actions (en millions)	Montant (en millions de dollars US)
Actions ordinaires en circulation au début de l'exercice	26,9	238 \$	14,7	150 \$
Émission d'actions ordinaires, montant net	16,3	97	11,0	65
Régime de réinvestissement des dividendes (note 18)	–	–	1,2	23
Actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice	43,2	335 \$	26,9	238 \$

Au 31 décembre 2009, le capital social autorisé de la Société était comme suit : nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de catégorie B; nombre illimité d'actions participatives sans droit de vote; et nombre illimité d'actions ordinaires.

Regroupement d'actions

Le 29 avril 2009, les actionnaires de la Société ont adopté une résolution spéciale approuvant la modification des statuts constitutifs mis à jour de Norbord aux fins de regroupement de ses actions ordinaires émises et en circulation à raison d'une action ordinaire post-regroupement pour chaque tranche de 10 actions ordinaires pré-regroupement. Les actionnaires de la Société ont autorisé le conseil à effectuer le regroupement d'actions, lorsque celui-ci jugerait que c'était dans l'intérêt supérieur de la Société, au plus tard le 31 octobre 2009.

Le 13 octobre 2009, le conseil d'administration de la Société a autorisé le regroupement de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Société le 16 octobre 2009. Les actions de la Société ont commencé à être négociées sur une base consolidée le 21 octobre 2009. Le nombre d'actions ordinaires en circulation a été réduit, passant de 431,8 millions à 43,2 millions, de manière à refléter l'incidence du regroupement d'actions ordinaires.

Toutes les références aux actions ordinaires et les données par action ordinaire relatives à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés ont été ajustées pour tenir compte du regroupement d'actions ordinaires (notes 1 et 10).

Surplus d'apport

Le surplus d'apport comprend les opérations liées à l'émission de bons de souscription dans le cadre du placement et d'options sur actions dans le cadre du régime d'options sur actions de la Société.

Bons de souscription

	2009		2008	
	Bons de souscription (en millions)	Montant (en millions de dollars US)	Bons de souscription (en millions)	Montant (en millions de dollars US)
Solde au début de l'exercice	54,8	14 \$	–	– \$
Émission de bons de souscription	81,5	21	54,8	14
Solde à la fin de l'exercice	136,3	35 \$	54,8	14 \$

Suivant la convention de souscription garantie conclue relativement au placement, 81,5 millions de bons de souscription ont été émis à l'intention de Brookfield le 6 janvier 2009. Le 24 décembre 2008, la Société avait émis 54,8 millions de bons de souscription à l'intention des actionnaires ayant exercé des droits en vertu du placement. En raison du regroupement d'actions ordinaires, dix bons de souscription permettent à leur porteur de souscrire une action ordinaire au prix de 13,60 \$ CA à tout moment avant le 24 décembre 2013.

Options sur actions

	2009		2008	
	Options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	Options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
Solde au début de l'exercice	0,3	73,70 \$	0,2	77,30 \$
Options attribuées	1,0	6,50	0,1	60,90
Options exercées	–	–	–	14,10
Solde à la fin de l'exercice	1,3	21,47 \$	0,3	73,70 \$
Exercibles à la fin de l'exercice	0,2	68,19 \$	0,1	64,70 \$

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration de la Société peut émettre des options sur actions à certains employés de la Société. Les droits en vertu de ces options s'acquièrent sur une période de cinq ans, et les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution. En 2009, une charge liée aux options sur actions de 1 million de dollars a été imputée au surplus d'apport (2 millions de dollars en 2008). À la suite du regroupement d'actions, les prix d'exercice et les options sur actions en cours ont été ajustés en fonction d'un facteur de 10.

Le tableau suivant résume les prix d'exercice moyens pondérés et la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée des soldes des options sur actions en cours au 31 décembre 2009 :

Fourchette des prix d'exercice (\$ CA)	Options en cours		Options dont les droits sont acquis		
	Options	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	Options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
0,10 \$	6 850	1,08	0,10 \$	6 850	0,10 \$
5,40 \$–6,50 \$	1 010 818	9,02	6,49	10 818	5,40
8,40 \$–11,70 \$	11 058	2,37	9,22	11 058	9,22
38,30 \$	23 080	4,08	38,30	23 080	38,30
60,09 \$	90 630	8,10	60,09	18 126	60,09
87,30 \$–111,30 \$	152 510	6,22	97,14	89 438	97,64
	1 294 946	8,44	21,47 \$	159 370	68,19 \$

NOTE 10. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

(en millions de dollars US, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)	2009	2008
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	(58) \$	(115) \$
Actions ordinaires (en millions)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	42,9	15,1
Options sur actions ⁽¹⁾	–	–
Bons de souscription ⁽¹⁾	–	–
Nombre dilué d'actions ordinaires	42,9	15,1
Bénéfice par action ordinaire		
De base et dilué	(1,35) \$	(7,62) \$

⁽¹⁾ Applicable quand le prix moyen pondéré d'une action pour l'exercice était supérieur au prix d'exercice des options sur actions acquises et des bons de souscription.

Les options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société (note 9) et les bons de souscription émis en vertu du placement (note 9) ont été exclus du calcul du résultat dilué par action ordinaire parce qu'ils auraient eu un effet antidilutif. S'ils s'avéraient dilutifs à l'avenir, ces instruments pourraient y être inclus à condition que leur prix d'exercice soit inférieur au cours moyen du marché des actions ordinaires de la Société pour l'exercice.

NOTE 11. PROVISION POUR ACTIVITÉS SECONDAIRES

En 2009, la Société a enregistré une provision de 4 millions de dollars, principalement pour la dépréciation de certains stocks et immobilisations corporelles jusqu'à leur valeur nette de réalisation en lien avec la vente d'une usine de panneaux de fibres de densité moyenne (MDF) à Deposit, dans l'État de New York, pour un produit de 2 millions de dollars.

En 2008, la Société a enregistré une provision de 4 millions de dollars en lien avec les indemnités de départ découlant de la fermeture permanente d'une chaîne de fabrication de panneaux de particules à l'usine de Genk, en Belgique. La majeure partie de la provision a été payée en 2008.

NOTE 12. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice futur reflètent les incidences fiscales nettes des écarts temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant dans les états financiers et leurs valeurs fiscales.

Le recouvrement d'impôts s'établit comme suit :

(en millions de dollars US)	2009	2008
Impôts exigibles de l'exercice	55 \$	15 \$
Impôts futurs	(22)	80
Recouvrement d'impôts	33 \$	95 \$

Les écarts entre les impôts calculés à l'aide des taux d'imposition prévus par la loi et les impôts tels qu'ils ont été comptabilisés sont comme suit :

(en millions de dollars US)	2009	2008
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	(91) \$	(210) \$
Recouvrement d'impôts aux taux combinés prévus par la loi	(29)	(64)
Incidence des éléments suivants :		
Écart de taux sur les activités à l'étranger	(39)	(31)
Non-comptabilisation de l'avantage lié aux pertes fiscales de l'exercice	23	12
Gain de change	8	(17)
Divers	4	5
Recouvrement d'impôts	(33) \$	(95) \$

Les incidences fiscales des écarts temporaires qui donnent lieu à des impôts futurs sont comme suit :

(en millions de dollars US)	2009	2008
Immobilisations corporelles	(153) \$	(170) \$
Avantage lié aux reports prospectifs de pertes fiscales	87	112
Crédits d'impôt à l'investissement	5	8
Autres passifs d'impôts futurs	7	(12)
	(54)	(62)
Provision pour moins-value	(35)	(12)
Impôts futurs, montant net	(89) \$	(74) \$
Comprenant :		
Actif d'impôts futurs à court terme	- \$	- \$
Passif d'impôts futurs à long terme	(89)	(74)
	(89) \$	(74) \$

Des remboursements d'impôts sur le bénéfice et impôts connexes (nets) de 10 millions de dollars (75 millions de dollars reçus en 2008) ont été reçus au cours de l'exercice. En novembre 2009, le gouvernement des États-Unis (É.-U.) a promulgué la loi intitulée *The Worker, Homeownership and Business Assistance Act*, laquelle prolonge l'actuelle période de report de perte en arrière des É.-U., la faisant passer de deux à cinq ans en ce qui a trait aux pertes d'exploitation nettes de 2008 ou à celles de 2009. En conséquence, la Société a effectué le report en arrière de ses pertes de 2008 et a enregistré des impôts nets à recouvrer d'environ 55 millions de dollars au 31 décembre 2009. Ce remboursement d'impôts a été reçu après la fin de l'exercice.

Au 31 décembre 2009, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales d'exploitation d'environ 11 millions de livres sterling et de 45 millions d'euros pour ses activités au Royaume-Uni et en Belgique, respectivement. Ces pertes peuvent être reportées prospectivement de façon indéfinie pour compenser le bénéfice imposable futur. La Société dispose de pertes fiscales d'exploitation de 53 millions de dollars canadiens et de 117 millions de dollars américains pour ses activités au Canada et aux États-Unis, respectivement, venant à échéance entre 2028 et 2029. En outre, la Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement (CII) d'environ 7 millions de dollars canadiens pour réduire ses impôts futurs canadiens exigibles. Les CII viennent à échéance entre 2010 et 2020. Les reports prospectifs de pertes et les crédits pourraient servir au cours des prochains exercices à éliminer des impôts autrement exigibles et amélioreront les flux de trésorerie futurs. Certaines économies d'impôts futurs ont été constatées à titre d'impôts futurs dans les états financiers consolidés. Une provision pour moins-value a été constatée pour les actifs d'impôts futurs qui, de l'avis de la direction, ont peu de chances d'être réalisés.

Placement de droits

Le 24 décembre 2008, après l'exercice par Brookfield de son privilège de souscription de base en vertu du placement (note 9), la participation de Brookfield dans la Société a atteint environ 60 %. Au 31 décembre 2008, la législation fiscale canadienne actuelle interdit le recours aux pertes en capital pour mettre à l'abri les gains en capital réalisés au cours des périodes fiscales subséquentes à la date de la prise de contrôle. À la suite de la prise de contrôle par Brookfield à des fins fiscales canadiennes, 8 millions de dollars en actifs d'impôts futurs ont été imputés aux bénéfices non répartis au quatrième trimestre de 2008 en lien avec des reports prospectifs de pertes en capital non disponibles aux fins d'utilisation future au Canada. Ces caractéristiques fiscales ont été rétablies et enregistrées dans l'état des résultats de 2009 quand l'avant-projet de loi canadien relatif à l'impôt sur le revenu qui est devenu pratiquement en vigueur au cours de l'exercice a permis de déduire les pertes en capital disponibles des gains latents liés à certains actifs admissibles à la date de prise de contrôle.

NOTE 13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les autres éléments liés aux activités d'exploitation sont composés de ce qui suit :

(en millions de dollars US)	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux :		
Amortissement des gains reportés sur les swaps de taux d'intérêt (note 7)	(2) \$	(3) \$
Versements au régime de retraite supérieurs à la charge de retraite (note 14)	(1)	(1)
Impôts sur le bénéfice et impôts connexes (note 12)	–	(10)
Provision pour activités secondaires (note 11)	4	–
Divers	8	(8)
	9 \$	(22) \$

La variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement se compose de ce qui suit :

(en millions de dollars US)	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux :		
Débiteurs	(8) \$	36 \$
Stocks	9	37
Créditeurs et charges à payer	(12)	(22)
	(11) \$	51 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de ce qui suit :

(en millions de dollars US)	2009	2008
Trésorerie	8 \$	17 \$
Équivalents de trésorerie	13	3
	21 \$	20 \$

NOTE 14. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX**Régimes de retraite**

Norbord offre un certain nombre de régimes de retraite, auxquels la quasi-totalité des salariés peut participer. Les obligations de Norbord en vertu de ses régimes de retraite à prestations déterminées sont établies périodiquement au moyen d'évaluations actuarielles, qui sont généralement requises tous les trois ans. La dernière évaluation actuarielle a été menée au 31 décembre 2006. La prochaine évaluation à mener au 31 décembre 2009 sera réalisée et déposée d'ici le 30 septembre 2010.

Voici d'autres renseignements sur les régimes à prestations déterminées de la Société :

(en millions de dollars US)	2009	2008
Variation des obligations au titre des prestations constituées au cours de l'exercice		
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	54 \$	81 \$
Cotisations des salariés	–	1
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1	2
Intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées	4	4
Prestations versées	(4)	(5)
Perte actuarielle nette (gain actuariel net)	6	(13)
Incidence des taux de change	8	(15)
Transfert	–	(1)
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice ⁽¹⁾	69 \$	54 \$
Variation des actifs des régimes au cours de l'exercice		
Actifs des régimes au début de l'exercice	40 \$	59 \$
Rendement réel des actifs des régimes	7	(7)
Cotisations de l'employeur	3	4
Cotisations des employés	–	1
Prestations versées	(4)	(5)
Incidence des taux de change	6	(11)
Transfert	–	(1)
Actifs des régimes à la fin de l'exercice ⁽¹⁾	52 \$	40 \$
Rapprochement de la situation de capitalisation		
Obligation au titre des prestations constituées	69 \$	54 \$
Actifs des régimes	52	40
Obligations au titre des prestations constituées supérieures aux actifs des régimes	(17)	(14)
Perte actuarielle nette non amortie	22	18
Coûts des services passés non amortis	–	–
Actif transitoire net non amorti	(4)	(4)
Actif (passif) net au titre des prestations constituées	1 \$	– \$

⁽¹⁾ Tous les régimes ont des obligations au titre des prestations constituées supérieures aux actifs.

(en millions de dollars US)	2009	2008
Composantes de la charge de retraite nette de l'exercice		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 \$	2 \$
Intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées	4	4
Rendement réel des actifs des régimes	(7)	7
Perte actuarielle nette (gain actuariel net)	6	(13)
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	2	(11)
Écart entre le gain réel et le gain actuariel net (la perte actuarielle nette) constaté(e)	(4)	15
Amortissement de l'actif transitoire	–	(1)
Charge de retraite nette de l'exercice	2 \$	3 \$

Principales hypothèses actuarielles moyennes pondérées

Utilisées dans le calcul de la charge de retraite nette de l'exercice		
Taux d'actualisation	6,4 %	5,3 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	7,7 %	7,8 %
Taux de croissance de la rémunération	3,6 %	3,7 %
Utilisées dans le calcul des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice		
Taux d'actualisation	5,9 %	6,4 %
Taux de croissance de la rémunération	3,6 %	3,6 %

La répartition des actifs moyens pondérés des régimes de retraite à prestations déterminées de Norbord est comme suit :

(en millions de dollars US)	2009	2008
Catégorie d'actifs		
Placements en actions	62 %	54 %
Placements à revenu fixe	38 %	46 %
Total de l'actif	100 %	100 %

Les charges d'exploitation comprennent 4 millions de dollars (5 millions de dollars en 2008) liés aux cotisations aux régimes de retraite à cotisations déterminées de Norbord.

NOTE 15. GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital de Norbord a pour objectif d'obtenir un rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires (RAPAO) et un rendement du capital investi (RCI) au comptant figurant dans le premier quartile des sociétés de produits forestiers nord-américaines sur la durée du cycle conjoncturel afin de pouvoir conserver son accès aux marchés des capitaux publics et privés, selon les conditions des marchés financiers. Cet objectif demeure le même qu'au dernier exercice.

Norbord surveille la structure de son capital en faisant appel à deux mesures clés de son endettement relatif. Bien que la Société tienne compte tant des données fondées sur la valeur comptable que de celles fondées sur la valeur marchande, elle croit que les données fondées sur la valeur marchande sont supérieures à celles fondées sur la valeur comptable pour mesurer la santé et la souplesse réelles de son bilan.

Le **ratio d'endettement, valeur comptable**, représente la dette nette divisée par la somme de la dette nette et de la valeur corporelle nette. La dette nette correspond à la valeur du principal de la dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an et les avances bancaires, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les retraits effectués en vertu de la facilité de crédit de Brookfield. Conformément au traitement en vertu des clauses financières restrictives de la Société, les retraits effectués dans le cadre de la facilité de crédit de Brookfield sont exclus de la dette nette et considérés comme un élément de la valeur corporelle nette, alors que les lettres de crédit sont contenues dans la dette nette. La valeur corporelle nette correspond aux capitaux propres et aux retraits effectués dans le cadre de la facilité de crédit de Brookfield.

Le **ratio d'endettement, valeur marchande**, représente la dette nette divisée par la somme de la dette nette et de la capitalisation boursière. Le calcul de la dette nette est expliqué dans le paragraphe précédent sous la rubrique du ratio d'endettement, valeur comptable. La capitalisation boursière représente le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période multiplié par la moyenne sur les 12 derniers mois de la valeur marchande d'une action. La capitalisation boursière selon la valeur marchande vise à redresser la faible valeur comptable historique des actifs de Norbord par rapport à leur juste valeur.

La structure du capital de Norbord à la fin de la période était composée de ce qui suit :

(en millions de dollars US)	2009	2008
Dette à long terme, valeur du principal	467 \$	532 \$
Moins : Retraits au titre de la facilité de crédit de Brookfield ⁽¹⁾	–	(35)
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(21)	(20)
Dette nette	446	477
Plus : Lettres de crédit	8	–
Dette nette aux fins des clauses financières restrictives	454	477
Capitaux propres	334	268
Plus : Retraits au titre de la facilité de crédit de Brookfield ⁽¹⁾	–	35
Valeur corporelle nette	334	303
Capitalisation totale	788 \$	780 \$
Ratio d'endettement, valeur comptable	58 %	61 %
Ratio d'endettement, valeur marchande	48 %	32 %

⁽¹⁾ Les retraits effectués en vertu de la facilité de crédit de Brookfield sont comptabilisés comme des capitaux propres aux fins des clauses financières restrictives des lignes de crédit.

Les lignes de crédit renouvelables consenties de 205 millions de dollars de la Société contiennent des clauses financières restrictives concernant la gestion du capital auxquelles la Société doit se conformer trimestriellement : valeur corporelle nette minimale de 250 millions de dollars, et ratio d'endettement maximal fondé sur la valeur comptable de 70 %. À compter du 1^{er} janvier 2011, la clause restrictive abaissera à 60 % le ratio d'endettement maximal fondé sur la valeur comptable. Les retraits effectués en vertu de la facilité de crédit de Brookfield sont comptabilisés comme des capitaux propres aux fins des clauses financières restrictives des lignes de crédit. À la fin de l'exercice, la valeur corporelle nette de la Société se chiffrait à 334 millions de dollars et le ratio d'endettement fondé sur la valeur comptable, à 58 %.

Dans le cadre du placement (note 9), la Société a réuni 79 millions de dollars (96 millions de dollars canadiens) en capitaux propres en décembre 2008 et 120 millions de dollars (144 millions de dollars canadiens) additionnels en janvier 2009. Les frais d'émission connexes ont été d'environ 2 millions de dollars. Le produit net tiré du placement a été affecté au remboursement des retraits dans le cadre de la facilité de crédit de Brookfield et des lignes de crédit renouvelables.

NOTE 16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Norbord est exposée à des risques de marché, de crédit et de liquidité. Le principal objectif de la gestion de risque de Norbord est de protéger le bilan, les résultats et les flux de trésorerie de la Société afin d'obtenir un rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires (RAPAO) et un rendement du capital investi (RCI) au comptant figurant dans le premier quartile des sociétés de produits forestiers nord-américaines.

La gestion des risques financiers de Norbord est régie par les politiques financières approuvées par le conseil d'administration, lesquelles portent sur la détection des risques, la tolérance aux risques, l'évaluation des risques, les limites de couverture, les produits de couverture, les niveaux d'autorisation des risques et les rapports sur les risques. Les contrats de dérivés qui sont reconnus comme des couvertures efficaces de la variation de la juste valeur, d'un investissement net ou des flux de trésorerie des éléments couverts sont désignés comme des instruments de couverture de risques spécifiques. Tous les gains et pertes sur ces instruments sont comptabilisés de la même manière que l'élément faisant l'objet de la couverture. Une inefficacité de couverture, le cas échéant, est évaluée et comprise dans les résultats de la période courante.

Risque de marché

Norbord achète des marchandises utilisées comme intrants, émet des titres de créance à des taux fixes et variables, investit ses excédents de trésorerie, vend des produits et achète des intrants en monnaies étrangères, en plus d'investir dans des activités à l'étranger. Ces activités exposent la Société au risque de marché, qui peut être des fluctuations des prix des marchandises, des taux d'intérêt ou des taux de change, lesquels peuvent avoir une influence sur le bilan, les résultats et les flux de trésorerie de la Société. La Société fait appel à certains dérivés dans le cadre de sa politique de gestion des risques financiers afin de réduire certaines expositions au risque de marché que soulèvent ces activités.

Risque marchandises

Norbord est exposée au risque marchandises pour la plupart de ses intrants manufacturiers, principalement la fibre de bois, la résine et l'énergie. Ces intrants manufacturiers sont achetés surtout sur le marché libre en concurrence avec d'autres utilisateurs de ces ressources et les prix sont influencés par des facteurs indépendants de la volonté de Norbord.

Norbord surveille les faits nouveaux sur le marché pour tous les prix des marchandises auxquels elle est fortement exposée. Il n'existe pas de marché à terme liquide pour la majorité des marchandises utilisées comme intrants par Norbord. Dans la mesure du possible, Norbord couvrira une partie de son risque marchandises jusqu'à concurrence des limites approuvées par le conseil d'administration, afin d'atténuer l'incidence défavorable possible d'une augmentation du prix des intrants. Si Norbord décide de couvrir ce risque, elle fixera les prix directement avec ses fournisseurs et, si ce n'est pas possible, recourra à des couvertures financières là où des marchés liquides existent.

Au 31 décembre 2009, Norbord avait couvert environ 35 % de sa consommation prévue de gaz naturel pour 2010, en fixant le prix directement avec ses fournisseurs. Environ 70 % de l'électricité consommée par Norbord provient de marchés dont les tarifs sont réglementés. En outre, Norbord avait couvert environ 25 % de sa consommation d'électricité à tarifs non réglementés de 2010. Bien que ces contrats soient des produits dérivés, ils n'ont pas été comptabilisés à titre d'instruments financiers, car il s'agissait d'achats normaux aux fins de réception.

Risque de taux d'intérêt

La stratégie de financement de Norbord vise l'accès aux marchés des capitaux publics et privés dans le but d'obtenir un financement principal à long terme et de faire appel aux banques pour obtenir des facilités de crédit consenties afin de combler ses besoins de trésorerie à court terme. La Société a une dette à taux fixe, qui l'expose à un risque de prix lié aux variations des taux d'intérêt, ainsi qu'une dette à taux variable, qui l'expose à un risque de flux de trésorerie lié aux variations des taux d'intérêt. De plus, la Société investit des excédents de trésorerie dans des comptes bancaires et des instruments du marché monétaire à court terme.

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour convertir une tranche de sa dette à taux fixe en dette à taux variable. À la fin de la période, des swaps de taux d'intérêt de 115 millions de dollars étaient en vigueur (note 7). Les modalités de ces swaps correspondent à celles de la dette couverte sous-jacente.

De temps à autre, la Société peut réviser les taux de son portefeuille de swaps de taux d'intérêt afin de gérer de façon plus efficace ses risques de flux de trésorerie et de crédit. Les gains ou les pertes réalisés, le cas échéant, sont reportés et amortis sur la durée résiduelle de la dette à l'égard de laquelle les swaps ont été désignés comme couvertures. À la fin de la période, des gains de 6 millions de dollars découlant de swaps de taux d'intérêt avaient été reportés et inclus dans la valeur comptable de la dette à long terme au bilan consolidé (note 7). En 2009, un amortissement de 2 millions de dollars (3 millions de dollars en 2008) a été porté aux intérêts débiteurs (note 13).

Risque de change

Le risque de change de Norbord provient des sources suivantes :

- investissements nets dans des établissements étrangers autonomes, qui se limitent à la participation de Norbord dans ses exploitations en Europe;
- actifs et passifs monétaires nets, libellés en dollars canadiens;
- opérations en devises engagées ou prévues, surtout pour les coûts en dollars canadiens liés aux activités canadiennes de Norbord et les produits d'exploitation en euros découlant des activités de Norbord au Royaume-Uni.

La politique de la Société consiste à gérer tous les risques de change importants au bilan au moyen de swaps de devises et de contrats de change à terme. La Société peut couvrir une partie des futurs flux de trésorerie en devises au moyen de contrats de change à terme ou d'options pour des périodes allant jusqu'à trois ans afin de réduire les effets néfastes possibles d'une remontée du dollar canadien par rapport au dollar américain ou d'un affaiblissement de l'euro par rapport à la livre sterling.

Risque de crédit de contrepartie

Norbord investit ses excédents de trésorerie dans des comptes bancaires et des instruments du marché monétaire à court terme, vend ses produits à ses clients selon des modalités de crédit standard et fait appel à des produits dérivés pour réduire son exposition au risque de marché. Ces activités exposent la Société à un risque de crédit qui pourrait se concrétiser si la contrepartie ne respectait pas ses obligations conformément aux modalités et conditions de ses contrats avec la Société.

Norbord exerce ses activités dans un secteur cyclique en ce qui touche les produits de base. Le risque de crédit découlant des débiteurs est atténué par des techniques de gestion de crédit bien établies, lesquelles comportent des évaluations financières et autres pour déterminer et suivre la solvabilité d'un client, l'établissement de limites de clients, la surveillance des expositions en lien avec ces limites et, dans certains cas, l'achat d'assurance crédit ou l'obtention de lettres de crédit commercial. À la fin de la période, les paramètres de rendement clés de la Société au chapitre des débiteurs correspondaient à ceux des périodes antérieures. Au 31 décembre 2009, la provision pour créances douteuses se chiffrait à 1 million de dollars (inférieure à 1 million de dollars en 2008). En 2009, Norbord comptait deux clients dont les achats représentaient plus de 10 % du chiffre d'affaires net total.

Dans le cadre d'un programme de titrisation des débiteurs, Norbord a transféré pratiquement tous ses comptes clients actuels et futurs à une institution financière jouissant d'une cote de solvabilité élevée, qui en assurera l'entière gestion, contre un produit en espèces et un prix d'achat différé. Au 31 décembre 2009, Norbord avait enregistré un produit en espèces de 62 millions de dollars (68 millions de dollars en 2008) dans le cadre de ce programme. La juste valeur du prix d'achat différé se rapproche de sa valeur comptable en raison de la brièveté du cycle de recouvrement des débiteurs et des pertes sur créances historiques négligeables.

L'excédent de trésorerie est seulement investi auprès de contreparties respectant les exigences minimales en matière de solvabilité, et en respectant nos limites d'émetteurs et de concentration. Les opérations sur instruments dérivés ne sont conclues qu'avec des contreparties de première qualité approuvées en vertu d'accords généraux de compensation. La Société surveille et gère son risque de crédit lié à la concentration des contreparties sur une base permanente.

Le risque de crédit de contrepartie maximal de la Société à la fin de la période correspond à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des débiteurs, laquelle correspond approximativement à la juste valeur, et à la juste valeur des actifs financiers dérivés.

Risque de liquidité

Norbord s'efforce de maintenir une trésorerie suffisante en tout temps afin de tirer parti des occasions d'investissement qui se présentent et de se prémunir contre les variations défavorables de la conjoncture économique. La direction établit des prévisions de trésorerie pour ses exercices financiers actuel et futurs afin de déterminer ses besoins financiers. Ces besoins sont alors comblés par une combinaison de facilités de crédit consenties et un accès aux marchés des capitaux.

À la fin de la période, Norbord disposait de 21 millions de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie, de 170 millions de dollars en lignes de crédit renouvelables consenties non utilisées et de 50 millions de dollars non utilisés en vertu de la facilité de crédit de Brookfield.

La direction est d'avis que, sous réserve de l'exécution de ses plans d'affaires, la Société dispose de liquidités suffisantes pour mener à bien ses activités dans un avenir prévisible.

Passifs financiers

Le tableau suivant résume le total des décaissements futurs au titre des obligations contractuelles pour les passifs financiers de la Société :

(en millions de dollars US)	2010	2011	2012	Paiements exigibles par période		
				2013	Par la suite	Total
Principal	-\$	27 \$	240 \$	-\$	200 \$	467 \$
Intérêts	31	30	30	16	55	162
Dette à long terme, y compris les intérêts	31 \$	57 \$	270 \$	16 \$	255 \$	629 \$

Instruments financiers non dérivés

Les valeurs comptables nettes et les justes valeurs des instruments financiers non dérivés à la fin de la période étaient les suivantes :

(en millions de dollars US)	Classement des instruments financiers	2009		2008	
		Valeur comptable nette	Juste valeur	Valeur comptable nette	Juste valeur
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Titres de transaction	21 \$	21 \$	20 \$	20 \$
Débiteurs	Prêts et créances	27	27	12	12
Impôts à recouvrer	Prêts et créances	57	57	13	13
		105 \$	105 \$	45 \$	45 \$
Passifs financiers					
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	140 \$	140 \$	146 \$	146 \$
Dette à long terme	Autres passifs	471	474	542	376
		611 \$	614 \$	688 \$	522 \$

Instruments financiers dérivés

L'information sur les instruments financiers dérivés à la fin de la période était la suivante :

	2009			
(en millions de dollars US, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Gain latent à la fin de la période ⁽¹⁾	Gain réalisé (perte réalisée) en cumul annuel	Sensibilité par rapport à une variation de 1 %
Couvertures de risque de change				
Investissement net				
Royaume-Uni	56 £	1	8	1
Belgique	40 €	1	(10)	1
Passifs monétaires	9 \$ CA	-	2	-
Couvertures de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	115 \$	4	-	1

	2008			
(en millions de dollars US, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Gain latent (perte latente) à la fin de la période ⁽¹⁾	Gain réalisé (perte réalisée) en cumul annuel	Sensibilité par rapport à une variation de 1 %
Couvertures de risque de change				
Investissement net				
Royaume-Uni	103 £	26	14	2
Belgique	79 €	(8)	12	1
Passifs monétaires	18 \$ CA	-	(5)	-
Engagement lié à une opération future (note 9)	144 \$ CA	1	-	1
Couvertures de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	115 \$	6	-	1

⁽¹⁾ Les valeurs comptables des instruments financiers dérivés sont équivalentes au gain latent (à la perte latente) à la fin de la période.

Les gains et les pertes réalisés et latents sur les instruments financiers dérivés sont annulés par les pertes et les gains réalisés et latents sur les éléments sous-jacents faisant l'objet de la couverture.

NOTE 17. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS**Risques liés aux impôts**

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses incertitudes à l'égard de l'interprétation et de l'application des lois fiscales au moment de produire ses déclarations fiscales dans les territoires d'exploitation qui pourraient avoir une incidence importante sur ses flux de trésorerie. Rien ne garantit que les autorités fiscales ne contesteront pas diverses positions fiscales prises par la Société.

La Société a des échanges suivis avec les autorités fiscales au sujet de la méthodologie sur les prix de transfert de la Société. Ces autorités fiscales pourraient contester la validité des politiques de la Société, lesquelles mettent généralement en cause des domaines fiscaux ouverts à diverses interprétations et nécessitent un grand discernement au moment de l'application de la loi fiscale aux circonstances de la Société. Si les autorités fiscales réussissent à remettre en cause la méthodologie sur les prix de transfert de la Société, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de la Société. Norbord se sert de toute l'information à sa disposition pour établir sa méthodologie sur les prix de transfert et pour tenter de gérer les prix de transfert et autres questions fiscales de manière satisfaisante. Après avoir tenu compte d'avis professionnels externes, la Société continue de croire que son bénéfice imposable a été déclaré conformément aux exigences des lois fiscales et n'a inscrit aucune provision à cet égard. La résolution finale de cette question dépend des négociations suivies avec les autorités fiscales pertinentes et, potentiellement, d'appels interjetés en vertu des lois fiscales.

Divers

La Société a pris certains engagements et versé certaines indemnités, notamment à l'égard d'anciennes activités. Les montants maximaux liés à bon nombre de ces éléments ne peuvent être raisonnablement évalués à l'heure actuelle. Cependant, dans certaines circonstances, la Société exerce un recours contre d'autres parties afin d'atténuer le risque de perte.

La Société a conclu les divers engagements suivants :

(en millions de dollars US)	2010	2011	2012	Paiements exigibles par période		
				2013	Par la suite	Total
Obligations d'achat	34 \$	21 \$	7 \$	5 \$	24 \$	91 \$
Contrats de location-exploitation	2	1	1	1	2	7
	36 \$	22 \$	8 \$	6 \$	26 \$	98 \$

NOTE 18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société procède à différentes opérations avec des apparentés. Ces opérations sont conclues selon les conditions du marché, évaluées à leur valeur d'échange et constatées dans les états financiers consolidés. Les opérations suivantes ont eu lieu entre la Société et Brookfield dans le cours normal des activités.

Placement de droits

Dans le cadre du placement (note 9), la Société a conclu une convention de souscription garantie avec Brookfield, par laquelle Brookfield a convenu d'exercer tous ses droits et d'acquérir la totalité des unités qui ne sont pas par ailleurs souscrites par d'autres actionnaires de la Société. Le 24 décembre 2008, Brookfield a payé 72 millions de dollars (87 millions de dollars canadiens) en vue d'acquérir 9,9 millions d'actions ordinaires et 49,6 millions de bons de souscription en vertu de son privilège de souscription de base, ce qui a eu pour effet de porter sa participation à environ 60 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Dix bons de souscription permettent à leur porteur d'acheter une action ordinaire au prix de 13,60 \$ CA à tout moment avant le 24 décembre 2013. Le 6 janvier 2009, Brookfield a payé 120 millions de dollars (144 millions de dollars canadiens) pour acquérir 16,3 millions d'actions ordinaires et 81,5 millions de bons de souscription en vertu de la convention de souscription garantie, ce qui lui a permis de porter sa participation à environ 75 %. Une commission d'engagement d'environ 2 millions de dollars a été versée à Brookfield correspondant à 1 % du produit brut tiré du placement.

Facilité de crédit de Brookfield

Parallèlement aux modifications apportées aux lignes de crédit renouvelables (note 7), la Société a diminué sa facilité de crédit avec Brookfield, la faisant passer de 100 millions de dollars à 50 millions de dollars. La facilité porte un taux d'intérêt égal au plus élevé des suivants : 8 % ou taux US de base majoré de ½ %, arrive à échéance en juin 2011 et est subordonnée aux lignes de crédit renouvelables. Tout retrait dans le cadre de cette facilité est comptabilisé à titre d'élément de la valeur corporelle nette aux fins des clauses financières restrictives. En janvier 2009, la Société a remboursé la somme de 35 millions de dollars de la facilité de crédit au moyen du produit généré par le placement (note 9). Au 31 décembre 2009, la facilité demeurait non utilisée. Les intérêts débiteurs et la commission d'engagement sur la facilité s'élevaient à moins de 1 million de dollars pour l'exercice (4 millions de dollars en 2008).

Engagement relatif aux indemnités

Au 31 décembre 2009, le total des coûts futurs liés à une entente d'acquisition d'actifs conclue en 1999 entre la Société et Brookfield et pour laquelle Norbord a versé une indemnité est estimé à moins de 1 million de dollars et est inclus dans les autres passifs des bilans consolidés.

Régime de réinvestissement des dividendes

En 2008, Brookfield a choisi de recevoir tous ses dividendes, totalisant 21 millions de dollars, sous forme d'actions ordinaires qui ont été distribuées conformément au Régime de réinvestissement des dividendes de la Société. En vertu du Régime de réinvestissement des dividendes, les actionnaires canadiens peuvent choisir de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires. En novembre 2008, la Société a annoncé la suspension des versements de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires.

Divers

La Société fournit divers services administratifs à Brookfield et à ses sociétés affiliées, lesquels ont été facturés selon la méthode du recouvrement des coûts. En outre, la Société retient périodiquement les services de Brookfield ou de ses sociétés affiliées pour divers services financiers, immobiliers et consultatifs. En 2009, les honoraires pour ces services, au taux du marché, ont été inférieurs à 1 million de dollars (moins de 1 million de dollars en 2008).

NOTE 19. RÈGLEMENT D'UN LITIGE

En mai 2008, Norbord a conclu des ententes de règlement dans le cadre d'une poursuite en justice en matière d'antitrust afin de limiter les risques et les coûts associés à un long procès. Norbord conteste vigoureusement les allégations des plaignants et continue de nier catégoriquement avoir violé les lois antitrust des États-Unis ou toute autre loi. Selon les modalités des ententes de règlement, en 2008, Norbord a versé 30 millions de dollars dans un compte séquestre au profit des membres du groupe d'acheteurs directs et 2 millions de dollars dans un compte séquestre au profit des membres du groupe d'acheteurs indirects.

NOTE 20. SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

La Société compte un seul secteur isolable. Elle exerce surtout ses activités en Amérique du Nord et en Europe. Le chiffre d'affaires net par secteur géographique est déterminé en fonction de la provenance de l'expédition et comprend donc les ventes à l'exportation.

	2009			
(en millions de dollars US)	Amérique du Nord	Europe	Non réparti	Total
Chiffre d'affaires net	406 \$	312 \$	– \$	718 \$
BAIIA ⁽¹⁾	(8)	17	(9)	–
Amortissement	29	18	1	48
Immobilisations corporelles	665	193	2	860
Investissements dans les immobilisations corporelles	12	2	–	14

	2008			
(en millions de dollars US)	Amérique du Nord	Europe	Non réparti	Total
Chiffre d'affaires net	538 \$	405 \$	– \$	943 \$
BAIIA ⁽¹⁾	(51)	4	(13)	(60)
Amortissement	41	26	1	68
Immobilisations corporelles	688	194	3	885
Investissements dans les immobilisations corporelles	25	2	–	27

⁽¹⁾ Le BAIIA comprend le bénéfice avant les intérêts, les impôts sur le bénéfice, l'amortissement, la provision pour activités secondaires, la perte de change et le règlement d'un litige.

NOTE 21. DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données de 2008 ont fait l'objet d'un reclassement pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice à l'étude.

Principales informations trimestrielles

(non vérifié) (millions de dollars US, sauf les données par action)	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Total 2009
Chiffre d'affaires net	156 \$	174 \$	192 \$	196 \$	718 \$
Bénéfice (perte) avant intérêts, impôts sur le bénéfice, amortissement, perte de change et provision pour activités secondaires	(14)	(2)	10	6	0
Perte de change	(2)	–	–	(1)	(3)
Provision pour activités secondaires	–	–	(3)	(1)	(4)
Intérêts créditeurs et autres produits	–	–	–	–	–
Intérêts débiteurs	(8)	(9)	(10)	(9)	(36)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le bénéfice et l'amortissement	(24)	(11)	(3)	(5)	(43)
Amortissement	(15)	(12)	(10)	(11)	(48)
Impôts sur le bénéfice	17	5	6	5	33
Bénéfice (perte)	(22) \$	(18) \$	(7) \$	(11) \$	(58) \$
Bénéfice (perte) par action ordinaire De base et dilué(e)	(0,52) \$	(0,42) \$	(0,16) \$	(0,25) \$	(1,35) \$
Dividende par action ordinaire	–	–	–	–	–
Flux de trésorerie d'exploitation par action	(2,49)	0,90	0,35	0,37	(0,82)
Rendement du capital investi	(7) %	(1) %	5 %	3 %	0 %
Dette nette	501 \$	475 \$	466 \$	454 \$	
Ratio d'endettement, valeur marchande	31 %	37 %	48 %	48 %	
Ratio d'endettement, valeur comptable	58 %	58 %	58 %	58 %	

(non vérifié) (millions de dollars US, sauf les données par action)	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Total 2008
Chiffre d'affaires net	234 \$	262 \$	256 \$	191 \$	943 \$
Bénéfice (perte) avant intérêts, impôts sur le bénéfice, amortissement, règlement d'un litige et provision pour activités secondaires	(24)	1	(9)	(28)	(60)
Règlement d'un litige	–	(32)	–	–	(32)
Provision pour activités secondaires	(4)	–	–	–	(4)
Intérêts créditeurs et autres produits	1	2	–	–	3
Intérêts débiteurs	(15)	(11)	(11)	(12)	(49)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le bénéfice et l'amortissement	(42)	(40)	(20)	(40)	(142)
Amortissement	(19)	(17)	(18)	(14)	(68)
Impôts sur le bénéfice	30	21	20	24	95
Bénéfice (perte)	(31) \$	(36) \$	(18) \$	(30) \$	(115) \$
Bénéfice (perte) par action De base et dilué(e)	(2,11) \$	(2,43) \$	(1,20) \$	(1,88) \$	(7,62) \$
Dividende par action ordinaire	1,00	1,00	0,90	0,90	3,80
Flux de trésorerie d'exploitation par action	(5,51)	5,95	(0,54)	(0,75)	(0,86)
Rendement du capital investi	(9) %	0 %	(4) %	(12) %	(6) %
Dette nette	599 \$	509 \$	515 \$	477 \$	
Ratio d'endettement, valeur marchande	35 %	33 %	37 %	32 %	
Ratio d'endettement, valeur comptable	61 %	59 %	62 %	61 %	

Historique des six derniers exercices

(millions de dollars US, sauf les données par action)

Résultats

Chiffre d'affaires net

Bénéfice (perte) avant intérêts, impôts sur le bénéfice, amortissement, règlement d'un litige, provision pour activités secondaires, perte de change et prime sur le remboursement anticipé de la dette

Perte de change

Règlement d'un litige

Provision pour activités secondaires

Intérêts créditeurs et autres produits

Intérêts débiteurs

Bénéfice (perte) avant prime sur le remboursement anticipé de la dette, impôts sur le bénéfice et amortissement

Prime sur le remboursement anticipé de la dette

Amortissement

Impôts sur le bénéfice

Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies

Bénéfice (perte) découlant des activités abandonnées⁽¹⁾

Bénéfice (perte)

Bénéfice (perte) – De base et dilué(e)

Bilan

Actif à court terme

Immobilisations corporelles

Autres actifs

Total de l'actif

Passif à court terme

Dette à long terme

Autres passifs

Impôts futurs

Capitaux propres

Total du passif et des capitaux propres

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie d'exploitation

Investissements dans les immobilisations corporelles

Autres activités d'investissement

Dette contractée (remboursée)

Émission (rachat) d'actions

Émission de bons de souscription

Dividendes

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des billets à court terme liés aux activités poursuivies

Diminution de la trésorerie liée aux activités abandonnées⁽¹⁾

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Par action ordinaire

Dividendes

Fourchette des cours du marché (\$ CA)

Haut

Bas

Fermeture

⁽¹⁾ Les activités abandonnées représentent les résultats de Papiers Fraser Inc., qui a fait l'objet d'une distribution en juin 2004, et des scieries du Québec, vendues en octobre 2003.

2009	2008	2007	2006	2005	2004
718 \$	943 \$	1 104 \$	1 252 \$	1 462 \$	1 486 \$
0	(60)	42	247	495	631
(3)	-	-	-	-	-
-	(32)	-	-	-	-
(4)	(4)	-	(13)	-	-
-	3	5	3	5	6
(36)	(49)	(49)	(29)	(30)	(31)
(43)	(142)	(2)	208	470	606
-	-	-	-	-	(9)
(48)	(68)	(88)	(94)	(89)	(82)
33	95	45	(17)	(133)	(183)
(58)	(115)	(45)	97	248	332
-	-	-	-	-	(6)
(58) \$	(115) \$	(45) \$	97 \$	248 \$	326 \$
(1,35) \$	(7,62) \$	(3,10) \$	6,74 \$	16,11 \$	21,60 \$
176 \$	126 \$	431 \$	284 \$	403 \$	459 \$
860	879	968	1 008	921	927
7	36	5	7	4	5
1 043 \$	1 041 \$	1 404 \$	1 299 \$	1 328 \$	1 391 \$
140 \$	146 \$	390 \$	228 \$	225 \$	239 \$
471	542	480	480	440	450
9	14	18	44	31	52
89	73	156	113	110	102
334	266	360	434	522	548
1 043 \$	1 041 \$	1 404 \$	1 299 \$	1 328 \$	1 391 \$
(35) \$	(13) \$	15 \$	191 \$	314 \$	562 \$
(14)	(27)	(36)	(160)	(115)	(67)
1	29	(32)	(11)	13	8
(69)	(143)	193	40	(11)	(218)
97	65	-	(28)	(100)	-
21	14	-	-	-	-
-	(33)	(32)	(167)	(161)	(168)
1	(108)	108	(135)	(60)	117
-	-	-	-	-	(79)
1 \$	(108) \$	108 \$	(135) \$	(60) \$	38 \$
0 \$	3,80 \$	3,80 \$	12,50 \$	11,30 \$	11,00 \$
19,10	78,90	98,80	127,90	138,00	154,50
5,90	5,00	70,50	77,70	99,40	81,96
14,66	7,00	79,60	89,10	122,50	124,00

Principales participations dans les exploitations

Les renseignements portant sur la capacité de production annuelle estimative de Norbord figurent dans le tableau ci-dessous. La capacité de production annuelle estimative est basée sur des taux d'exploitation normaux et des combinaisons normales de production dans les conditions actuelles du marché et tient compte de contraintes connues, comme celles propres aux permis d'exploitation. Des facteurs tels que les conditions du marché, les fluctuations dans la disponibilité des matières premières, les interruptions mécaniques et la nature des commandes actuelles peuvent entraîner une variation importante des taux et des combinaisons de production estimatives servant au calcul de la capacité annuelle estimative présentée ci-dessous.

(non vérifié)	Capacité annuelle estimative en fin d'exercice	Production	Production
	2009	2009	2008
Panneaux OSB (MMpi^{2-3/8} po)			
Bemidji, Minnesota	470	468	421
Cordele, Géorgie	990	710	861
Genk, Belgique	260	238	230
Guntown, Mississippi	450	345	348
Huguley, Alabama ⁽¹⁾	500	51	398
Inverness, Écosse	350	296	320
Jefferson, Texas ⁽¹⁾	415	–	281
Joanna, Caroline du Sud	500	313	345
La Sarre, Québec	375	231	234
Nacogdoches, Texas	380	355	380
Val-d'Or, Québec	340	207	210
	5 030	3 214	4 028
Panneaux de particules (MMpi^{2-3/8} po)			
Cowie, Écosse	380	265	286
South Molton, Angleterre	225	185	175
	605	450	461
Panneaux MDF (MMpi^{2-3/8} po)			
Cowie, Écosse	380	282	321
Deposit, New York ⁽²⁾	–	72	116
	380	354	437
Contreplaqué de feuillus (MMpi^{2-3/8} po)			
Cochrane, Ontario ⁽³⁾	80	65	51

⁽¹⁾ En janvier 2009, Norbord a annoncé que ses usines de Huguley, en Alabama, et de Jefferson, au Texas, feraient l'objet de compressions pour une durée indéterminée, afin de limiter les coûts et de gérer le fonds de roulement d'exploitation à l'échelle de la Société. Ensemble, ces usines contribuent pour 915 MMpi^{2-3/8} po à la capacité de production annuelle.

⁽²⁾ En novembre 2009, Norbord a vendu sa chaîne de fabrication de panneaux MDF de Deposit, dans l'État de New York.

⁽³⁾ En janvier 2009, Norbord et Kruger Inc. ont formé une coentreprise à parts égales axée sur la production de contreplaqué de feuillus. Cette coentreprise exerce ses activités à partir de l'ancienne usine de Norbord à Cochrane.

Glossaire

Contreplaqué

Panneau de bois obtenu par liage chimique de minces couches de placage de bois.

m³

Mètre cube. Mesure de volume égale à environ 1 130 pieds carrés ($\frac{3}{8}$ po).

MACT

Maximum Achievable Control Technology. Règlements récemment adoptés par les États-Unis visant à limiter le rejet de polluants atmosphériques dangereux.

MDF

Panneau de fibres de densité moyenne. Panneau fabriqué sous pression et à chaud en liant chimiquement entre elles des fibres de bois très fines de dimension uniforme.

Mpi² (MMpi²)

Mesure de panneau égale à mille (un million de) pieds carrés.

Mpi² (MMpi²) ($\frac{3}{8}$ po) [$\frac{7}{16}$ po]

Mesure de panneau égale à mille (un million de) pieds carrés, de $\frac{3}{8}$ de pouce d'épaisseur [$\frac{7}{16}$ de pouce d'épaisseur].

OSB

Panneau à copeaux orientés. Panneau de bois structural de haute technologie fabriqué en liant chimiquement à chaud et sous pression de longs copeaux de bois orientés dans une direction déterminée.

Panneau de particules

Panneau de bois fabriqué en liant chimiquement à chaud et sous pression du bran de scie propre, de petites particules de bois et des fibres de bois recyclé.

Taux comptabilisable OSHA

L'indice de l'Occupational Safety and Health Administration aux États-Unis qui relève le nombre de blessures et de maladies comptabilisables reliées à la santé et la sécurité au travail par 200 000 heures travaillées.

Conseil d'administration

JACK L. COCKWELL

Administrateur depuis 1987
Président du conseil de groupe,
Brookfield Asset Management Inc.

DIAN N. COHEN

Administratrice depuis 1987
Administratrice de sociétés et
experte-conseil en économie

PIERRE DUPUIS

Administrateur depuis 1995
Administrateur de sociétés

GORDON E. FORWARD

Administrateur depuis 1995
Administrateur de sociétés

DOMINIC GAMMIERO

Administrateur depuis 1998
Associé directeur,
Tricap Partners Limited

ROBERT J. HARDING

Administrateur depuis 1998
Président du conseil de
Brookfield Asset Management Inc.

NEVILLE W. KIRCHMANN

Administrateur depuis 2007
Président, Kirchmann
Holdings Ltd.

MARGOT E. NORTHEY

Administratrice depuis 2000
Administratrice de sociétés

J. BARRIE SHINETON

Administrateur depuis 2004
Président et chef de la direction,
Norbord inc.

De plus amples renseignements relatifs aux membres du conseil d'administration de Norbord sont fournis dans la circulaire d'information de la direction et sur le site Web de Norbord.

Cadres supérieurs et information sur la Société

ROBERT J. HARDING
Président du conseil

J. BARRIE SHINETON
Président et
chef de la direction

ROBIN E. LAMPARD
Première vice-présidente et
chef des finances

ROBERT KINNEAR
Premier vice-président
Services de la Société

PETER C. WIJNBERGEN
Premier vice-président
Exploitation, région Est

KARL R. MORRIS
Premier vice-président
Exploitations européennes

MICHAEL J. DAWSON
Vice-président
Ventes, marketing et logistique

JEAN M. ROY
Vice-président
Exploitation, région Nord

JAMES L. BLACK
Vice-président
Exploitation, région Sud

NORBORD INC.
1, rue Toronto, bureau 600
Toronto (Ontario)
M5C 2W4
416-365-0705 ou
1-888-667-2673
www.norbord.com
info@norbord.com
Symboles boursiers
à la TSX : NBD
NBD.WT

VENTES
Toronto (Ontario)
416-365-0705
1-800-387-1740

Inverness, Écosse
011-44-1463-792424

South Molton, Angleterre
011-44-1769-572991

Genk, Belgique
011-32-8950-0329

**RELATIONS AVEC
LES MÉDIAS ET
LES INVESTISSEURS**
Anita Veel
Directrice, Affaires de la Société et
affaires réglementaires
416-643-8838
anita.veel@norbord.com

**INFORMATIONS AUX
INVESTISSEURS**
Calendrier financier 2010
Fin d'exercice de Norbord –
le 31 décembre
(dates approximatives)

Résultats du T1 – le 27 avril
Résultats du T2 – le 22 juillet
Résultats du T3 – le 27 octobre
Résultats du T4 et de l'exercice
2010 – le 28 janvier 2011

**ASSEMBLÉE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES**
Le mardi 27 avril 2010, à 10 h
The National Club, 303, rue Bay
Toronto (Ontario) M5H 2R1

**INFORMATIONS AUX
ACTIONNAIRES**
Agent des transferts et agent
comptable des registres,
CIBC Mellon Trust Company
Case postale 7010
Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario) M5C 2W9
416-643-5500 ou 1-800-387-0825
inquiries@cibcmellon.com

Pour recevoir des exemplaires
supplémentaires du présent rapport,
veuillez communiquer avec nous
au 1-888-667-2673 ou au 416-365-0705
ou encore par courriel à
info@norbord.com.



www.norbord.com